CI-057
2023-05-02
C. Paquette

CRÉDITS 2023-2024

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04

SECRÉTARIAT AUX RELATONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT

- RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS……..SECTION 3
  - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
  - 3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
  - 3.3 TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

SECTION 3

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2022-2023, qui sont en cours et à venir pour l'année 2023-2024 incluant les détails sur :
    a) l'objet des négociations ;
    b) la date des rencontres ;
    c) l'échéancier des négociations ;
    d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement ;
    e) un état de situation des négociations ;
    f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec ;
    g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral ;
    h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone ;
    i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes ;
    j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes ;
    k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, ont eu lieu en 2022-2023, en cours et à venir pour l'année 2023-2024 incluant les détails sur :
    a) l'objet des négociations;
    b) la date des rencontres;
    c) l'échéancier des négociations;
    d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
    e) un état de situation des négociations;
    f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
    g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
    h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
    i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

3. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2022-2023 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.

4. Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2022-2023. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux

5. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelé « la commission Viens », veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent.

6. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.

7. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

8. Les crédits demandés au Conseil du trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

9. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

10. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2022-2023, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

11. Liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés innues concernant le projet Apuiat. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.

12. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2022-2023, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
    a) développement économique;
    b) garantie de prêt;
    c) infrastructure communautaire;
    d) action communautaire;
    e) soutien à la consultation.

13. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2022-2023, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
    a) développement économique;
    b) garantie de prêt;
    c) infrastructure communautaire;
    d) action communautaire;
    e) soutien à la consultation.

14. Liste des projets économiques présentés en 2022-2023 par les administrations autochtones au SRPNI et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets.

15. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027.

16. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones.

17. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2022-2023.

18. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake.

19. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement.
20. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2022-2023 qui n'ont pas été reconduits pour 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis.
21. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2022-2023 et 2023-2024.
22. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.
23. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par en 2022-2023 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
24. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2022-2023 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.
25. Actions posées et crédits engagés en 2022-2023 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés.
26. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
27. Pour l'année 2022-2023, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.
28. Pour l'année 2022-2023, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.
29. Pour les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, liste de tout matériel de radiologie envoyé ou demandé au Nunavik, notamment pour des appareils de type CT scan.
30. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.
31. Pour l'année 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.
32. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.
33. Pour l'année 2022-2023, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones.
34. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilées par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévisions pour 2023-2024.
35. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

36. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

37. Liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés micmacs relativement aux consultations, au développement du projet Galt en Gaspésie. Préciser s'il y a eu entente et, le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

38. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges du ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat.

39. Pour l'année 2022-2023, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 en ce domaine.

40. Pour l'année 2022-2023, les échanges du ministre, son cabinet et/ou le ministère avec la ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.

41. Pour l'année 2022-2023, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du trésor concernant l'application de la Loi sur le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.

42. La liste de tous les comités interministériels en 2022-2023, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

43. Pour l'année 2022-2023, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du square Cabot et de ses environs.

44. Pour l'année 2022-2023, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec.

45. Pour l'année 2022-2023, liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés autochtones impliquées dans les manifestations ferroviaires en solidarité avec la communauté Wet'suwet'en. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.

46. État de situation pour 2022-2023 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.

47. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.

48. Depuis le 9 octobre 2020, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par les coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de la mise en œuvre de chacune de ces annonces;

49. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment :
    a. le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants;
    b. le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.

50. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

51. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment :
    a. Le nombre de rencontres;
    b. Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu;
    c. Les annonces découlant de cette table;
    d. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.

52. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

53. Bilan de la prestation de 18,6 M$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones. Fournir :
    a. Les initiatives élaborées;
    b. L'état de situation des Corps de Police autochtone (CPA) établie par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec;
    c. La formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone;
    d. Le nombre de policiers autochtones formés;
    e. L'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec;
    f. Formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale;
    g. Nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels;
    h. Le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP);
    i. Formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.

54. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire notamment salarial, et en fonctionnement.

55. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

56. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

57. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

58. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes Autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

59. Fournir les sommes annoncées pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

60. Fournir les sommes annoncées pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

61. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

62. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

63. Fournir les sommes annoncées pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
64. Fournir les sommes annoncées pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
65. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
66. Liste et détails des consultations menées par le ministère des Transports auprès des communautés des Premières Nations en 2022-2023 en indiquant l'objet, les coûts, le moyen utilisé, les dates et le résultat, et prévisions pour 2023-2024. Fournir les noms et le salaire (ou les contrats octroyés) de tout négociateur embauché par le ministère pour mener ces consultations. Indiquer les dates et le sujet des rencontres et le résultat.
67. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2022-2023, qui sont en cours et à venir pour l'année 2023-2024 incluant les détails sur :
    a) l'objet des négociations;
    b) la date des rencontres;
    c) l'échéancier des négociations;
    d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
    e) un état de situation des négociations;
    f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
    g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
    h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
    i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
    j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes;
    k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.

LES ATTIKAMEKS

Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2022			
10-11 mai	7-8 juin	22 juin	30-31 août
20-21 septembre	2-3 novembre		
2023			
18-19 janvier	14 février	17 mars	

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Toutefois, le retrait du Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) et du Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) de la négociation pourrait avoir des incidences sur la capacité des parties à finaliser la négociation à court terme.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres.

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitent conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles reliés à des positions divergentes au sein des instances politiques attikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions au cours des derniers mois.

En juin 2021, le CAW a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le CAO s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton agit maintenant à titre de négociateur par intérim du CNA.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA.

À l'heure actuelle, des trois conseils de bandes attikameks, seul le CAM participe encore à la négociation territoriale globale.

Le gouvernement du Québec maintient le dialogue avec ses partenaires fédéraux et attikameks afin de tenter de trouver des voies de passage et des solutions mutuellement satisfaisantes pour toutes les parties impliquées, dans l'objectif de conclure une entente de principe dans les meilleurs délais.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{e} Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Tania Clercq	Ministère de la Justice
M^{e} Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
Mme Sophie Bussières	Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
Mme Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M^{e} Roxanne Gagné	Justice Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Dany Chilton	Négociateur en chef
M^{me} Sandra Vaillancourt	Secrétaire de direction, CNA
M^{e} Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
M^{me} Judith Ottawa	Négociatrice adjointe, Manawan

M. Jean-Pierre Mattawa	Négociateur Opitciwan (table auxiliaire)
M^{me} Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan
M^{me} Claudia Petiquay	Secrétariat au territoire, CNA
M. Gérald Ottawa	Secrétariat au territoire, CNA

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de la Justice
Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Ministère de la Justice

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères fédéraux.

LES CRIS

Modifications au chapitre 3 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois

a) L'objet des négociations

L'objet de la négociation est de finaliser le texte d'une convention complémentaire à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), qui vise à modifier le Chapitre 3, particulièrement en ce qui concerne les critères d'admissibilité des bénéficiaires cris, résidant hors territoire depuis plus de 10 ans consécutifs.

b) Les dates des rencontres

2022
aucune
2023
aucune

c) L'échéancier des négociations

Ne s'applique pas (en principe terminée)

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Aucune rencontre avec les trois parties présentes n'a eu lieu au cours du dernier exercice. Des rencontres bilatérales entre le gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie (GNC) ainsi qu'entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont cependant permis de convenir du texte définitif de l'entente. Celle-ci a été signée par le GNC et le gouvernement du Québec, elle chemine actuellement pour signature au gouvernement du Canada. Les négociations sont donc tout compte fait terminées et les parties finalisent les étapes d'approbation du texte convenu.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et Inuit
M^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et Inuit
M^{e} Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M^{me} Amanda DiMaio	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Jessica Tiboni	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Tyler Paquette	Justice Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M^{me} Melissa Saganash	Directrice générale adjointe, GNC
M^{me} Tina Petawabano	Directrice des relations avec les nations autochtones, GNC
M. Denis Blanchette	Avocat

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de la Justice
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Justice Canada

LES INNUS

a) L'objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d'un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés. Pour ce faire, les parties ont signé l'*Approche commune*, en 2000, ainsi que l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à la négociation du traité.

La communauté de Pessamit, signataire des deux premières ententes, s'est retirée de cette négociation en 2005 et a privilégié les recours aux tribunaux.

b) Les dates des rencontres

Pour l'année 2022-2023, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2022			
21 avril	5 mai	25-26 mai	1-2 juin
6-7 juillet	4 août	7-8 septembre	27-28 septembre
25-26-27 octobre	15 novembre		
	23-24 novembre		
2023			
24-25-26 janvier	7-8 février	21-22 février	7 mars
21-22 mars	28-29-30 mars		

En marge des rencontres tripartites, le gouvernement du Québec et le Regroupement Petapan se sont également rencontrés à plusieurs reprises pour négocier des sujets bilatéraux.

c) L'échéancier des négociations

Les trois parties ont mis les efforts nécessaires pour que les négociateurs puissent proposer un projet de traité à leurs mandants respectifs au printemps 2023. Ensuite, d'autres étapes doivent être franchies, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tiers.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le CAM a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG signée en 2004. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. La négociation d'un traité touche à tous les pans d'une société comme l'éducation, la santé et les services sociaux, le droit de la famille, l'économie, la fiscalité, le territoire, la sécurité des biens et des personnes. Les négociations doivent donc être menées dans le respect des droits autochtones, mais aussi dans le respect des droits individuels des personnes membres des communautés autochtones, et un équilibre doit être trouvé entre les intérêts des Autochtones et ceux du reste de la société. Le traité aborde donc de nombreuses questions complexes, qui touchent des régions où il y a une forte population non autochtone. L'équipe de négociation du gouvernement du Québec tente de concilier les intérêts du gouvernement du Québec avec les positions des autres parties pour présenter des solutions mutuellement satisfaisantes.

Il s'agirait du premier traité moderne sur le territoire du Québec après la *CBJNQ*, conclue en 1975, et la Convention du Nord-Est québécois, en 1978. De ce fait, le Traité Petapan deviendrait un jalon important, en étant le premier traité conclu au Québec en plus de 40 ans. Trois des neuf communautés innues sont en négociation, ce qui représente plus de 12 000 Innus (48 % de la population innue).

Le rythme soutenu des négociations au cours des derniers mois a permis aux équipes de faire des avancées substantielles sur des enjeux importants. Les parties ont récemment convenu de poursuivre ces efforts en vue de finaliser un projet de traité.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- De confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et d'obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations pourront exercer.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{e} Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

M^{e} Catheryne Bélanger	Ministère de la Justice
M^{e} Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois	Négociateur en chef
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{e} Rudi Ares	Justice Canada
M. Luc Lavigne	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Marie-Ève Sabourin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Audrey Brault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Myriam Babin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Matthew Case	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan

M^{e} Carl Nepton	Négociateur en chef
M^{me} Christine Tremblay	Négociatrice associée
M^{me} Julie Harvey	Conseillère au développement
M^{e} François Tremblay	Conseiller juridique
M^{e} Nancy Fillion	Conseillère juridique
M^{e} Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M^{e} Dominic Tremblay	Conseiller juridique
M. Paul Michaud	Comptable

Les coordonnateurs des négociations pour chaque communauté accompagnent l'équipe de négociation depuis l'automne 2017.

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de la Justice
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Commission de la construction du Québec
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
Ministère de la Sécurité publique
Ministère de la Culture et des Communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Hydro-Québec
Société des établissements de plein air du Québec
Ministère des Finances
Ministère de la Famille

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada
Ministère de la Justice
Agence canadienne d'évaluation environnementale
Office national de l'énergie
Agence parcs Canada
Garde côtière
Transports Canada
Environnement et Changements climatiques Canada
Finances Canada
Ministère des Pêches et Océans / Garde côtière
Ressources naturelles Canada
Secrétariat du Conseil du Trésor
Services aux Autochtones Canada
Défense nationale
Sécurité publique
Affaires mondiales
Travaux publics et approvisionnement
Commission canadienne de sûreté nucléaire

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, avec un organisme administratif représentant les trois communautés micmaques du

Québec appelé le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. À l'époque, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2008, les parties ont convenu d'une entente, appelée *Niganita'suatas'gl Ilsutaqann* (NI Process), qui engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

En 2012, les parties ont convenu d'une première entente-cadre intitulée Niganiljoga'tagan. L'objet de cette entente était d'engager les parties à négocier des ententes visant à concilier les positions des parties sur des sujets donnés tout en n'abordant pas la question des droits. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la suite d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications et son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

Depuis, les intérêts des trois parties ont évolué et des approches alternatives sont davantage explorées. Plusieurs des sujets d'intérêt d'abord établis à la table tripartite ont fait l'objet de discussions exploratoires ou de négociations bilatérales entre les Micmacs et le gouvernement du Canada (p. ex. concernant les pêches et les parcs) ou entre les Micmacs et le gouvernement du Québec, dans le but de faire des avancées plus significatives.

b) Les dates des rencontres

2022			
9 juin	1er août	12 octobre	23 novembre
2023			
11 janvier	9 février		

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

Après quelques années de discussions à un rythme plus ralenti compte tenu de l'asymétrie des mandats des différentes parties, et des avancées effectuées sur des sujets bilatéraux, les échanges à la table tripartite ont repris à un rythme plus régulier depuis juin 2021, au moment où les Micmacs ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre aux représentants du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral.

Les parties sont à explorer une nouvelle approche de négociation qui, tout en visant ultimement le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs et la conclusion d'un traité, encadrerait les autres discussions, en cours ou à venir, sur différents sujets d'intérêt commun, et qui pourrait mener à la conclusion d'ententes intérimaires ou sectorielles, bilatérales ou tripartites, selon les champs de compétence de chacun.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Denis Labossière	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Axel Gaba-Idiamey	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Nathalie L'Écuyer	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Miriam Lagacé	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Julia Dundas	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{e} Rudi Arès	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Mme Liane Murkejee	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Louis-Charles Gagnon Tessier*	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

M^me^ Liisa Macnaughton*	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^me^ Christine Skladany*	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

*À l'hiver 2023, les dossiers de négociation avec les Micmacs, qui étaient sous la responsabilité de l'équipe s'occupant de la région de l'Atlantique pour le gouvernement fédéral, sont tombés sous la responsabilité de l'équipe s'occupant du Québec.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M^me^ Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (en poste jusqu'au 17 février 2023)
M^e^ Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^me^ Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^me^ Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^e^ Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^me^ Morgane Besner	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de la Justice

Selon les sujets ciblés comme étant prioritaires par les parties au fil des discussions à venir, d'autres ministères pourraient être impliqués dans les négociations.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

LES NASKAPIS

Modifications au chapitre 13 de la Convention du Nord-Est québécois

a) L'objet des négociations

En janvier 2017, à la demande de la Nation Naskapie de Kawawachikamach (NNK) et dans le contexte de la négociation de l'*Entente tripartite sur le financement des services policiers 2018-2023*, le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) s'était engagé à contacter le ministère de la Sécurité publique du Canada concernant ses intentions quant à une éventuelle modification du chapitre 13 de la Convention du Nord-Est

québécois. La demande de la NNK a été considérée favorablement tant par le gouvernement du Québec que celui du Canada dans la mesure où elle pourrait permettre le règlement à très long terme de différents exposés dans la poursuite intentée contre les gouvernements du Canada et du Québec concernant le processus de renouvellement et le financement de l'Entente intérimaire (Entente intérimaire) sur la prestation des services policiers dans le village naskapi de Kawawachikamach 2015-2018. Cette poursuite est d'ailleurs toujours en suspens le temps que les négociations de la convention complémentaire se terminent. En mars 2023, l'Avenant numéro 3 à l'Entente intérimaire a été renouvelé jusqu'en mars 2025.

Le MSP coordonne les discussions dans le cadre des négociations; le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministère de la Justice participent à la négociation.

b) Les dates des rencontres

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie cette année.

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent la conclusion d'une entente de principe dans les meilleurs délais. Cependant, quelques étapes doivent encore être franchies, dont la consultation auprès du SRPNI et des directions d'affaires juridiques du ministère de la Justice et du MSP.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie cette année. Le MSP a échangé de manière bilatérale avec la NNK et le SRPNI.

f) Le nom des négociatrices pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{me} Nathalie Dion	Ministère de la Sécurité publique
M. Danny Renaud	Ministère de la Sécurité publique
M^{me} Nathalie Ney	Ministère de la Sécurité publique
M^{me} Noémie Mercier	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M^{me} Susan Doherty	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Kim Lepage	Sécurité publique Canada
M^{me} Habon Ismael	Sécurité publique Canada
M. Jacques Talbot	Sécurité publique Canada

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux rencontres pour la communauté autochtone

M. Paul Renzoni	Nation Naskapie de Kawawachikamach
M. William Moffat	Nation Naskapie de Kawawachikamach

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de la Justice du Québec
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

Justice Canada

---

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

2022-2023

Employés du SRPNI	154 596 $
Négociateurs externes	300 000 $
TOTAL :	454 596 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2022-2023, actuellement en cours et à venir pour l'année 2023-2024 incluant les détails sur :
   a) l'objet des négociations;
   b) la date des rencontres;
   c) l'échéancier des négociations;
   d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
   e) un état de situation des négociations;
   f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
   g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
   h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
   i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

LES ABÉNAQUIS

a) L'objet des négociations

Négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement entre le gouvernement du Québec et le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA), qui représente les Conseils des Abénaquis d'Odanak et de Wôlinak.

b) Les dates des rencontres

2022
25 octobre
2023
Aucune

c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont terminées. L'entente a été signée le 10 août 2022.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

À la suite d'une demande formulée par le GCNWA, à la fin de décembre 2017, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a entrepris des discussions avec ses représentants, en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement. Une rencontre de démarrage s'est déroulée en mai 2018; un premier projet d'entente a été transmis par le SRPNI, au mois d'août suivant, et deux rencontres de négociation ont eu lieu les 17 octobre et 5 décembre 2018.

Chaque partie a ensuite poursuivi ses démarches internes respectives pour documenter davantage certains éléments, entre autres concernant la question du territoire d'application d'une éventuelle entente.

Les discussions ont repris à un rythme plus soutenu à l'automne 2020, suite à un ralentissement dû au contexte de pandémie de Covid-19. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 11 mars 2022, et l'entente a été signée le 10 août 2022. Une rencontre a eu lieu le 25 octobre dernier pour la mise sur pied du comité de liaison.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Dominic Maltais	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. David Bernard	Directeur du bureau du Ndakinna
M^{e} Alexandre Carrier	Conseiller juridique
M. Edgar Blanchet	Conseiller

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les ministères suivants ont été consultés dans le cadre de la démarche : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune

et des Parcs, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère de la Culture et des Communications.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021 et les parties travaillent à la mise en œuvre de cette entente depuis.

b) Les dates des rencontres

2022	
18 juillet	9 décembre
2023	
Aucune rencontre formelle de négociation, mais plusieurs échanges ont été tenus entre les deux négociateurs, de même que des échanges au niveau administratif pour la mise en œuvre de l'entente.	

c) L'échéancier des négociations

L'entente ayant été signée en décembre 2021, les parties se concentrent maintenant sur sa mise en œuvre. L'entente a une durée de 10 ans et pourrait être renouvelée après ce terme.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

L'Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l'Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties travaillent à la mise en œuvre de cette entente depuis.

L'Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d'aide au développement économique et social de la communauté.

Des avancées ont eu lieu dans la mise en œuvre de l'Entente. Le gouvernement du Québec a notamment autorisé le transfert des terres qui serviront à l'agrandissement de la réserve de la communauté. Des discussions ont également eu lieu sur le projet d'électrification de la communauté ainsi que sur la planification de l'aménagement forestier et faunique sur le territoire de l'Entente.

Suite à l'élection d'un nouveau conseil de bande, le 10 mars 2023, les parties devront faire le point sur la mise en œuvre de l'Entente et convenir des prochaines priorités.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

Des représentants d'autres ministères ou organismes gouvernementaux peuvent contribuer aux discussions en fonction des sujets abordés.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Clifford Lincoln	Négociateur
M. Tony Wawatie	Chef
M. Norman Matchewan	Conseiller, conseil de bande
M. Mario St-Georges	Consultant embauché par le conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (anciennement ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs)

LES ALGONQUINS – CHASSE À L'ORIGNAL DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE

a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente avec la nation algonquine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'orignaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'orignal a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg le 18 août 2021. Une entente-cadre très similaire spécifique à cette communauté a également été conclue entre les ALB et le gouvernement du Québec le 18 août 2021. Les parties travaillent maintenant à la mise en œuvre des deux ententes-cadres.

b) Les dates des rencontres

2022			
7 avril	21 avril	12 mai	26 mai
28 juin	11 août	15 septembre	27 octobre
9 décembre			
2023			
16 février	16 mars		

c) L'échéancier des négociations

Les parties ont procédé à la signature des deux ententes-cadres en négociation le 18 août 2021. Les parties doivent convenir des modalités de la reprise de la chasse sportive à l'orignal, qui est prévue pour la période de la chasse de l'automne 2023 selon l'entente-cadre. Les parties doivent également élaborer une entente de collaboration d'ici la fin de l'entente-cadre, soit le 31 mars 2024.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La nation algonquine est préoccupée par l'état de la population d'orignaux dans la RFLV. Certains membres de cette nation ont tenu des manifestations à l'automne 2019 et à l'automne 2020, pendant la période de la chasse, pour réclamer un moratoire sur la chasse sportive à l'orignal dans la RFLV.

Après plusieurs mois de négociation intensifs, le gouvernement du Québec et la nation algonquine en sont arrivés à un accord de principe le 3 juin 2021. L'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la nation Anishnabe et le gouvernement du Québec a été signée le 18 août 2021. Une autre entente, l'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre les Algonquins de Lac-Barrière et le gouvernement du Québec, a également été signée le 18 août 2021 pour tenir compte des particularités du processus entamé avec la communauté de Lac-Barrière depuis la signature de l'entente trilatérale en 1991 et de l'entente bilatérale en 1998. Ces deux ententes-cadres prévoient des mesures intérimaires qui s'échelonnent sur quatre ans. Ces mesures comprennent notamment la suspension de la chasse sportive à l'orignal dans la RFLV pour les années 2021 et 2022.

Les parties travaillent actuellement à la mise en œuvre des deux ententes-cadres. Une table de négociation principale et un comité technique ont été mis sur pied et tiennent des rencontres bimensuelles. La communauté de Lac-Barrière collabore aux travaux de la table de négociation et du comité technique, de concert avec les représentants des autres communautés algonquines signataires de l'entente-cadre.

Dans la dernière année, les parties se sont surtout concentrées sur les travaux du comité technique et les discussions visant une reprise partielle de la chasse sportive en 2023. Le comité technique a déposé un rapport préliminaire à l'automne 2022. Ce rapport pose les bases d'une collaboration scientifique entre représentants gouvernementaux et autochtones en tenant compte des préoccupations des populations algonquines de façon spécifique.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur externe, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Caroline Trudeau	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Lucien Wabanonik	Négociateur, nation algonquine
M^{me} Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine
M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M^{me} Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Georges Lafontaine	Agent de communication, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Jean-Guy Whiteduck	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Brian Dumont	Négociateur adjoint, Lac-Simon
M. Mario St-Georges	Biologiste, représentant Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de la Justice du Québec

LES ALGONQUINS – LAC-SIMON

a) L'objet des négociations

Processus de discussion mis en place pour permettre au gouvernement du Québec et à la Première Nation Anishnabe de déterminer les enjeux auxquels la communauté est confrontée et d'y apporter des solutions satisfaisantes. Certaines de ces solutions pourraient être mises en place par la conclusion d'ententes ou par d'autres mécanismes établis par les parties.

b) Les dates des rencontres

2022	
14 septembre	30 novembre
2023	
23 janvier	

En marge des rencontres formelles de la table de négociation, des rencontres de travail ont également eu lieu entre les équipes pour faire avancer les discussions sur un texte d'entente.

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été déterminé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont échangé de manière approfondie sur les enjeux avec lesquels compose la communauté de Lac-Simon et ont discuté de la mise sur pied d'un forum dans lequel les solutions pour les résoudre pourraient être discutées. Le 18 janvier 2022, les parties ont conclu le Protocole d'entente sur la Table centrale. Ce protocole établit notamment les modalités de fonctionnement de ce forum ainsi que d'autres modalités qui guideront les discussions des parties. Pour les prochaines discussions des travaux de la Table centrale, Lac-Simon a indiqué la foresterie comme sujet à prioriser. À ce propos, des discussions ont eu lieu sur les enjeux que cette communauté rencontre dans le domaine de la foresterie. Des rencontres ont également eu lieu pour expliquer l'encadrement des activités d'aménagement forestier. Présentement, les parties discutent de consultation afin de favoriser la participation de Lac-Simon lors des activités d'aménagement forestier. En juillet 2022, Lac-Simon a publié une carte qui représente le territoire qu'elle considère comme étant le territoire traditionnel de la communauté et l'a soumis

au gouvernement du Québec comme le territoire à utiliser lors des consultations. Un projet d'entente de consultation étant en cours de négociation, des discussions sur ce territoire auront lieu afin d'en convenir les limites. En février 2023, la communauté a élu un nouveau chef et un nouveau conseil de bande. Les discussions doivent reprendre avec les nouveaux élus pour convenir de la suite du processus et des échéanciers.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^me^ Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^e^ Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me^ Marie-Ève Lacombe	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me^ Véronique Paul	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me^ Sylvie Poudrier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me^ Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Maxime Girard-Simmons	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M^me^ Adrienne Jérôme	Cheffe
M^me^ Pamela Papatie	Conseillère
M. Lucien Wabanonik	Vice-chef
M. Gislain Nequado	Employé du conseil de bande
M^e^ Charlotte Chicoine-Wilson	Avocate
M^e^ Flavie Ferrer	Consultante

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN

a) L'objet des négociations

Discussions visant la conclusion et la mise en œuvre d'une entente de nation à nation avec la Première Nation Abitibiwinni, laquelle pave la voie à des discussions soutenues, notamment au regard du développement minier, de la foresterie, de la faune et des aires protégées.

b) Les dates des rencontres

2022			
25 avril	15 mai	30 mai	20 octobre
9 novembre	18 novembre	14 décembre	
2023			
11 janvier	27 janvier	16 février	13 mars

c) L'échéancier des négociations

Des discussions sont en cours pour la mise en œuvre de l'entente jetant les bases d'une nouvelle relation, mais aucun échéancier n'est fixé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La première ronde de discussions entre les parties s'est soldée par la conclusion de l'*Entente jetant les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni,* le 11 août 2022. Cette entente a pour objet de renforcer les relations politiques, économiques et sociales des deux parties dans un esprit de respect mutuel, de coopération, de partenariat et de communication. Elle prévoit également des balises qui guideront les parties dans les négociations d'ententes sectorielles. Une deuxième ronde de négociation a débuté et des discussions ont lieu sur la faune, les mines, les aires protégées et sur la foresterie. Les discussions se déroulent dans un bon climat et des efforts sont fournis de part et d'autre pour l'atteinte des résultats.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Tania Clercq	Ministère de la Justice
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{e} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice

M^me^ Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me^ Catherine Plasse	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me^ Solenn Sanquer	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me^ Marie-Hélène	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me^ Sylvie Létourneau	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me^ Mathilde Gadoury Boissé	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me^ Élaine Cyr	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Jean Lapointe	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Daniel Spalding	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M^e^ Morgan Kendall	Négociateur et conseiller juridique
M. Steve Rankin	Employé du conseil de bande
M^e^ Gary Carrot	Conseiller juridique
M^e^ Sophia Ladovrechis	Conseillère juridique
M. Benoit Croteau	Employé du conseil de bande
M. James Cananasso	Vice-chef
M^me^ Joan Wylde	Conseillère
M^me^ Roxanne Germain	Employée du conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – TIMISKAMING FIRST NATION

a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente avec la Première Nation de Timiskaming concernant les camps autochtones sur le territoire revendiqué de la Première Nation.

Convenir d'une solution mutuellement acceptable concernant les bâtiments du lac des Quinze visés par les décisions rendues par les tribunaux entre 2013 et 2015.

b) Les dates des rencontres

2022			
28 avril	16-17 mai	22 juin	21 juillet
10 août	24 novembre	19 décembre	
2023			

Aucune rencontre

c) L'échéancier des négociations

En décembre 2022, une entente est intervenue avec les membres de la communauté visés par les jugements rendus par la Cour entre 2013 et 2015. Les discussions se poursuivent entre le gouvernement du Québec et le conseil de bande quant à la négociation d'une entente portant sur le sujet des camps. Suivant l'élection d'une nouvelle cheffe en mars 2023, l'échéancier des négociations devra être discuté avec le conseil de bande.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En août 2005, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) répertoriait sept membres de la communauté de Timiskaming ayant construit des habitations aux abords du lac des Quinze, dans la municipalité de Laverlochère-Angliers. Les habitations sont situées sur des terres du domaine de l'État, et les occupants n'ont aucun droit de propriété, bail, droit d'occupation ou autre autorisation quant aux terrains occupés.

Considérant que ces installations ne se qualifiaient pas comme étant des camps autochtones raisonnablement accessoires à l'exercice de droits ancestraux ou issus de traités, le MERN a entrepris des démarches d'évictions, invitant les Autochtones concernés à quitter les lieux et à remettre les terrains dans un état satisfaisant.

Devant l'inaction des personnes visées, en 2012, le gouvernement du Québec a entrepris des procédures judiciaires en éviction contre les sept membres. Entre avril 2013 et juin 2015, le tribunal a rendu des jugements favorables, que ce soit par défaut de plaider ou par défaut de comparaître.

Il a été demandé au MERN de trouver les moyens nécessaires pour que les occupants puissent demeurer légalement dans leur résidence avant d'envisager l'exécution des jugements.

Des discussions en ce sens ont été amorcées entre les parties en 2017, en vue de convenir d'un protocole d'entente. Ce processus a été suspendu à l'automne 2018 afin d'étudier à l'interne certaines pistes de solution permettant de faire progresser les échanges. La relance du processus n'a pu se réaliser en 2020 en raison de la situation de pandémie de la COVID-19. Les discussions ont repris en 2021. Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et les sept membres concernés ont convenu d'une entente le 19 décembre 2022. Par cette entente, les sept membres s'engagent à respecter les règles applicables au Québec et de la Première Nation, à payer un montant punitif et à renoncer au bénéfice du temps écoulé de la prescription des droits qui résulte du jugement, permettant ainsi à la Première Nation et au gouvernement du Québec de poursuivre les discussions en vue de convenir d'une entente à portée élargie sur l'établissement de camps des membres de la Première Nation sur le territoire public pour éviter que pareille situation ne se reproduise.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Mélanie Savoie	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M^{me} Andréanne Brière	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Arden McBride	Chef jusqu'en octobre 2022
M. Jean Miljour	Chef jusqu'en mars 2023
M^{me} Colleen Polson	Membre du conseil de bande
M^{me} Alisson McBride	Secrétariat de la Nation algonquine
M^{me} Lindsay McLaren-Polson	Administration, conseil de bande
M^{me} Roselyn Tebiscon	Administration, conseil de bande
M^{me} Cherie Stanger	Administration, conseil de bande
M^{e} Alain Bartleman	Avocat, Nahwegahbow Corbiere

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – WINNEWAY

Table sur l'assise territoriale

a) L'objet des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec la communauté de Winneway. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dans les différents domaines d'intérêt commun. Les négociations en cours visent à mettre en œuvre cette entente-cadre, plus précisément en négociant la création d'une assise territoriale.

b) Les dates des rencontres

2022
4 mai

En marge des rencontres formelles de la table de négociation, des rencontres de travail ont également eu lieu entre les équipes pour faire avancer les discussions sur un texte d'entente.

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le 25 août 2020, le gouvernement du Québec et Long Point First Nation (LPFN) ont renouvelé l'engagement de poursuivre les discussions sur la base de l'entente-cadre de 2008. Comme certains sujets requièrent la participation du gouvernement du Canada, ce dernier participe notamment aux négociations visant la création de l'assise territoriale de la communauté. À ce sujet, LPFN a consulté ses membres et a fait part aux autres parties du périmètre que sa population voudrait comme assise territoriale. Le gouvernement du Québec a pris acte de ce choix et a fait des propositions que LPFN a rejetées. En mars 2022, le Québec et LPFN ont convenu de poursuivre les discussions en bilatéral. Un projet d'entente a été discuté, mais demeure à être finalisé.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

M[me] Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Gaétan Fortin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M[me] Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M[e] Tania Clercq	Ministère de la Justice
M[me] Stéphanie Jacques	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Chef du conseil
M[me] Sharon Hunter	Directrice des relations intergouvernementales
M. Leonard Polson	Ancien chef
M. Jerry Polson	Conseiller
M. David Schulze	Avocat
M[me] Joëlle Perron-Thibodeau	Avocate

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

Table sur la desserte policière

a) L'objet des négociations

Les discussions visent à :

- mettre en place des mesures temporaires afin d'assurer une présence policière autochtone dans la communauté de Winneway;
- la création d'un corps de police autochtone régional qui fournirait une desserte policière à Winneway,

b) Les dates des rencontres

2022		
6,13,20 et 27 avril	4,11,18,25 mai	1,8,15,22 et 29 juin
20 et 27 juillet	17, 29 et 31 août	5,12, 19 et 26 octobre
2,9,16,23 et 30 novembre	7,14 décembre	
2023		
11 et 18 janvier	8 et 29 mars	

c) L'échéancier des négociations

Bien qu'aucun échéancier ne soit établi, les parties veulent la conclusion rapide d'une entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec la communauté de Winneway. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dont une entente sur la sécurité publique. Depuis plusieurs années, Winneway estime que la desserte policière offerte par la Sureté du Québec (SQ) ne répond pas aux besoins de sa communauté.

Conscient de l'importance et l'urgence de fournir à Winneway des services policiers professionnels, dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément aux lois et aux règlements applicables, le gouvernement du Québec a mis en place un comité d'action rapide pour proposer des solutions. Ce comité réunit les représentants du SRPNI, du MSP, de la SQ, de Sécurité publique Canad, de Timiskaming First Nation (TFN), de la Première Nation de Kebaowek et de Winneway. Le gouvernement du Québec a procédé à la nomination de M. Michel Martin à titre de facilitateur pour ce dossier.

L'objectif du gouvernement du Québec dans cette négociation est d'offrir une desserte policière à Winneway qui répondrait le mieux aux enjeux de cette communauté tout en optimisant les ressources.

Dès octobre 2021, des négociations intensives ont eu lieu au sein de ce comité. Pour agir rapidement, le Comité a convenu de procéder de travailler à une approche progressive pour la mise en place de cette desserte policière autochtone. Des mesures immédiates permettront une présence policière autochtone à Winneway d'ici à ce que des solutions plus pérennes soient trouvées.

En juillet 2022, une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec et les communautés de Winneway, Kebaowek et TFN est intervenue afin que les corps de police de TFN et Kebaowek puissent desservir la communauté de Winneway. La SQ demeure l'autorité compétente responsable du territoire et coordonne la desserte en collaboration avec les CPA des deux communautés.

Les discussions entre les parties continuent afin de mettre en place un corps de police régional.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Michel Martin	Facilitateur
M. Jean-Sébastien Dion	Ministère de la Sécurité publique
M^{me} Annick Larose	Ministère de la Sécurité publique
M. Dany Renaud	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Henry Rodgers	Chef du conseil de bande
M. Steeve Mathias	Négociateur
M^{me} Sharon Hunter	Directrice des relations intergouvernementales
M. Lloyd Alcan	Consultant
M, Jean Cotten	Facilitateur
M. Jean Vicaire	Coordonnateur
M^{e} David Schulze	Avocat

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

LES CRIS – GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE

Entente de financement pour l'exercice financier 2022-2023 concernant l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec

a) L'objet des négociations

L'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* (ci-après l'Entente), laquelle a été approuvée par le décret n^{o} 745-2012 du 4 juillet 2012, prévoit que le gouvernement du Québec devra financer le

Gouvernement de la Nation Crie (GNC) selon des ententes de financement quinquennales, dont la première est prévue par le chapitre VI de l'Entente elle-même. Cet engagement a également été intégré à la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*, à l'alinéa 11.3.17. Les négociations ont visé à répondre à cet engagement de financement.

b) Les dates des rencontres

Des rencontres préparatoires ont été tenues au sein du gouvernement du Québec, et plusieurs éléments ont été convenus sans besoin de rencontres formelles, par des échanges de courriels, étant donné que cette entente reprend essentiellement les mêmes éléments que l'entente précédente sur le même sujet. Deux rencontres entre les juristes au dossier ont eu lieu pour finaliser certains éléments de l'entente.

c) L'échéancier des négociations

L'entente couvrant l'année financière 2022-2023, les négociations devaient se conclure avant le 31 mars 2021, ce qui fut fait.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Afin de respecter les engagements de financement du gouvernement du Québec, tout en permettant la révision de l'Entente, il a été décidé de conclure une entente de financement d'une durée d'une année seulement. Seul le SRPNI a pris un engagement financier à la hauteur de 5 000 000 $ annuellement. L'Entente engage également les parties à poursuivre des discussions sur la révision de la mise en œuvre de l'Entente.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M^{me} Marie-José Thomas	Administratrice d'État affectée auprès du secrétaire général et greffier du Conseil exécutif
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, chef d'équipe du Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M^{e} Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, avocat

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Mme Mélissa Saganash	Directrice générale adjointe au GNC
M^{e} John Hurley	Avocat au cabinet Gowling WLG

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun

Ententes entre le gouvernement du Québec, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et le Gouvernement de la nation crie en matière de foresterie

a) L'objet des négociations

Renouvellement des arrangements financiers au fondement de l'*Entente relative à la valorisation des activités traditionnelles cries* (EVAT) et d'un régime collaboratif de gestion forestière. Ce dernier découle de l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* de 2012, dans le cadre de l'harmonisation du régime forestier adapté pour les Cris et de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. Il est prévu que les Cris et le gouvernement du Québec mettront en place un régime collaboratif de gestion des ressources forestières sur les terres de la catégorie II du territoire visé au chapitre 3 de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris*. L'EVAT et le régime collaboratif doivent faire l'objet d'un renouvellement pour la période de 1er avril 2021 au 31 mars 2026.

b) Les dates de rencontre

2022

7 avril

Il s'agit de la seule rencontre ayant impliqué l'ensemble des parties, mais les représentants du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (à cette époque des Forêts, de la Faune et des Parcs) ont eu des rencontres de nature technique impliquant des représentants du GNC, pour discuter séparément des enjeux relatifs à la conclusion de l'EVAT. Un retour à la table n'a pas eu lieu en ce qui concerne le régime collaboratif de gestion forestière.

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le GNC sont engagés, depuis le printemps 2020, à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une nouvelle entente destinée à succéder à l'EVAT et au régime collaboratif de gestion forestière. Dans les deux cas, le démarrage des négociations est conforme aux dispositions de l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses*, qui fixait au plus tard le 1er avril 2020 l'engagement des parties à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une entente de renouvellement en ces matières. Il n'y a pas d'échéancier aux négociations, mais leur résultat doit couvrir la période de cinq ans débutant le 1er avril 2021 et se terminant le 31 mars 2026.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations entreprises ont été en pause entre janvier 2021 et décembre 2021, au moment de la reprise souhaitée par les parties. Des différences d'interprétation relativement à l'expérience vécue pendant la première phase de déploiement du régime collaboratif de gestion forestière ont soulevé des enjeux auxquels les parties ont réfléchi, afin de préciser leur vision et d'établir la contribution aux coûts de mise en œuvre du régime pour sa deuxième phase de déploiement. En 2022, les parties avaient eu une rencontre d'échange et de partage de leur compréhension et de leurs préoccupations, afin de retrouver des conditions favorables à la poursuite des négociations. Pour ce faire, les parties ont notamment séparé les discussions relatives à l'EVAT, laquelle s'est conclue en août 2022. Les discussions plus complexes entourant la vision du régime collaboratif de gestion forestière reprendront aussitôt que possible. Par ailleurs, au sein du comité de liaison permanent, le sujet de la reprise des négociations a été discuté à quelques occasions, sans offrir d'occasion favorable à une reprise. De nouveaux enjeux rapportés par les représentants du GNC, concernant la localisation et la qualité de la ressource forestière garantie aux entreprises cries, représentant un volume annuel de 350 000 m^3 de matière ligneuse dans les limites de la forêt commerciale située sur le territoire d'application du régime forestier adapté de l'entente connue comme la *Paix des braves*, ont été orientés au sein du Conseil Cris-Québec de l'économie forestière.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Alain Sénéchal	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), sous-ministre associé aux forêts
M. Jacques Brunelle	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), directeur de la coordination et des orientations stratégiques par intérim, secteur des forêts
M. Simon St-Georges	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), Direction de la coordination et des orientations stratégiques, conseiller
M. Nicolas-Pascal Côté	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), directeur de la gestion des approvisionnements en bois
M. Jean-Pierre Veilleux	Ministère de la Justice, conseiller juridique
M^{me} Marie-José Thomas	Administratrice d'État affectée auprès du secrétaire général et greffier du Conseil exécutif

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, secrétaire adjoint
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, chef d'équipe

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Richard Shecapio	Négociateur du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – GCC(EI) – et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Paul John Murdoch	Conseiller juridique et secrétaire du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. David Heritage	GNC, négociateur
M. Jean-Sébastien Clément	Gowling WLG, conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

Discussions en vue de la révision du cadre législatif applicable à la Commission scolaire crie

a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de l'Éducation (MEQ) discutent avec le GNC et la Commission scolaire crie (CSC) d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CSC.

b) Les dates des rencontres

2022
1er juin, 13 juillet, 26 septembre, 1er décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et de la CSC de réviser le cadre législatif applicable à la CSC, le MEQ et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit ont proposé à la nation crie la mise en place d'une table de discussion avec leurs représentants, laquelle a pour intention de répondre aux questions d'intérêt immédiat de la CSC, tout en permettant au gouvernement du Québec d'avoir une meilleure compréhension des demandes et enjeux soulevés par la nation crie relativement à une modernisation de la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* (LIPA-CIN, ch.I-14), de même que ses incidences sur la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ). La nation crie souhaite procéder à la révision en deux phases, et les discussions viennent de s'amorcer.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M^me^ Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M^me^ Marie-Josée Blais	Ministère de l'Éducation, sous-ministre adjointe
M^me^ Josée Arseneault	Ministère de l'Éducation, directrice
M^me^ Catherine Gélineau	Ministère de l'Éducation, conseillère
M^e^ Sylvie Boulay	Ministère de la Justice, avocate
M^e^ Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, avocate
M^me^ Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M^me^ Caroline Mark	CSC, directrice générale
M^me^ Stella Masty	GNC, négociatrice
M^me^ Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique
M. Denis Blanchette	Gowling WLG, conseiller juridique
M. David Heritage	GNC, conseiller

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun

Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le GNC et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSSBJ) d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

b) La date de rencontre

2022

13 septembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et de la CCSSSBJ de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une table de discussion avec les représentants des deux parties. Les discussions viennent de s'amorcer, et les parties discutent de l'élaboration d'un protocole d'entente qui viserait à encadrer les discussions à la table.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Desharnais	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjoint
M^{me} Catherine Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjointe
M^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M^{me} Geneviève Landry	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale adjointe
M^{me} Julie Gauthier	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice
M^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M. Bertie Wapachee	CCSSSBJ, président
M. Daniel St-Amour	CCSSSBJ, directeur général
M. Richard Shecapio	GNC
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M. Justin Ringer	CCSSSBJ, directeur
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES HURONS-WENDATS

a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

b) Les dates des rencontres

2022			
7 avril	14 avril	22 avril	28 avril
13 mai	19 mai	2 juin	3 juin
2023			
8 février	22 février		

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur des principes menant à une entente portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault se sont rencontrés le 17 mars 2022. Lors de cette rencontre, ils ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation. Suivant cette rencontre, les discussions entre les parties se sont amorcées en vue de convenir d'une entente sur la consultation. Les parties ont gardé un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à l'été 2022. Les discussions ont repris en février 2023. Entre-temps, plusieurs échanges ont eu lieu entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation huronne-wendat. Les parties tentent d'établir les compromis possibles en vue de poursuivre les discussions afin d'en arriver à une entente mutuellement acceptable dans de brefs délais.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M. Vincent Bastien	Négociateur adjoint, Conseil de la Nation huronne-wendat

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les ministères suivants ont été consultés dans le cadre de la démarche : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère de la Culture et des Communications.

LES INNUS - UASHAT MAK MANI-UTENAM

a) L'objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont repris des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente serait la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

b) Les dates des rencontres

Discussions « nation à nation »

2022			
7 avril	14 avril	22 avril	11 mai

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitaient convenir d'une entente d'ici la fin du printemps 2022. Aucun nouvel échéancier n'a été fixé par les parties, suivant l'élection d'un nouveau conseil de bande en juin 2022.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Un calendrier prévoyant les échéanciers a aussi été convenu à l'été 2021. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. Les discussions sur le projet d'entente n'ont pas activement repris depuis l'élection d'un nouveau conseil de bande.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette	Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam
M^{e} Marie-Claude André-Grégoire	Conseillère juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de l'Économie et de l'Innovation
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Ministère de l'Éducation
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Ministère de la Santé et des Services sociaux

LES INNUS – ESSIPIT ET MASHTEUIATSH

a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table pour discuter d'un protocole de consultation et d'accommodement en lien avec la stratégie sur le caribou forestier.

b) Les dates des rencontres

2022			
25 avril	9 mai	24 mai	7 juin
28 juin	30 juin	8 juillet	14 juillet
15 juillet	10 août		

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitaient tenter de s'entendre sur des principes de consultation dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Suivant le dépôt d'une poursuite par les communautés innues d'Essipit et Mashteuiatsh en lien avec la stratégie sur le caribou forestier, les parties ont tenté de s'entendre sur des principes menant à une entente portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais, avant le dépôt du projet de stratégie pour consultation. Après la scission du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, les discussions sur une entente ne se sont pas poursuivies.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Hugo Jacqmain	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Olivier Bourdages-Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Michael Ross	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
M^{e} Dominic Tremblay	Conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES INNUS - NUTASHKUAN

a) L'objet des négociations

Découlant d'engagements pris en 2019 envers la communauté de Nutashkuan pour la création d'une Table Québec-Nutashkuan, le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Nutashkuan ont amorcé des discussions sur la gestion du caribou.

Les Innus de Nutashkuan aimeraient convenir avec le gouvernement du Québec d'une entente en matière de protection et de gestion du caribou.

b) Les dates des rencontres

2022			
27 juillet	29-30 août	26 septembre	13 octobre
19 octobre	15-16 novembre		
2023			
30 janvier	7 février	21 février	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été convenu entre les parties. Les Innus de Nutashkuan avaient toutefois souligné au gouvernement du Québec un intérêt à s'entendre rapidement.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions tenues à l'hiver et au printemps 2021 ont permis d'établir une compréhension commune de la situation préoccupante du caribou forestier sur la Basse-Côte-Nord. Les Innus de Nutashkuan désirent collaborer avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, maintenant le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), pour la conservation et la gestion du caribou. Les Innus travaillent sur un code de pratique à l'égard du prélèvement du caribou. Toutefois, compte tenu de l'importance du caribou dans la culture innue, les Innus de Nutashkuan ont exprimé l'importance qu'une certaine forme de prélèvement puisse continuer d'être exercée. Le MELCFFP a accepté de poursuivre les discussions sur la base d'une suspension de la chasse alimentaire et en prévoyant un nombre très limité de prélèvements à des fins culturelles et éducatives. Après un référendum positif de la communauté, les discussions se poursuivent sur cette base.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Moncef Bouaziz	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Charlène Lavallée	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Alexis Brodeur	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Véronique Yelle	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M^{me} Thérèse Courtois	Conseil des Innus de Nutashkuan
M. Vincent Gerardin	Consultant
M. Jean Mestokosho	Conseil des Innus de Nutashkuan
M. Alain Chabot	Consultant
M^{e} Dominic Tremblay	Conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES MALÉCITES

Discussions bilatérales en vue de convenir d'une entente de « nation à nation » et d'ententes sectorielles entre la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk et le gouvernement du Québec

a) L'objet des négociations

Depuis l'automne 2018, des discussions exploratoires sont en cours entre des représentants du SRPNI et des représentants de la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk (PNWW) concernant une entente de « nation à nation » entre les parties ainsi que des ententes sectorielles sur des sujets ciblés.

Suivant un ralentissement dû au contexte de pandémie de Covid-19, les discussions ont repris à un rythme plus soutenu à compter de l'automne 2020 concernant une entente de « nation à nation », une entente en matière de consultation et d'accommodement.

b) Les dates des rencontres

2022			
10 mai	22 mai	14 juin	13 juillet
20 septembre	29 novembre		
2023			
23 mars			

c) L'échéancier des négociations

Les parties ont finalisé l'entente de « nation à nation », laquelle a été signée en juin 2022. La mise en œuvre de cette entente et la poursuite des négociations d'ententes sectorielles suivent leurs cours.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNMV a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNMV en tant qu'observateur aux discussions entre la PNMV et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt une approche bilatérale sur des dossiers d'intérêt commun.

e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur les paramètres de la négociation et les objectifs généraux

des parties articulés autour du développement d'une relation politique plus structurée et significative.

Ces échanges ont permis de dégager une compréhension commune pour la suite, notamment autour de sujets d'intérêt pour la PNWW (processus de consultation et d'accommodement; activités de chasse, de pêche et de piégeage; acériculture; développement économique; lieux d'intérêt; patrimoine et culture).

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent également être invités à participer selon les sujets de discussion.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M^{e} Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNMW
M^{e} Jacynthe Ledoux	Négociatrice pour le Grand Conseil de la PNMW
M^{e} Léonie Boutin	Conseillère juridique
M^{e} Audrey Poirier	Conseillère juridique
M^{e} Laurence Maher	Conseillère juridique, Grand Conseil de la PNMW
M. Bruno Thériault	Consultant, Grand Conseil de la PNWW

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

LES MICMACS (NATION)

a) L'objet des négociations

À l'instar du modèle de l'entente de consultation conclue avec les Micmacs concernant les activités relatives aux hydrocarbures, le gouvernement du

Québec veut poursuivre des discussions bilatérales sur d'autres sujets d'intérêt commun qui pourraient faire l'objet d'ententes sectorielles.

b) Les dates des rencontres

2022			
22 avril 4 août	27 mai	31 mai	23 juin
2023			
29-30 mars			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l'établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d'un dialogue soutenu, qui peut mener à la négociation d'ententes sur des sujets d'intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

Les efforts des dernières années ont notamment porté sur la filière des hydrocarbures, qui a mené à la conclusion, en février 2020, de l'*Entente entre les Mi'gmaq et le Québec sur le processus de consultation et d'accommodement à l'égard d'activités relatives aux hydrocarbures*. Plusieurs rencontres du comité de liaison prévu à l'entente ont eu lieu depuis, pour assurer sa mise en œuvre, notamment dans le contexte de la nouvelle *Loi mettant fin à la recherche d'hydrocarbures ou de réservoirs souterrains, à la production d'hydrocarbures et à l'exploitation de la saumure*. Plusieurs activités de consultation sont à prévoir auprès des Micmacs concernant, entre autres, les travaux requis pour procéder à la fermeture de puits dans le contexte de cette nouvelle loi.

Un autre sujet d'intérêt concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Deux rencontres ont eu lieu en 2022 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux.

Le 30 septembre 2021, le gouvernement du Québec a également nommé un négociateur, M. Gilles Rouleau, pour agir à titre de représentant du gouvernement du Québec dans différents dossiers d'intérêt pour les Micmacs. Celui-ci entretient un dialogue en continu avec le leadership micmac sur différents dossiers ciblés par les chefs.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Sophie Bussières	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

D'autres représentants du gouvernement peuvent être conviés aux rencontres en fonction des sujets discutés.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{e} Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Morgane Besner	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES MICMACS – LISTUGUJ

a) L'objet des négociations

À l'été 2022, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et la communauté de Listuguj ont conclu *l'Entente relative à l'accès à des volumes ligneux, à la gestion des travaux de récolte du Listuguj Migmaq Government et à l'octroi de subventions 2022-2023*. Cette entente vise à résoudre certains enjeux dans le dossier de la foresterie, mais engage également le gouvernement du Québec à négocier une entente à plus long terme sur d'autres sujets d'intérêt pour la communauté, en plus de la foresterie, notamment concernant la consultation et l'accommodement ainsi que la faune et les parcs.

Des tables de discussion parallèles ont été mises en place à l'hiver 2023 pour entamer les échanges à propos de ces différents sujets.

b) Les dates des rencontres

2023	
28 février	22 mars

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et la communauté de Listuguj tiennent des discussions depuis de nombreuses années dans le dossier de la foresterie. Jusqu'à présent, ces discussions ont porté principalement sur des aspects opérationnels concernant la récolte de bois annuelle de la communauté. Différents enjeux se sont présentés au fil des années qui ont parfois ralenti ou freiné les discussions. L'engagement renouvelé des parties a permis de mettre en place un contexte favorable à la collaboration.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Maxime Boily	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Sophie Bussières	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Marie-Christine Adam	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Sébastien Ross	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Nicolas-Pascal Côté	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, conseil de bande de Listuguj
M. Fred Metallic	Directeur, Listuguj Migmaq Government
M. Sky Metallic	Conseiller, conseil de bande de Listuguj
M. Martin Cummings	Ingénieur forestier, consultant
M. George Martin	Conseiller, conseil de bande de Listuguj
M^{e} Zachary Davis	Avocat, consultant
M. Alexander Morrison	Conseiller, conseil de bande de Listuguj

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

LES MOHAWKS - KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

L'arrivée d'un nouveau négociateur du gouvernement du Québec à l'été 2021, l'ancien ministre M. Geoffrey Kelley, et aussi l'élection d'un nouveau conseil de bande au cours de la même période, ont favorisé un renouvellement des relations entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke (CMK). Ce contexte a permis de faire avancer les discussions, notamment à propos de :

1) deux documents jugés fondateurs, à savoir la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* et l'*Entente-cadre,* dont les dernières itérations remontent à 2009 et donc les objectifs sont de définir les balises de la relation entre le gouvernement du Québec et le CMK et d'encadrer les négociations à l'aide de tables (centrale et sectorielles) de concertation. Les paramètres de ces tables sont également définis par ces documents;

2) dossiers d'intérêt commun à travailler de manière prioritaire, notamment celui concernant la réfection du pont Honoré-Mercier et le financement d'un centre multifonctionnel (centre culturel) à Kahnawake.

Malgré l'écart des positions des parties sur certaines questions, une approche centrée sur la transparence a permis, de part et d'autre, de retrouver un dialogue constructif. Ainsi, le renouvellement des relations, l'accroissement et surtout l'amélioration significative des communications permettent de constater des avancements dans des dossiers encore récemment perçus comme étant sans issue et permettent d'entrevoir des règlements sur

certaines questions centrales, comme celles liées aux documents jugés fondateurs mentionnés précédemment.

b) Les dates des rencontres

La table centrale de négociation Québec-Kahnawake n'a pas tenu de rencontre formelle en 2022-2023, mais plusieurs échanges ont eu lieu entre le négociateur principal du gouvernement du Québec et le chef responsable des relations de Kahnawake avec le Québec afin de régler des enjeux spécifiques et relationnels. Par ailleurs,

c) L'échéancier des négociations

Les différents projets sont abordés régulièrement lors des réunions des tables de travail et des résultats sont attendus dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Des discussions intenses se sont tenues à l'automne 2021 et l'hiver 2022 afin de parvenir à une entente concernant les documents fondateurs cités plus haut. Les échanges ont repris en novembre 2022 après une brève interruption. Ces documents prévoient notamment la relance formelle des différentes tables de concertation (centrale et sectorielles).

En plus de ces échanges informels, des rencontres importantes se sont tenues entre le négociateur principal du gouvernement du Québec et certains chefs responsables du CMK, les 12 et 26 janvier ainsi que le 9 février 2023. Ces rencontres ont porté sur la relance des discussions, suivant l'interruption de 2022, et plus particulièrement sur les dossiers de la filière « transports », dont notamment le projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Samuel Fiset	Conseiller, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Tania Clercq	Ministère de la Justice
M^{me} Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Mike Delisle	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Lindsay LeBorgne	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M^{me} Tracey Snow	Technicienne, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

Des représentants d'autres secteurs du CMK accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES NASKAPIS

Négociation d'une convention complémentaire pour le chapitre 19 de la Convention du Nord-Est québécois sur le Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage

a) L'objet des négociations

Les négociations visent la révision du Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage (Programme) afin, notamment, de bonifier l'aide financière offerte aux bénéficiaires naskapis. La demande de révision du Programme a été déposée par les Naskapis en octobre 2016 et les discussions avec le gouvernement du Québec ont débuté au printemps 2017.

b) La date des rencontres

2022
Aucune rencontre
2023
Aucune rencontre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi. Les parties désirent s'entendre sur le projet de convention complémentaire dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie cette année en raison, d'une part, d'une demande financière supplémentaire de la partie naskapie qui a exigé des analyses additionnelles et, d'autre part, de la campagne électorale provinciale. À la suite de cette dernière, le dossier « faune » du gouvernement du Québec est devenu la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, occasionnant quelques retards. Les parties souhaitent tout de même s'entendre sur le contenu de la convention complémentaire dans les meilleurs délais et à la satisfaction de tous.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Hugo Jacqmain	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Zara Dionne	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Véronique Yelle	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Julie Bisonnette	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M^{me} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{me} Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Robert Prévost	Nation naskapie de Kawawachikamach
M. Thomas Dougherty	Nation naskapie de Kawawachikamach
M^{me} Theresa Chemaganish	Nation naskapie de Kawawachikamach

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

2022-2023	Employés du SRPNI	386 695 $
	Négociateurs externes	233 466 $
	TOTAL :	620 161 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2022-2023 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), et déposées au greffe de ce dernier, est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au SRPNI.

LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

1 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Jeunes
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Services d'aménagement paysager et de déneigement"
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
9405-7569 Québec Inc. (Groupe EXT)
Date de signature : 4 avril 2022

---

2 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III volet garantie de prêt
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Actorowin".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Actorowin
Date de signature : 8 avril 2022

---

3 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III volet infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "K103 Radio Tower".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
CKRK K-103 FM Mohawk Radio Kahnawake Association
Date de signature : 8 avril 2022

---

4 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III, volet soutien à la consultation
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure de l'expertise nécessaire pour participer aux consultations initiées par le Gouvernement du Québec.
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Conseil de la Nation Huronne-Wendat
Date de signature : 19 avril 2022

---

5 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Atelier Frank Polson".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Frank Polson
Date de signature : 20 avril 2022

---

6 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Poursuite du coaching du gérant et assistant-gérant du dépanneur".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Société économique de Kiticisakik
Date de signature : 20 avril 2022

---

7 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Expansion d'Entrepôt Frank".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Entrepôt Frank
Date de signature : 20 avril 2022

---

8 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Jeunes
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Acquisition d'une machinerie multifonctionnelle".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Kevin Bélanger inc.
Date de signature : 20 avril 2022

---

9 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Garantie de prêt
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Consolidation financière Entreprises forestières JFP inc.".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Les Entreprises Forestières JFB inc.
Date de signature : 2 mai 2022

---

10 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Garantie de prêt auprès de l'Institution financière jusqu'à concurrence de 31 500 $ pour une durée de 5 ans pour le projet " Pêcherie Georges Gingras Nicolas".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Société de crédit commercial autochtone (SOCCA)
Date de signature : 4 mai 2022

---

11 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Garage communautaire Wendake".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Conseil de la Nation Huronne Wendat
Date de signature : 4 mai 2022

---

12 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Construction d'un bâtiment commercial".
Parties :
Pahin Électrique inc.
Date de signature : 12 mai 2022

---

13 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Arbrakan inc."
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Arboriculture Arbrakan inc.
Date de signature : 17 mai 2022

---

14 - Avenant à l'Entente de financement développement économique - Femmes Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Deuxième et 3e tranches de subvention au montant maximal de 20 000 $ et de 8 850 $
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Keskamizit Corps & Cheveux (propriétaire)
Date de signature : 17 mai 2022

---

15 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Projet de coordination nationale du Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion de saines habitudes de vie, et ce, dans différentes communautés autochtones du Québec

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Québec en forme

Date de signature : 20 mai 2022

---

16 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Achat d'un chargeur".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Date de signature : 20 mai 2022

---

17 - Avenant de l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'Initiatives Autochtones III Volet Action communautaire

Objet :

Rencontre tenue le 26 mai 2022 pour établir un réaménagement du calendrier de versement.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Awacak

Date de signature : 31 mai 2022

---

18 - Convention d'aide financière dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Financement "Garage communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Innus de Nutashkuan

Date de signature : 1 juin 2022

---

19 - Entente de Nation en Nation entre le Gouvernement du Québec et la Première Nation WOLASTOQIYIK (MALÉCITE) WAHSIPEKUK

Objet :

Renouveler la relation entre les Parties dans un esprit de nation à nation guidé par le respect des principes suivants:
Considérer, dans le cadre de toutes les discussions et de la mise en oeuvre de la présente Entente ou toute autre entente intérimaire ou sectorielle en découlant, les réalités et spécificités particulières de la PNWW;
Collaborer, coopérer et innover dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la présente Entente ou toute autre entente intérimaire ou sectorielle en découlant;
Valoriser la communication et le partage d'information dans un esprit de compréhension et de respect mutuel;
Tenir compte des principes et engagements découlant de la présente Entente dans l'ensemble de leur relation.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Grand Conseil de la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk, grand chef

Date de signature : 2 juin 2022

---

20 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure

Objet :

Soutenir le projet "Maison d'hébergement de seconde étape".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Foyer pour femmes autochtones de Montréal

Date de signature : 14 juin 2022

---

21 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Garage - Travaux publics".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg

Date de signature : 14 juin 2022

---

22 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Le SAA soutient le projet "Acquisition de Bastien Industries" d'un prêt de 150 000 $.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Société de crédit commercial autochtone

Date de signature : 16 juin 2022

---

23 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Projet de "Rénovation du terrain de baseball".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de Bande des Algonquins de Lac-Barriere (Chef)

Date de signature : 20 juin 2022

---

24 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Toit pour la patinoire communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des bandes des Algonquins de Lac-Barrière

Date de signature : 22 juin 2022

---

25 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructures

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Relocalisation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or

Date de signature : 22 juin 2022

---

26 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet appelé "Cercle économique régional des Premières Nations - Mashteuiastsh 2022"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Société de développement économique Ilnu

Date de signature : 30 juin 2022

---

27 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Économie locale

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Aide au développement économique locale 2021-2022 à 2023-2024"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil Bande des Algonquins de Lac-Barrière

Date de signature : 7 juillet 2022

---

28 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Participer au financement du projet "Études - Centre communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil bande de la Première Nation de Kebaowek (KFN)

Date de signature : 20 juillet 2022

---

29 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de la Première Nations Wolastoqiyik Wahsipekuk

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (chef)

Date de signature : 21 juillet 2022

---

30 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'd'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population Uashat mak Mani-Utenam

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

Date de signature : 21 juillet 2022

---

31 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wendake.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Huronne-Wendat

Date de signature : 28 juillet 2022

---

32 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagement généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Gespeg.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Micmac de Gespeg

Date de signature : 8 août 2022

---

33 - Entente sur la consultation et l'accommodement entre les Abénakis et le gouvernement du Québec

Objet :

Consultation et l'accommodement entre les Abénakis et le gouvernement du Québec.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Abénakis (Chef de la communauté d'Odanak)

Date de signature : 11 août 2022

---

34 - Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation

Objet :

Aide financière maximale de 10 000 000 $ au cours des exercices financiers 2022-2023 à 2025-2026 pour soutenir le développement économique.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Première Nation Abitibiwinni

Date de signature : 11 août 2022

---

35 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Action communautaire

Objet :

Troisième tranche de subvention au montant de 9 000 $ et une 4e tranche de subvention au montant de 1 000 $.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Awacak

Date de signature : 12 août 2022

---

36 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités du financement du projet appelé "École de Val-d'Or et offre de services sur communauté"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Jeunes Musiciens du Monde

Date de signature : 12 août 2022

---

37 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Regroupement des Centres d'Amitié Autochtone du Québec

Date de signature : 12 août 2022

---

38 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Mamowinitotan - Vivre ensemble"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Tourisme Autochtone Québec

Date de signature : 12 août 2022

---

39 - Avenant de l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'Initiatives Autochtones III (FIA III) Volet Développement économique

Objet :

Participer au financement du projet "K&P's Auto Body and Paint".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

K&P's Auto Body and Paint S.E.N.C. (Copropriétaire)

Date de signature : 12 août 2022

---

40 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Garantie de prêt

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "K&P Auto Body and Paint S.E.N.C".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

K & P's Auto Body and Paint S.E.N.C. (Copropriétaire)

Date de signature : 15 août 2022

---

41 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement à la mission et aux activités de l'organisme.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Tukisivallirutitsanut Parnaitiit (Secrétaire-trésorier)

Date de signature : 19 août 2022

---

42 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Agrandissement station EKO".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Conseil de la Nation Huronne-Wendat
Date de signature : 22 août 2022

---

43 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Gestion Uenutan Inc".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Gestion Uenutan Inc.
Date de signature : 6 septembre 2022

---

44 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Expension Hébergement aux cinq sens".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Hébergement aux cinq sens (Présidente)
Date de signature : 7 septembre 2022

---

45 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :
Modalités de financement du projet de "Spiruline Océane".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Jardins secrets d'Océane inc.
Date de signature : 7 septembre 2022

---

46 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes entrepreneurs

Objet :
Modalités de financement du projet "Démarrage Pêcherie Mathieu Brière".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Pêcherie Mathieu Brière
Date de signature : 22 septembre 2022

---

47 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Point de services à Saint-Michel-des-Saints".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Centre d'Amitié autochtone de Lanaudière
Date de signature : 26 septembre 2022

---

48 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Animation culturelle".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Centre d'Amitié autochtone de Lanaudière
Date de signature : 26 septembre 2022

---

49 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement pour la réalisation de sa mission et de ses activités.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de Sept-Îles

Date de signature : 27 septembre 2022

---

50 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Mohawk Island Vacation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Mohawk Island Vacations

Date de signature : 27 septembre 2022

---

51 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé "Nigan Odji".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de Maniwaki

Date de signature : 29 septembre 2022

---

52 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet intitulé " Mowsogokan".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de Val-d'Or

Date de signature : 29 septembre 2022

---

53 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Apprendre Tradition Inuit".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre Unicura

Date de signature : 6 octobre 2022

---

54 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Organisateur communautaire et navigateur de services"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de La Tuque

Date de signature : 11 octobre 2022

---

55 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Économusée".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Atikuss

Date de signature : 11 octobre 2022

---

56 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé " Notre vraie nature".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Notre vraie nature s.e.n.c.

Date de signature : 27 octobre 2022

---

57 - Avenant de l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'Initiatives Autochtones III (FIA III) Volet Développement économique

Objet :

Demande de financement additionnelle de 82 450 $.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Jeffrey Nelson Roofing and Construction (Propriétaire)

Date de signature : 3 novembre 2022

---

58 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières

Date de signature : 4 novembre 2022

---

59 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Kwe! À la rencontre des peuples autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Organisme Kwe! À la rencontre des peuples autochtones

Date de signature : 8 novembre 2022

---

60 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Modalités de financement "Point de service Shawinigan".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières (Directrice générale)

Date de signature : 8 novembre 2022

---

61 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Manawan.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Manawan (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

62 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Opitciwan.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

63 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Gesgapegiag.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Micmacs de Gesgapegiag (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

64 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Akwesasne.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Mohawks d'Akwesasne

Date de signature : 10 novembre 2022

---

65 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population Kebaowek.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation de Kebaowek (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

66 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Mashteuiatsh.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

67 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Essipit.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Premières Nations des Innus d'Essipit (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

68 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wôlinak.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Abénaquis de Wôlinak (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

69 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Nutashkuan.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Innus de Nutashkuan (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

70 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement de l'organisme.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Association des familles Awacak - Petits êtres de lumière

Date de signature : 11 novembre 2022

---

71 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Consolidation des services".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Résilience Montréal (Directeur général)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

72 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Animation culturelle".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Montréal autochtone (Directeur général)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

73 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Unités d'hébergement cool box".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

74 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Développement économique - Entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Centre d'affaires".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

75 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Regroupement de théâtres pan-Nunavik".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Théâtre Aarsiq (Coordonnateur général)

Date de signature : 16 novembre 2022

---

76 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :
Définir les modalités du financement du projet "Réfection de la station-service".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 16 novembre 2022

---

77 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Programme Deviens 2022-2023".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Fondation Nouveau Sentier (directrice générale)

Date de signature : 16 novembre 2022

---

78 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire et Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités et le projet "Intervention de proximité".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Centre d'entraide et d'amitié et autochtone de Senneterre (Directrice générale)

Date de signature : 17 novembre 2022

---

79 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Teioronhioen - Consolidation des services".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Centre d'amitié autochtone de Montréal (directeur général)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

80 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Discussion en vue d'une entente sur le caribou forestier".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Conseil des Innus de Nutashkuan (Chef)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

81 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Pessamit.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Le Conseil des Innus de Pessamit (Cheffe)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

82 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :
Établir les engagements généraux des parties de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et le conditions de vie de population de Long Point First Nation.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Le Conseil de Long Point First Nation (Chef)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

83 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et le conditions de vie de population de la Première Nation de Wolf Lake.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation de Wolf Lake (Cheffe)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

84 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Service de transfert d'entreprises des Premières Nations".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Commission de développement économique des Premières Nations Québec-Labrador (Directeur général)

Date de signature : 29 novembre 2022

---

85 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "X-Training Wendake".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Performance X-Training Wendake S.E.N.C. (Président)

Date de signature : 1 décembre 2022

---

86 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Matimekush - Lac John

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Innu de Matimekush - Lac John (Le Conseil)

Date de signature : 1 décembre 2022

---

87 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Infrastructure

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Trois-Rivières - Travaux de décontamination".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Société immobilière du regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (Directeur général)

Date de signature : 6 décembre 2022

---

88 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Consolidation des services 2022-2023".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Open Door Montréal / La Porte Ouverte de Montréal (Président)

Date de signature : 8 décembre 2022

---

89 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Développement d'un pôle de services à Gespeg".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

La Nation Micmac de Gespeg

Date de signature : 8 décembre 2022

---

90 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Cercle économique interrégional des Peuples autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi Témiscamingue

Date de signature : 8 décembre 2022

---

91 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Catégorie Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Développement et consolidation des activités".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Wapikoni Mobile (Directrice générale)

Date de signature : 14 décembre 2022

---

92 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Garantie de prêt.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

La Banque Nationale du Canada (Directeur entreprise)

Date de signature : 14 décembre 2022

---

93 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et le conditions de vie de population de Wemotaci.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Atikamekew de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 15 décembre 2022

---

94 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Sciages GP".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Sciages GP Inc. (Président)

Date de signature : 16 décembre 2022

---

95 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Productions Hourglass Eleven".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Productions Hourglass Eleven (Promoteur)

Date de signature : 16 décembre 2022

---

96 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon (Cheffe)

Date de signature : 20 décembre 2022

---

97 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kitigan Zibi

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil de Bande de Kitigan Zibi Anishinabe

Date de signature : 20 décembre 2022

---

98 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kitcisakik.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Date de signature : 20 décembre 2022

---

99 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Soutien aux opérations et prestation de services directs 2022-2023 et 2023-2024".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre Mamik Lac-Saint-Jean (Directrice générale)

Date de signature : 22 décembre 2022

---

100 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Soutien aux opérations et prestation de services directs 2022-2023 et 2023-2024".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre Mamik Saguenay (Directrice générale)

Date de signature : 22 décembre 2022

---

101 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Catégorie Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Soutien aux opérations et prestation de services directs 2022-2023 et 2023-2024".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est (Directrice générale)

Date de signature : 22 décembre 2022

---

102 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Coordonnateur de soutien".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Foyer pour femmes autochtones de Montréal (Présidente)

Date de signature : 9 janvier 2023

---

103 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Coordonnateur de soutien".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Foyer pour femmes Autochtones de Montréal (présidente)

Date de signature : 9 janvier 2023

---

104 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Expo-science autochtone".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (Trésorier)

Date de signature : 16 janvier 2023

---

105 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (Directeur général)

Date de signature : 18 janvier 2023

---

106 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes entrepreneurs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Mise à niveau des équipements de Bastien Industries"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Bastien Industries (Propriétaire)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

107 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA III) volet Soutien à la consultation - Projet spécifique

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Participation au processus de négociation portant sur un protocole de consultation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Huronne Wendate (Directrice générale)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

108 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Expédition Premières Nations - Volet 1".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Expédition Premières Nations (Directeur général)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

109 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Poste de coordonnatrice en développement socioéconomique et mobilisation des milieux".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (Directrice générale)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

110 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Construction D. Newashish - Achat d'une nouvelle machine".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Construction D. Newashish (Propriétaire)

Date de signature : 25 janvier 2023

---

111 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Produits Second Nature".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Produits Seconde Nature (Propriétaire)

Date de signature : 25 janvier 2023

---

112 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Définir les modalités de financement pour le projet "Festival international Présence autochtone".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Terres en vue - Société pour la diffusion de la culture autochtone (Promoteur)

Date de signature : 26 janvier 2023

---

113 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Infrastructure

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Point de services de Gatineau".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (Directrice générale)

Date de signature : 26 janvier 2023

---

114 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Projets autochtones du Québec (Directrice générale)

Date de signature : 8 février 2023

---

115 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Entrepôt pour la librairie Hannenorak"

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Librairie Hannenorak S.E.N.C.

Date de signature : 8 février 2023

---

116 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Agents de développement 2022-2027".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (Chef)

Date de signature : 8 février 2023

---

117 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Unamen Shipu.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil des Innus d'Unamen Shipu (Chef)

Date de signature : 8 février 2023

---

118 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Odanak.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Abénakis d'Onanak (Chef)

Date de signature : 8 février 2023

---

119 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet

Objet :

Définir les modalités de financement du projet de participation au processus de négociation d'une entente de collaboration.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Conseil)

Date de signature : 14 février 2023

---

120 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Fab Lab Atikamekw".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la nation Atikamekw (Grand Chef)

Date de signature : 16 février 2023

---

121 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé "Expansion des Entreprises BCI".

Parties :

Les Entreprises Brian Cloutier Inc. (Président)

Date de signature : 16 février 2023

---

122 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalité de financement du projet "Lancement de la décennie internationale des langues autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Minwashin (Directrice générale)

Date de signature : 17 février 2023

---

123 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Agente d'accueil et agente communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre multiservices pour autochtones en milieu urbain à Kébek

Date de signature : 22 février 2023

---

124 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Ekuanitshit.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Innus de Ekuanitshit

Date de signature : 23 février 2023

---

125 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Volet Développement économique - catégorie Entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Scierie Tackipotcikan".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 24 février 2023

---

126 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé "Table Québec-Nation algonquine sur l'orignal 2022-2023"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishinabeg

Date de signature : 24 février 2023

---

127 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation

Objet :

Définir les modalités d'aide financière pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaire pour participer aux consultations initiées par le Gouvernement du Québec.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit (Directeur développement)

Date de signature : 1 mars 2023

---

128 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage .ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Lac-Rapide.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Algonquins de Lac-Barrière

Date de signature : 7 mars 2023

---

129 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet " Rénovation du centre communautaire d'Ivujivik ".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Village Nordique de Ivujivik

Date de signature : 8 mars 2023

---

130 - Avenant à l'entente de financement FIA III - Volet Aide aux Autochtones en Milieu urbain - Infrastructures

Objet :

Concernant le projet "Acquisition et rénovation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié Autochtonesde Sept-Iles (Présidente)

Date de signature : 16 mars 2023

---

131 - Avenant à l'entente de financement du FIA III - Volet Développement économique

Objet :
Concernant le projet " Service d'aménagement paysager et de déneigement".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Groupe EXT (Président)

Date de signature : 16 mars 2023

---

132 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Modalité de financement du projet "Propulsion relève inclusive".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Aéro Montréal (Directrice générale)

Date de signature : 16 mars 2023

---

133 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Consolidation des services".

Parties :
Projets Autochtones du Québec

Date de signature : 16 mars 2023

---

134 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation

Objet :
Définir les modalités de financement à titre de soutien à la consultation pour permettre au Secrétariat de se doter de la structure et de l'expertise nécessaire pour participer et répondre aux consultations initiées par le Gouvernement du Québec.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Le Secrétariat Mi'Gmawei Mawiomi (Directrice générale, int.)

Date de signature : 20 mars 2023

---

135 - Entente particulière établissant les modalités d'application du FIA IV

Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de a Première Nation de Timiscamingue.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Conseil de la Première Nation de Timiscamingue (Chef)

Date de signature : 22 mars 2023

---

136 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Partenariat

Objet :
Définir les modalités de financement à la coordination et à la mise en œuvre du programme.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (Directrice générale)

Date de signature : 24 mars 2023

---

137 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :
Réaliser le projet "Développement d'un pôle de services à Gespeg".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Nation Micmac de Gespeg (Chef)

Date de signature : 24 mars 2023

---

138 - Entente de financement

Objet :

Octroi d’une aide financière maximale de 4 000 000 $ au Conseil mohawk de Kahnawake pour le projet de construction du nouveau Centre de la culture et des arts de Kahnawake.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil mohawk de Kahnawake (Directeur général des infrastructures)

Date de signature : 27 mars 2023

---

139 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Maintien des clubs autochtones du Québec".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Club des petits déjeuners du Canada (Vice-présidente, Chef de la direction financière)

Date de signature : 29 mars 2023

---

140 - Entente de financement du projet des gardiens des aires protégées découlant de l'entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation

Objet :

Définir les modalités de financement du projet des gardiens des aires protégées.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Cheffe)

Date de signature : 29 mars 2023

---

141 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Achat d'un camion sableur".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Innus d'Unamen Shipu (Chef)

Date de signature : 29 mars 2023

---

142 - Entente de financement pour l'exercice financier 2022-2023 concernant l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James

Objet :

Entente de financement pour l'exercice financier 2022-2023.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Les Cris d’Eeyou Istchee (Président)

Date de signature : 30 mars 2023

---

143 - Convention de subvention

Objet :

Mise en œuvre des recommandations du Comité sur l’application de la Loi modifiant le Code des professions et d’autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (Directrice générale)

Date de signature : 30 mars 2023

---

144 - Avenant à l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) - volet Développement économique - Femmes

Objet :

Prolongation de la durée de l'entente concernant le projet "Gestion Uenutan Inc.".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Gestion Uenutan Inc. (Présidente)

Date de signature : 31 mars 2023

---

145 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet " Le Grand Rassemblement 2023".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (Directeur général)

Date de signature : 31 mars 2023

---

146 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

L'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (Président)

Date de signature : 31 mars 2023

---

147 - Convention de subvention

Objet :

Mise en œuvre des recommandations du Comité sur l’application de la Loi modifiant le Code des professions et d’autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (Directeur exécutif)

Date de signature : 31 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2022-2023. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux.

La liste des rencontres est disponible sur le site Quebec.ca

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelé « la commission Viens », veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent

---

Bilan

En septembre 2022, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 86 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation[1].

Sommes dépensées du budget

Un montant de 200 M$ sur cinq ans a été annoncé dans le cadre du Budget 2020 du gouvernement du Québec pour donner suite aux recommandations de la commission Viens et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La totalité de ces sommes a été engagée. Voici les mesures annoncées.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales
MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MEQ : Ministère de l'éducation du Québec
MSP : Ministère de la Sécurité publique
SHQ : Société d'Habitation du Québec
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2022-2023	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 $	14 993 750 $
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	2 750 000 $	18 400 000 $
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	1 055 228 $	4 144 285 $
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 $	3 812 487 $
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	913 921 $	3 688 068 $
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers oeuvrant au sein des CPA	MSP	998 542 $	3 557 005 $
	DPCP	106 894 $	458 158 $
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	227 843 $	1 001 543 $
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	353 000 $	814 400 $
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 $	1 200 000 $
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 $	5 000 000 $

[1] Lien internet: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/srpni/commission_viens/rapport-etape-commission-viens-septembre-2022.pdf

Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés de l'État des secteurs public et parapublic	SRPNI	260 000 $	800 000 $
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 $	7 749 849 $
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 $	5 450 000 $
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 $	2 520 000 $
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuits	MJQ	506 000 $	2 477 500 $
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 $	1 015 000 $
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	3 850 860 $	15 508 900 $
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 013 401 $	11 908 608 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	MJQ		3 600 000 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	500 000 $	2 400 000 $
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuits (Comité de justice) et augmenter les budgets d'opération des comités existants	MJQ	1 948 500 $	7 215 500 $
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuits.	MJQ	987 500 $	4 050 000 $
Bonifier la rémunération des rédacteurs à contrat, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation.	MJQ	745 000 $	2 930 000 $
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	300 000 $	600 000 $
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois.	MEQ	3 598 000 $	14 234 000 $
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	900 000 $	4 100 000 $
Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 $	1 095 000 $
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 971 255 $	11 656 983 $
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	107 190 $	366 247 $
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 $	6 000 000 $
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 $	2 550 000 $
Mettre en place une maison d'hébergement de 2e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 $
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP		144 000 $
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	209 700 $	646 600 $
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI	1 000 000 $	1 000 000 $
Total		**41 170 239 $**	**168 067 883 $**
Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des ¨Premières Nations et des Inuit 2022-2027			
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ		400 000 $
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ		440 000 $
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	350 000 $	1 150 000 $
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	390 218 $	640 218 $
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 $	2 700 000 $
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	1 000 000 $	3 000 000 $
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté	MSSS	200 000 $	400 000 $

auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles			
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	800 000 $	1 500 000 $
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	80 000 $	880 000 $
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES		4 014 234 $
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la commuté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ		4 800 000 $
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	2 000 000 $	2 200 000 $
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	750 000 $	3 750 000 $
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières nations	MJQ	400 000 $	400 000 $
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	1 500 000 $	5 500 000 $
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens		**8 370 218 $**	**31 774 452 $**
Total J'ai espoir		**49 540 457 $**	**199 862 335 $**

Sommes engagées – Plan d'action

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des ¨Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens					
#	**Mesure**	**Source**	**M/O**	**2022-2023**	**Total 2022-2027**
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	**PA**	**MSP**	62 000 $	310 000 $
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	**PA**	**MEQ**	109 782 $	9 263 482 $
		Viens	**MEQ**	390 218 $	640 218 $
3.6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	**Viens**	**MSSS**	900 000 $	2 700 000 $
3.7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	**Viens**	**MSSS**	1 000 000 $	3 000 000 $
3.8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	**Viens**	**MSSS**	200 000 $	400 000 $
3.9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	**Viens**	**SRPNI**	800 000 $	1 500 000 $
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	**PA**	**MES**	1 920 000 $	12 110 700 $
		Viens	**MES**	80 000 $	880 000 $

4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	**PA**	**MES**	300 000 $	1 386 700 $
		Viens	**MES**		4 014 234 $
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	**PA**	**MTESS**		3 600 000 $
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	**PA**	**MTESS**		215 000 $
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	**PA**	**SRPNI**		1 000 000 $
4.12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la commuté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	**Viens**	**SHQ**		4 800 000 $
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire	**PA**	**MSSS**	1 000 000 $	5 000 000 $
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	**PA**	**MSSS**	600 000 $	2 200 000 $
		Viens	**MSSS**	2 000 000 $	2 200 000 $
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	**PA**	**SRPNI**		1 599 000 $
5.4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	**Viens**	**MSSS**	750 000 $	3 750 000 $
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	**PA**	**MSSS**	225 000 $	810 000 $
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciarisée en collaboration avec des organismes spécialisés	**PA**	**MSP**	846 300 $	5 597 500 $
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	**PA**	**MSP**	500 000 $	1 500 000 $
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	**PA**	**MSP**	500 000 $	1 500 000 $
6.4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	**Viens**	**MJQ**	400 000 $	400 000 $
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	**PA**	**MJQ**	500 000 $	500 000 $
		Viens	**MJQ**	1 500 000 $	5 500 000 $
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	**PA**	**DPCP**	30 000 $	170 000 $

Sous-total Enveloppe Plan d'action	**6 593 082 $**	**41 348 382 $**
Sous-total Fonds Viens	**8 020 218 $**	**29 784 452 $**
Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027	**14 613 300 $**	**71 132 834 $**

Mise en oeuvre

Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait des sommes dépensées pour l'année 2022-2023, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à l'été 2023.

Voici l'information pertinente pour les années financières 2020-2021 et 2021-2022. Il est à noter que l'utilisation des sommes s'est avérée plus ardue dans le contexte de la pandémie, mais aussi en raison de la rareté de la main-d'œuvre.

	2020-2021	**2021-2022**
Sommes annoncées	6 765 057 $	30 783 321 $
Nombre de mesures	17	35
Sommes dépensées	4 531 611 $	22 059 882 $
Sommes mises de côté pour utilisation ultérieure.	2 020 000 $	6 042 718 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, les partenaires autochtones et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations et de l'utilisation de la somme de 200 M$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

De la même manière, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des premières Nations et Inuit* 2022-2027 (Plan d'action), lancé en juin 2022, s'appuie sur des échanges similaires en plus des consultations de l'hiver 2022 qui avaient permis aux élus autochtones et aux organisations autochtones de se prononcer sur leurs besoins, sur leurs priorités et sur les actions à mettre en place. Plusieurs de ses mesures constituent des réponses aux appels à l'action de la Commission Viens et de L'ENFFADA.

Rapports

- En septembre 2022, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 86 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation.

Sommes engagées

Les sommes engagées pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de L'ENFFADA proviennent de deux enveloppes distinctes sous la responsabilité du SRPNI :

- 200 M$ réservé au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA (Fonds Viens);
- 100 M$ réservé pour le Plan d'action.

En 2022-2023, les mesures qui se sont ajoutées font toutes partie du Plan d'action, indépendamment de la source de financement. L'utilisation des sommes est décrite dans les tableaux qui suivent. Il est à noter que le second ne porte que sur les actions qui répondent à une recommandation de la Commission Viens.

Sommes engagées – Fonds Viens

CPA : Corps de police autochtones **ENPQ :** École nationale de police du Québec	**DPCP :** Directeur des poursuites criminelles et pénales **MSSS:** Ministère de la Santé et des Services sociaux **MES :** Ministère de l'Enseignement supérieur **MEQ :** Ministère de l'éducation du Québec **MSP :** Ministère de la Sécurité publique **SHQ :** Société d'Habitation du Québec **SCF :** Secrétariat à la condition féminine **MJQ :** Ministère de la Justice		
Mesure	**MO**	**2022-2023**	**Total 2020-2025**
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 $	14 993 750 $
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	2 750 000 $	18 400 000 $
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	1 055 228 $	4 144 285 $
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 $	3 812 487 $
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	913 921 $	3 688 068 $
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers oeuvrant au sein des CPA	MSP	998 542 $	3 557 005 $
	DPCP	106 894 $	458 158 $
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	227 843 $	1 001 543 $
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	353 000 $	814 400 $
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 $	1 200 000 $
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 $	5 000 000 $
Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés de l'État des secteurs public et parapublic	SRPNI	260 000 $	800 000 $
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 $	7 749 849 $
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 $	5 450 000 $
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 $	2 520 000 $
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuit	MJQ	506 000 $	2 477 500 $
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 $	1 015 000 $
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	3 850 860 $	15 508 900 $
Assurer le financement récurrent, à Val-d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 013 401 $	11 908 608 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	MJQ		3 600 000 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	500 000 $	2 400 000 $
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuit (Comité de justice) et augmenter les budgets d'opération des comités existants	MJQ	1 948 500 $	7 215 500 $
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuit.	MJQ	987 500 $	4 050 000 $
Bonifier la rémunération des rédacteurs à contrat, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation.	MJQ	745 000 $	2 930 000 $
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	300 000 $	600 000 $
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois.	MEQ	3 598 000 $	14 234 000 $
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	900 000 $	4 100 000 $

Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 $	1 095 000 $
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 971 255 $	11 656 983 $
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	107 190 $	366 247 $
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 $	6 000 000 $
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 $	2 550 000 $
Mettre en place une maison d'hébergement de 2e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 $
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP		144 000 $
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	209 700 $	646 600 $
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI	1 000 000 $	1 000 000 $
Total		**41 170 239 $**	**168 067 883 $**
Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des ¨Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la CERP et de l'ENFADA			
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ		400 000 $
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ		440 000 $
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violence	MJQ	350 000 $	1 150 000 $
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	390 218 $	640 218 $
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 $	2 700 000 $
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	1 000 000 $	3 000 000 $
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	MSSS	200 000 $	400 000 $
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	800 000 $	1 500 000 $
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	80 000 $	880 000 $
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES		4 014 234 $
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la commuté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ		4 800 000 $
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	2 000 000 $$	2 200 000 $
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	750 000 $$	3 750 000 $
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	MJQ	400 000 $	400 000 $
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	1 500 000 $	5 500 000 $
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI		**8 370 218 $**	**31 774 452 $**
Total J'ai espoir		**49 540 457 $**	**199 862 335 $**

Sommes engagées – Plan d'action

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des ¨Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens					
#	**Mesure**	**Source**	**M/O**	**2022-2023**	**Total 2022-2027**
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	**PA**	**MSP**	62 000 $	310 000 $

3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	**PA**	**MEQ**	109 782 $	9 263 482 $
		Viens	**MEQ**	390 218 $	640 218 $
3.6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	**Viens**	**MSSS**	900 000 $	2 700 000 $
3.7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	**Viens**	**MSSS**	1 000 000 $	3 000 000 $
3.8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	**Viens**	**MSSS**	200 000 $	400 000 $
3.9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	**Viens**	**SRPNI**	800 000 $	1 500 000 $
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	**PA**	**MES**	1 920 000 $	12 110 700 $
		Viens	**MES**	80 000 $	880 000 $
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	**PA**	**MES**	300 000 $	1 386 700 $
		Viens	**MES**		4 014 234 $
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	**PA**	**MTESS**		3 600 000 $
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	**PA**	**MTESS**		215 000 $
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	**PA**	**SRPNI**		1 000 000 $
4.12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la commuté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	**Viens**	**SHQ**		4 800 000 $
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire	**PA**	**MSSS**	1 000 000 $	5 000 000 $
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	**PA**	**MSSS**	600 000 $	2 200 000 $
		Viens	**MSSS**	2 000 000 $	2 200 000 $

5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	**PA**	**SRPNI**		1 599 000 $
5.4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	**Viens**	**MSSS**	750 000 $	3 750 000 $
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	**PA**	**MSSS**	225 000 $	810 000 $
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciarisée en collaboration avec des organismes spécialisés	**PA**	**MSP**	846 300 $	5 597 500 $
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	**PA**	**MSP**	500 000 $	1 500 000 $
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	**PA**	**MSP**	500 000 $	1 500 000 $
6.4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	**Viens**	**MJQ**	400 000 $	400 000 $
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	**PA**	**MJQ**	500 000 $	500 000 $
		Viens	**MJQ**	1 500 000 $	5 500 000 $
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	**PA**	**DPCP**	30 000 $	170 000 $
Sous-total Enveloppe Plan d'action				**6 593 082 $**	**41 348 382 $**
Sous-total Fonds Viens				**8 020 218 $**	**29 784 452 $**
Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027				**14 613 300 $**	**71 132 834 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et es Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action constitue, pour certaines mesures, la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n^{o} 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi). Afin de soutenir les familles dans leurs recherches de renseignements, la Loi déroge notamment à certains régimes d'accès en permettant la communication de certains renseignements personnels concernant un enfant à sa famille élargie ou toute personne significative. Elle prévoit également que le ministre peut faire enquête auprès d'un établissement, d'un organisme ou d'une congrégation religieuse sous certaines conditions.

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la conseillère spéciale pour le soutien aux familles, M^{me} Anne Panasuk, la nouvelle Direction de soutien aux familles, créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1er septembre 2021, ainsi que l'Association des familles Awacak.

La Direction de soutien aux familles coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année

2022-2023, soit les 17 mai, 20 septembre, 6 décembre 2022 ainsi que le 14 février 2023; l'application de la Loi suit son cours.

Campagne de sensibilisation à la violence conjugale et familiale

En réponse à l'appel à la justice nº 7 du rapport complémentaire Québec de l'ENFFADA, le SRPNI, en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, a lancé en juin 2022 et en mars 2023 une campagne de sensibilisation à la violence conjugale et familiale. Cette initiative a été réalisée en partenariat avec les organisations autochtones suivantes : Femmes autochtones du Québec, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, l'Association des femmes cries d'Eeyou Istchee et l'Association des femmes inuit du Nunavik – Saturviit. La somme de 288 383,93 $ a été allouée à cette campagne diffusée dans les milieux autochtones.

Rapports

Plan d'action national

L'appel à la justice 1.1 du rapport national de l'ENFFADA concerne l'élaboration d'un plan d'action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021 et un rapport d'avancement a été publié en 2022. Pour chacun de ces documents, le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi ont lieu depuis dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- Des rencontres entre professionnels ont eu lieu le 7 avril, les 5 et 19 mai, le 16 juin, le 29 septembre, le 20 octobre, les 17 et 30 novembre et le 16 décembre 2022. Des rencontres ont également eu lieu le 19 janvier, le 16 février et 16 mars 2023.
- Une rencontre entre sous-ministres s'est déroulée le 15 décembre 2022.

Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux, s'est déroulée le 10 janvier 2023 en présence du ministre Lafrenière et de fonctionnaires du SRPNI.

Sommes engagées

En 2022-2023, quatorze mesures totalisant des investissements de 42,6 M$ (2022-2027) ont été annoncées, en réponse à l'ENFFADA. Celles-ci sont financées à même l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M$ et celle du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MSP : Ministère de la Sécurité publique
MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2022-2023	Total 2020-2025
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	DPCP	106 894 $	458 158 $
	MSP	998 542 $	3 557 005 $
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 $	3 812 487 $
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 $	1 200 000 $
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 $	5 000 000 $
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 $	7 749 849 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	500 000 $	2 400 000 $
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 $	6 000 000 $
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 $	2 550 000 $
Mettre en place une maison d'hébergement de 2e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 $
Total		**8 367 841 $**	**33 727 499 $**

Mesures annoncées dans le Plan d'action

#	Mesure	Source	MO	2022-2023	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	**MCC**	400 000 $	8 404 700 $
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	**MES**		2 000 000 $
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	**MCC**	790 000 $	7 950 000 $
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	**MCC**	500 000 $	5 200 000 $
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	**MCC**	500 000 $	1 500 000 $
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et	Plan d'action	**MCC**	1 900 000 $	5 700 000 $

#	Mesure	Source	MO	2022-2023	Total 2022-2027
	l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés				
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	**SRPNI**	4 000 000 $	4 000 000 $
		Fonds Viens		1 000 000 $	1 000 000 $
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	**MJQ**	0 $	800 000 $
		Fonds Viens	**MJQ**	0 $	400 000 $
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	**MJQ**	230 000 $	2 070 000 $
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	Plan d'action	**MJQ**	0 $	1 320 000 $
		Fonds Viens	**MJQ**	0 $	440 000 $
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Fonds Viens	**MJQ**	350 000 $	1 150 000 $
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	**MJQ**	260 000 $	1 300 000 $
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	**MSP**	771 418 $	771 418 $
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	**MSSS**	0 $	0 $
TOTAL				**10 701 418 $**	**44 006 118 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Les crédits demandés au Conseil du Trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

En plus de la somme de 200 M$ annoncée au Budget 2020 pour la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission Viens), un montant de 2 M$ sur deux ans, soit 1 M$ pour l'exercice financier 2021-2022 et 1 M$ pour l'exercice financier 2022-2023, a été demandé au Conseil du trésor pour soutenir les familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement de santé et de services sociaux.

Le Budget du Québec 2023 a rendu disponible un montant supplémentaire de 4,5 M$ sur cinq ans (2023-2028) pour le soutien aux familles d'enfants disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement de santé et de services sociaux.

Ce soutien financier vise notamment l'accompagnement des familles autochtones dans le contexte de l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi 79). La Loi 79 constitue une réponse à l'appel à la justice nº 20 de l'ENFFADA, demandant au gouvernement « de remettre aux familles autochtones toutes les informations dont il dispose concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tous autres centres de santé au Québec ».

Le Budget du Québec 2022 a rendu disponible une somme de 100 M$ pour l'élaboration du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027, lancé en juin 2022. Une part de ces investissements ont permis de concrétiser des initiatives en réponse aux recommandations des deux commissions d'enquête.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant les Métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

Action communautaire
Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

Développement économique
Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

Économie sociale
Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

Mobilisateur économique
Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

Développement social
Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

Aide aux Autochtones en milieu urbain
Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

Services directs
Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

Infrastructures
Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2022-2023 s'élève à 5 328 803 $, soit 199 719 $ dans le cadre du PPA et 5 129 084 $ dans le cadre du FIA IV.

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord 2023	Sept-Îles	5 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	23e Semaine pour l'élimination de la discrimination raciale	Val-d'Or	3 000 $
Productions du Raccourci	Film Les coulisses d'Amos raconte son histoire	Amos	5 000 $
La Caravane de Phoebus	Festival Ciné-Corps à Rennes	Montréal	5 000 $
Intergénérations Québec	Livre sur la cohabitation intergénérationnelle	Montréal	5 000 $
Oktoécho	Spectacle chant de gorge inuit	Montréal	4 000 $
Mundial Montréal	Mundial Montréal 2022	Montréal	2 000 $
Cégep de Sept-Îles	L'école d'art du 22e siècle	Sept-Îles	5 000 $
La Boîte Rouge Vif	1er Rassemblement annuel des membres	Chicoutimi	5 000 $
Festival international de la chanson de Granby	Panel Mamuitun	Granby	3 020 $
Municipalité d'Escuminac	Place Fleurs Mémoire	Escuminac	5 000 $
Mikana	École d'influence autochtone	Montréal	5 000 $
Collège d'Alma	Traduction des contenus essentiels des cours en atikamekw et en Innu dans le programme Techniques policières autochtones	Alma	20 000 $
UQAC (Chaire UNESCO – La transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment)	Courts-métrages sur le racisme	Chicoutimi	5 000 $

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Festival de la Paix de Victoriaville	Festival de la Paix de Victoriaville 2022	Victoriaville	5 000 $
Institut du Nouveau Monde	École d'été de l'Institut du Nouveau Monde 2022	Montréal	10 000 $
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance du 18e siècle 2022	Montréal	5 000 $
Festival International du Film Ethnographique du Québec (FIFEQ) : Ville de Québec	Journée autochtone du FIFEQ 2022	Capitale Nationale	4 850 $
Biennale Nationale de sculpture contemporaine	Tapiskwan Sipi	Trois-Rivières	5 000 $
Productions Onishka	Parcours sonore Marguerite : la pierre	Montréal	5 000 $
Centre Unicura	Girls Inc. 2022	Montréal	16 349 $
Festival International du Film Ethnographique du Québec (FIFEQ) : Ville de Montréal	18e édition du FIFEQ - Montréal	Montréal	2 500 $
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT)	Journée nationale des Autochtones 2022	La Tuque	2 000 $
Minwashin	Vernissage œuvres d'art - ODEIMEN	Rouyn-Noranda	5 000 $
Université Laval	5e Colloque persévérance et réussite scolaires	Capitale Nationale	20 000 $
Biennale d'art contemporain autochtone (BACA)	6e Biennale d'art contemporain autochtone	Montréal	7 500 $
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - (CIÉRA)	19e et 20e Colloque annuel du CIÉRA	Capitale Nationale et Montréal	10 000 $
Association canadienne-française pour l'avancement de la science (ACFAS) – Université Laval	89e Congrès de l'ACFAS	Capitale Nationale	15 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD)	Journée nationale des Autochtones 2022	Val-d'Or	4 500 $
Musée ambulant	Traduction trousse éducative Boîte Estampe inuit	Capitale Nationale	5 000 $
	TOTAL		**199 719 $**

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Action communautaire

Soutien à la mission globale

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	La Tuque	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Maniwaki	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec	195 000 $
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles	160 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Trois-Rivières	215 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	265 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre	215 000 $
Montréal Autochtone	Montréal	230 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Divers	265 000 $
TOTAL		**2 340 000 $**

Développement social

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Fonctionnement et prestation de services directs par le biais de l'embauche d'un organisateur communautaire	Roberval	230 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est Fonctionnement et prestation de services directs par le biais de l'embauche d'un organisateur communautaire	Alma	150 000 $
Centre Mamik Saguenay Fonctionnement et prestation de services directs par le biais de l'embauche d'un organisateur communautaire	Saguenay	230 000 $
Projets Autochtones du Québec Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2	Montréal	60 000 $
The Open Door Consolidation des services	Montréal	80 000 $
Terres en vues Festival international Présence autochtone	Montréal	100 000 $
Wapikoni mobile Développement et consolidation des activités	Divers	150 000 $
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie Festival du conte et de la légende de l'Innucadie 2022	Divers	25 000 $
Jeunes musiciens du monde École de Val-d'Or	Val-d'Or	125 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec Poste de coordonnatrice en développement socioéconomique et mobilisation des milieux	Divers	100 000 $
Centre Unicura Projet Apprendre Tradition Inuit	Divers	21 000 $
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI) Expo-Science autochtone	Divers	25 000 $
TOTAL		**1 296 000 $**

Aide aux Autochtones en milieu urbain
Services directs

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de La Tuque Organisateur communautaire et navigateur de services	La Tuque	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière Animation culturelle	Joliette	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière Point de services de Saint-Michel-des-Saints	Saint-Michel-des-Saints	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki Nigan Odji (Intervention psychosociale)	Maniwaki	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki Point de services de Gatineau	Gatineau	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Montréal Teioronhióen (Consolidation des services directs)	Montréal	51 810 $
Montréal Autochtone Animation culturelle	Montréal	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Québec Services psychosociaux et chauffeur	Québec	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières Organisateur communautaire et intervenant de proximité	Trois-Rivières	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières Point de services de Shawinigan	Trois-Rivières	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or Mowsogokan (Organisateur communautaire)	Val-d'Or	100 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre Intervention de proximité	Senneterre	100 000 $
Centre MAMUK Agente d'accueil et agente communautaire	Québec	100 000 $
Projets Autochtones du Québec Consolidation des services	Montréal	100 000 $
Résilience Montréal Consolidation des services	Montréal	97 900 $
Foyer pour femmes autochtones de Montréal Coordonnateur du soutien	Montréal	29 000 $
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy Halte-chaleur à Roberval pour personnes en situation d'itinérance – Hiver 2022-2023	Roberval	14 374 $
	TOTAL	**1 493 084 $**

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2022-2023, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports, et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Durée du contrat : 1er avril 2022 au 31 mars 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 300 000 $

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Durée du contrat : 17 juin 2021 au 16 juin 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 21 174,81 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le gouvernement du Québec afin d'aborder les enjeux liés à la consultation et l'accommodement en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement.

Durée du contrat : 7 juillet 2022 au 30 juin 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 56 993,41 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Durée du contrat : 1er avril 2021 au 31 mars 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 91 298,72 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Durée du contrat : 18 novembre 2020 au 30 avril 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 56 250 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Durée du contrat : 30 septembre 2021 au 30 septembre 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 7 748,60 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK

Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2023

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier à la table de négociation et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec;

- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;

- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;

- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;

- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 7 juillet 2022 au 30 juin 2023

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le Québec afin d'aborder les enjeux liés à la consultation et l'accommodement en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement.

Agir à titre de négociateur lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des affaires autochtones pour son approbation

- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.

- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)

Contrat pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2023

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.

- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.

- Faire rapport au ministre d'ici le 31 mars 2023 au sujet de ce bilan et des perspectives d'amélioration.

- Réaliser tout autre mandat que le ministre proposera de lui donner, notamment au regard de la situation policière particulière propre à Kanesatake.

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 18 novembre 2020 au 30 avril 2023

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table de négociation mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 30 septembre 2023

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.

- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.

- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. Liste détaillée de toutes les activités ou rencontre entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés innues concernant le projet Apuiat. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.

Aucune rencontre n'a été tenue entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et les communautés innues concernant le projet Apuiat dans l'année 2022-2023.

Aucun coût n'a été engendré. Aucune entente n'a été conclue.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2022-2023, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :

    a. Développement économique;
    b. Garantie de prêt;
    c. Infrastructure communautaire;
    d. Action communautaire;
    e. Soutien à la consultation;
    f. Développement social;
    g. Aide aux Autochtones en milieu urbain

Le programme FIA III a pris fin le 31 mars 2022. N'étant plus en vigueur au cours de l'exercice financier 2022-2023, le SRPNI n'a ainsi traité aucune demande en lien avec ce programme.

Le sommaire des déboursés réalisés au cours de l'exercice financier 2022-2023 pour des projets FIA III annoncés lors d'exercices financiers antérieurs est présenté dans la réponse à la question 13.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2022-2023, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
    a. Développement économique;
    b. Garantie de prêt;
    c. Infrastructure communautaire;
    d. Action communautaire;
    e. Soutien à la consultation;
    f. Développement social;
    g. Aide aux Autochtones en milieu urbain

ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
a) Développement économique		**1 618 969 $**
Général		**384 000 $**
Économusée Atikuss	Transformation d'un atelier-boutique en économusée	120 000 $
Conseil de la nation Micmac de Gespeg	Agent de développement économique	59 000 $
Sciages GP	Implantation d'une usine de transformation du bois dans le parc industriel de Mashteuiatsh	125 000 $
Les Jardins d'Océane	Spiruline Océanne - Construction d'une serre de production de spiruline à Uashat	80 000 $
Jeunes et femmes		**811 537 $**
API - Biscuits pour chiens	Démarrage d'une entreprise de biscuits pour chien	9 000 $
Co-Koala Service de garde	Amélioration des installations	13 260 $
Construction D. Newashish	Achat d'une pelle mécanique	138 180 $
CN Training Solutions	Acquisition d'équipements	8 904 $
Corvus	Services d'intervention psychosociale	10 000 $
Pêcherie Mathieu Brière	Démarrage d'une entreprise de pêche à l'oursin	57 050 $
Bastien Industries	Acquisition et expansion Bastien Industries	62 260 $
Entreprises BCI	Construction d'un garage et acquisition d'équipements à Odanak	75 000 $
Hébergement Aux Cinq Sens	Installation de mini-chalets et améliorations locatives	43 680 $
Librairie Hannenorak	Agrandissement Librairie Hannenorak	59 360 $
Gestion Uenutan	Acquisition d'équipements pour entreprise d'entretien ménager et de déneigement	150 000 $
Les Créations de Samuelle	Aménagement d'un local	5 250 $
Notre vraie Nature	Infrastructures pour la production maraichère	55 000 $
Productions Hourglass Eleven	Démarrage d'une boite de production cinématographique	57 551 $

ORGANISATION (suite)	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Produits Seconde nature	Acquisition d'équipements pour fabrication d'articles de cuisine en bois	29 400 $
Service de garde les petits rêveurs	Acquisition d'équipements et de matériel	6 610 $
X-Training Wendake	Acquisition d'équipement de conditionnement physique	31 032 $
Mobilisateur		**423 432 $**
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Cercle économique interrégional - Val-d'Or	60 000 $
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan	175 148 $
CDEPNQL	Service de transfert d'entreprises	48 284 $
CDEPNQL	Structure de suivi du Grand cercle économique	20 000 $
Société de développement économique Ilnu	Cercle économique régional - Mashteuiatsh 2022	120 000 $
b) Garantie de prêt		**0 $**
c) Infrastructure communautaire		**0 $**
d) Action communautaire		**2 785 000 $**
Awacak	Soutien à la mission globale	400 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Soutien à la mission globale	195 000 $
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	160 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Soutien à la mission globale	215 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Soutien à la mission globale	215 000 $
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	230 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	265 000 $
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	45 000 $
e) Soutien à la consultation		**525 472 $**
Conseil de la Nation huronne-wendat	Négociation	143 672 $
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociation	58 500 $
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	Soutien à la consultation	93 300 $
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	Bureau de consultation	130 000 $
Secrétariat Mi'gmawei Mawioni	Bureau de consultation	100 000 $
f) Développement social		**3 752 696 $**
Centre Unicura	ATI - Apprendre Tradition Inuit	21 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien aux opérations et prestation de services directs	230 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est	Soutien aux opérations et prestation de services directs	150 000 $
Centre Mamik Saguenay	Soutien aux opérations et prestation de services directs	230 000 $
Club des petits déjeuners	Maintien des Clubs autochtones	480 000 $
Expédition Premières Nations	Randonnée	100 000 $

ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	Expo-Sciences Autochtone	25 000 $
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	Édition 2022	25 000 $
KWE! À la rencontre des Peuples autochtones	Édition 2022	125 000 $
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens	125 000 $
Jeunes musiciens du monde	École de Val-d'Or et offre de services sur communautés	125 000 $
Minwashin	Lancement de la décennie internationale des langues	65 000 $
Open Door	Consolidation des services	80 000 $
Institut Tshakapesh	Programme "Sous le Shaputuan" 2023	20 000 $
CSSSPNQL	Programme pour l'embauche de coordonnateurs	1 526 696 $
Projets Autochtones du Québec (PAQ)	Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2	60 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec	RCAAQ - Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	100 000 $
Théâtre Aarsiq	Groupes de pratique théâtrale au Nunavik	15 000 $
Terres en vues	Festival international Présence autochtone	100 000 $
Wapikoni mobile	Développement et consolidation des activités	150 000 $
g) Aide aux Autochtones en milieu urbain		**1 493 084 $**
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Organisateur communautaire et navigateur de services	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Animation culturelle	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Teioronhióen coordination des services	51 810 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Services psychosociaux	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Mowsogokan - Organisateur communautaire	100 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Intervention de proximité	100 000 $
Montréal Autochtone	Animation culturelle	100 000 $
Foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM)	Coordonnateur du soutien	29 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Organisateur communautaire et intervenant de proximité	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Nigan Odji (intervention psychosociale)	100 000 $
Résilience Montréal	Consolidation des services	97 900 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Point de services de Shawinigan	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Point de services de Saint-Michel-des-Saints	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Point de services de Gatineau	100 000 $
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy	Halte-chaleur à Roberval pour personnes en situation d'itinérance hiver 22-23	14 374 $
Centre MAMUK	Accueil et intervention	100 000 $
Projets autochtones du Québec (PAQ)	Consolidation des services	100 000 $
GRAND TOTAL		**10 175 221 $**

Notons qu'en 2022-2023, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit a déboursé 9 982 037 $ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, FIA, FDA, ce qui porte les déboursés totaux à 20 157 258 $.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2022-2023 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

Nation / Communautés	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)						**1**		**1**		**1**	**2**	**5**
Général											2	**2**
Odanak						1		1		1		**3**
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)				**5**		**2**		**3**	**1**	**4**	**3**	**18**
Général								2			1	**3**
Kebaowek				1		1			1			**3**
Kitcisakik				1				1		3	1	**6**
Kitigan Zibi				1		1					1	**3**
Lac-Rapide				2								**2**
Winneway										1		**1**
ATTIKAMEKS (ATIKAMEK)				**7**				**3**			**2**	**12**
Général								1				**1**
Manawan				1								**1**
Obedjiwan				4				1				**5**
Wemotaci				2				1			2	**5**
HURONS-WENDATS				**2**		**14**		**1**		**1**	**2**	**20**
Wendake				2		14		1		1	2	**20**
INNUS				**8**		**11**		**3**	**1**	**5**	**2**	**30**
Général								1				**1**
Essipit				1							1	**2**
La Romaine				2								**2**
Mashteuiatsh				2		8						**10**
Matimekosh-Lac-John									1	1		**2**
Mingan										1		**1**
Nutashkuan								1		1	1	**3**
Pessamit						1						**1**
Uashat Malietenam				3		2		1		2		**8**
INUIT	**1**							**4**				**5**
Général	1							4				**5**

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
MICMACS (MI'GMAQ)				**1**		**3**				**1**	**1**	**6**
Général											1	**1**
Gesgapegiag										1		**1**
Gespeg				1		2						**3**
Listuguj						1						**1**
MOHAWKS				**5**		**4**				**1**	**1**	**11**
Akwesasne				3		2					**1**	**6**
Kahnawake											**1**	**1**
Kanesatake				2		2						**4**
NASKAPIS											**1**	**1**
Kawawachikamach											**1**	**1**
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)				**5**		**3**					**2**	**10**
Cacouna Katastomiq				5		3					**2**	**10**
ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	**15**	**8**	**21**		**2**		**8**	**22**				**76**
ORGANISMES NON AUTOCHTONES			**2**	**2**	**1**				**12**			**17**
TOTAL GÉNÉRAL	**16**	**8**	**23**	**35**	**3**	**38**	**8**	**37**	**14**	**13**	**16**	**211**

Liste des projets refusés en 2022-2023

VOLET / PROJET	MOTIF
Développement économique	
Manitou – Bâtiments santé autonomes	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Développement économique – Économie sociale	
Le Grand Pas – Ferme serricole pour Inuit	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. Liste des projets économiques présentés en 2022-2023 par les administrations autochtones au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets

Liste des projets économiques présentés par les administrations autochtones en 2022-2023 dans le cadre du programme Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le SRPNI.

Nation / Communauté / Projet	Étape	Déboursé
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)		**0 $**
Kebaowek		
Costello Barge	Analyse en cours	
Kitcisakik		
Aide au développement économique local 22-27	Analyse en cours	
Kitigan Zibi		
Achat d'un chariot élévateur	Analyse en cours	
Lac-Barrière		
Kigedan Business Corporation	Analyse en cours	
ATTIKAMEKS (ATIKAMEKW)		**0 $**
Manawan		
Séchoir à bois	Annoncé	
Obedjiwan		
Centre Kweskokapowitan	Analyse en cours	
Développement stratégique de dirigeants et d'entrepreneurs	Annoncé	
Station-service Megiscane	Analyse en cours	
Wemotaci		
Construction Meskano : achat de machinerie	Annoncé	
HURONS-WENDATS		**0 $**
Wendake		
Agent de développement économique	Annoncé	
Agrandissement du bâtiment Yarihwa	Analyse en cours	
INNUS		**205 000 $**
Essipit		
Réfection du chalet cardinal à la pourvoirie des lacs à Jimmy	Annoncé	

Nation / Communauté / Projet	Étape	Déboursé
La Romaine		
Achat d'un camion sableur	Annoncé	
Pièces Xpress	Analyse en cours	
Mashteuiatsh		
Auberge Kabak	Analyse en cours	
Parc industriel	Analyse en cours	
Sciages GP - implantation d'une usine de transformation du bois dans le parc industriel	Annoncé	125 000 $
Matimekosh Lac-John		
Eshkan Construction	Analyse en cours	
Pessamit		
Acquisition d'une entreprise forestière	Analyse en cours	
Uashat-Maliotenam		
Athéna Aventure	Analyse en cours	
Créations Puamun	Analyse en cours	
Gym Club Élite	Analyse en cours	
Spiruline Océanne – Construction d'une serre de production de spiruline	Annoncé	80 000 $
MICMACS (MI'GMAQ)		**59 000 $**
Gespeg		
Agent de développement économique	Annoncé	59 000 $
MOHAWKS		**0 $**
Akwesasne		
AD Construction	Analyse en cours	
EGC Expansion	Analyse en cours	
Healing Lodge	Analyse en cours	
TNT Catering	Analyse en cours	
Kanesatake		
Agent de développement économique	Analyse en cours	
RLD Gas Station Expansion	Analyse en cours	
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)		**0 $**
Construction multiservices Yves Carle	Analyse en cours	
Domaine du Lac des cèdres - Phase II	Analyse en cours	
Études pour le développement de Kataskomik	Annoncé	
Pourvoirie du Lac Dionne - Phase 2	Analyse en cours	
GRAND TOTAL		**264 000 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2022-2027.

Le Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2022-2027 (Plan d'action) vient de terminer sa première année financière et les indications préliminaires des ministères et organismes (MO) permettent d'affirmer que la mise en œuvre des mesures continue de bien se dérouler. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2022-2023, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin mai 2023.

La ventilation des budgets pour 2022-2023 selon les MO est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	**Nombre de mesures**	**Budgets 2022-2023**
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	314 000 $
Société d'habitation du Québec	1	0 $
Ministère de la Culture et des Communications	5	4 090 000 $
Ministère de l'Éducation	1	500 000 $
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	2 300 000 $
Ministère de la Famille	1	720 000 $
Ministère de la Justice du Québec	8	3 365 000 $
Ministère de la Sécurité publique	7	3 731 218 $
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	7 890 000 $
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	1 823 000 $
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	5 433 000 $
Secrétariat à la jeunesse	2	800 000 $
Secrétariat à la condition féminine	1	150 000 $
Total	**52**	**31 116 218 $**

En date du 31 mars 2023, les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2022-2023	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Total 2022-2027**
31 116 218 $	34 119 000 $	33 623 234 $	21 140 000 $	21 140 000 $	**141 138 452 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones

État d'avancement

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin était approprié, puisqu'un des objectifs visés était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuilleton lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

Budget ventilé

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2022-2023.

Échéancier

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2022-2023.

- Conformément à la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1er janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés cries ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.
- La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésiens de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président siègent aussi au conseil avec deux voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés cries.
- Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2022-2023, cinq séances ordinaires les 15 juin, 22 septembre, 22 novembre 2022, 31 janvier et 28 mars 2023. Aussi, trois séances extraordinaires, la première le 11 avril 2022 et les deux autres le 16 décembre 2022, l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets 2023.
- Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. La mairesse de Chibougamau, Mme Manon Cyr, a agi à ce titre pour les deux premières années de fonctionnement du GREIBJ. À compter de janvier 2016, le grand chef Matthew Coon Come, a occupé le poste de président jusqu'à la fin de son mandat, en juillet 2017. L'alternance s'est ensuite poursuivie de manière régulière. Mandy Gull a succédé à Abel Bosum à la présidence du 29 juillet au 31 décembre 2021. Manon Cyr occupe la fonction depuis le 1er janvier 2022.
- Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cris et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil. Les séances, qui se tiennent habituellement en alternance dans les communautés cries et jamésiennes, ont été tenues au cours de la dernière année sur des plateformes numériques virtuelles en raison de la crise sanitaire.
- Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke*.

Travaux en cours avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) afin de donner suite à l'article 10 de l'Entente entre Québec et Kahnawake en matière de travail

L'article 10 de l'Entente en matière de travail signée en 2014 prévoit :

> **« Mobilité de la main-d'œuvre**
>
> Les parties s'engagent, à la suite de la signature de la présente entente, à s'assurer que l'Autorité, travaillant de concert avec les institutions du Québec, facilite l'intégration des travailleurs et des entrepreneurs de Kahnawake qui souhaitent participer à l'industrie de la construction en dehors du Territoire visé par cette entente, conformément aux règles du Régime du Québec, notamment pour l'obtention d'une qualification de la CCQ ou d'une licence de la RBQ. ».[1]

Collaboration avec la CCQ

Afin de donner suite à cet article, la CCQ collabore, depuis le printemps 2017, avec la communauté de Kahnawake et ses institutions (Bureau de travail de Kahnawake, le Bureau de développement économique et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke). Cette démarche :

1- cible les obstacles limitant l'intégration de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction et propose des solutions adaptées;

2- porte une attention particulière aux obstacles de nature systémique afin de formuler des correctifs également systémiques;

3- considère comme enjeu central la formation, l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction, et l'acquisition de qualifications en vertu des standards de la CCQ comme une condition essentielle à cette intégration;

4- tient compte des obstacles à l'intégration de la main-d'œuvre mohawk inhérents à l'industrie de la construction, mais également de ceux propres à la communauté de Kahnawake;

---

[1] *Entente en matière de travail entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec*, article 10, page 6, 2014.

5- propose, dans la mesure du possible, des solutions pertinentes pour plusieurs communautés des Premières Nations et Inuit.

Un groupe de travail sur la mobilité de la main-d'œuvre a été constitué afin d'animer cette démarche. Des représentants du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, du ministère du Travail et de la CCQ y participent. Une entente issue de ses travaux et impliquant la CCQ a été approuvée par le gouvernement du Québec le 25 mars 2020. Ce groupe assure la mise en œuvre de cette entente.

Collaboration avec la RBQ

Dès janvier 2018, des représentants de la RBQ se sont joints aux travaux du Groupe de travail sur la mobilité de la main-d'œuvre. La participation de la RBQ permettra à Kahnawake de mieux comprendre le fonctionnement de la Régie et ses exigences pour l'octroi de licences. En contrepartie, la RBQ a l'occasion de se familiariser avec la réalité de Kahnawake et d'envisager des manières de faciliter l'intégration des entrepreneurs mohawks à l'industrie québécoise.

La qualification de la main-d'œuvre mohawk prend notamment une importance particulière en raison du grand projet de reconstruction de la structure amont provinciale du pont Honoré-Mercier.

Les liens entre la RBQ se sont accrus au cours de l'année 2022 et au début de 2023, notamment grâce à des échanges portant sur les processus de qualification des entrepreneurs et sur le processus d'inspection en matière de sécurité au travail.

Travaux en cours avec la CCQ afin de donner suite aux dispositions de l'Entente entre Québec et Kahnawake en matière de conditions de travail

L'Entente en matière de travail prévoit :

- « Conditions de travail :

  - que tous les travailleurs de la construction couverts par le régime de Kahnawà:ke aient des conditions salariales et de travail semblables à celles des travailleurs de la construction couverts par le régime du Québec;

  - que, sur le Territoire, tous les entrepreneurs appliquent soit le *Fair Wage Agreement* de Kahnawake, soit le Régime du Québec, selon le choix du travailleur;

  - que les travailleurs de Kahnawake effectuant des travaux de construction couverts par le Régime de Kahnawake aient le choix d'adhérer ou non à un syndicat. »[2]

Un groupe de travail, constitué de représentants du ministère du Travail, de la CCQ et du Bureau de travail de Kahnawake, a donné suite aux dispositions de l'Entente en matière de travail à l'égard des conditions de travail des travailleurs de Kahnawake sur le territoire de l'Entente. Une entente issue de ses travaux a été approuvée par le gouvernement du Québec le 25 mars 2020.

Cette entente a été mise en œuvre immédiatement afin de permettre aux travailleurs régis par le contrat de maintien sur le pont Honoré-Mercier d'en bénéficier.

[2] Ibid, page 6.

Travaux en cours avec la CNESST

L'entente intervenue entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec, approuvée par décret le 24 juillet 2014 (décret nº 730-2014), visait la mise en œuvre d'un régime de Kahnawake en matière de travail sur le territoire.

L'article 9 de l'Entente prévoyait que *Le régime de Kahnawake sera voué à la réalisation d'objectifs que les parties partagent en ces matières à savoir : L'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, La santé et sécurité du travail, La construction et Les procédures de règlement et mesures correctives*.

C'est dans ce contexte que la CNESST s'est vu confier par le gouvernement du Québec le mandat de négocier les responsabilités respectives et les modalités d'application du régime particulier de Kahnawake en matière d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La conclusion d'une entente de principe concernant l'indemnisation et la couverture des travailleurs de Kahnawake et les échanges entourant les besoins de protection financière du Bureau du travail de Kahnawake à l'égard de la survenance d'évènements exceptionnels ont permis la rédaction d'une entente complémentaire à la satisfaction des deux parties. Le gouvernement du Québec et Kahnawake ont signé, le 20 décembre 2017, l'*Entente complémentaire pour la mise en œuvre du Régime de Kahnawà:ke en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite*, approuvée par décret (nº 1077-2017) le 1er novembre 2017.

Cette entente complémentaire permet de définir « l'administration des cotisations et des compensations entre les parties » (Entente, article 7) et de convenir, avec la CNESST, de la mise sur pied d'un mécanisme visant à assurer la sécurité financière du régime de Kahnawake.

À cette entente complémentaire viendront se greffer des ententes administratives entre la CNESST et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke permettant d'en définir les modalités de mise en œuvre et de suivi.

Les échanges se poursuivent actuellement entre Kahnawake et la CNESST afin de produire une entente administrative précisant les règles financières d'interaction entre le régime du Québec et le régime de Kahnawake en matière d'indemnisation. L'élaboration de cette entente en est à ses dernières phases et les parties sont confiantes de pouvoir finaliser le travail.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*.

Contexte

Dans le cadre de ses travaux, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) a recueilli les témoignages de familles faisant état du décès ou de la disparition d'enfants à la suite d'une admission en établissement de santé et services sociaux au Québec. En 2019, l'ENFFADA a rendu public son rapport final assorti, pour le Québec, de 21 appels à la justice. L'un d'eux visait à « remettre aux familles autochtones toutes les informations dont dispose (le gouvernement) concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tout autre centre de santé au Québec ».

Dans ce contexte, et afin de répondre aux besoins des familles, le gouvernement du Québec a adopté, le 3 juin 2021, la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

La Loi

La Loi a pour objet de soutenir les familles d'enfants autochtones disparus ou décédés dans leurs recherches de renseignements sur les circonstances qui ont entouré la disparition ou le décès de ces enfants à la suite de leur admission en établissement – en tenant compte, notamment, des particularités linguistiques et culturelles des familles et de leurs besoins psychologiques et spirituels.

Orientée par un préambule visant la quête de vérité des familles, leur processus de guérison et la réconciliation, la Loi vise à rendre accessibles aux familles certains renseignements détenus par les établissements, les organismes publics et les congrégations religieuses, afin de leur permettre de faire la lumière sur les circonstances de la disparition ou du décès d'un enfant. Pour qu'elle soit applicable, l'enfant doit avoir été admis en établissement avant le 31 décembre 1992.

La Loi donne notamment au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre) le pouvoir de faire enquête auprès des établissements, des organismes ou des congrégations religieuses, lorsqu'un ou des éléments laissent croire que des renseignements susceptibles de faire connaître les circonstances ayant entouré la disparition ou le décès d'un enfant autochtone existent, mais qu'ils n'ont pas pu être communiqués en application des mesures qu'elle prévoit. Elle prévoit également qu'une personne peut porter plainte au ministre en cas d'insatisfaction quant aux services reçus lors de ses recherches de renseignements auprès d'un établissement, d'un organisme ou

d'une congrégation religieuse, et donne au ministre la responsabilité de rendre compte de l'application de la Loi dans un rapport annuel.

Les acteurs de l'application de la Loi

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs partenaires :

1. M^{me} Anne Panasuk, ancienne journaliste d'enquête, nommée le 8 juin 2021 à titre de conseillère spéciale pour le soutien aux familles par le ministre;
2. La Direction de soutien aux familles, unité administrative créée au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi pour en assurer l'application et le plein accompagnement des familles;
3. L'Association Awacak, organisme enregistré composé de familles concernées par le décès ou la disparition d'un enfant autochtone à la suite de son admission en établissement.

À ces acteurs partenaires s'ajoute le comité de suivi de la Loi, composé de neuf membres permanents et de quatre membres observateurs, dont des représentants de chacun des partis de l'opposition. En application de l'article 21 de la Loi, le comité de suivi a notamment le mandat de contribuer à « l'amélioration des services offerts aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés, notamment en matière de plaintes et concernant l'état d'avancement du traitement des demandes ».

Rapport de l'application (1er mars 2022 - 28 février 2023)

<u>Les tournées au cœur des familles</u>

Les déplacements des partenaires auprès des familles et des communautés, mais également les rencontres avec des institutions visées par la Loi, se sont intensifiés à compter du printemps 2022.

Cinq tournées dans des communautés ont été réalisées au cours de l'année :

1. Mai 2022 : Matimekush, Kawawachikamach, Uashat mak Mani-Utenam, Pessamit;
2. Juillet 2022 : Lac-Simon, Kitcisakik;
3. Octobre 2022 : Nutashkuan, Unamen Shipu (remise de résultats de recherche);
4. Janvier 2023 : Opitciwan;
5. Février 2023 : Pakua Shipi (remise de résultats de recherche).

Parallèlement à ces tournées, huit autres déplacements entre juin et décembre 2022 ont permis à la Direction de soutien aux familles, souvent accompagnée de l'Association Awacak, de rencontrer des familles en personne pour leur rendre compte des résultats de recherche ou leur permettre de rencontrer un médecin collaborateur.

<u>Les recherches menées en application de la Loi</u>

En date du 28 février 2023, la Direction de soutien aux familles réalisait des recherches de renseignements concernant 120 enfants, à partir des requêtes reçues de la part de 80 demandeurs. Ceci représente une augmentation de plus de 118 % du nombre d'enfants visés par les recherches et de plus de 128 % du nombre de demandeurs comparativement au premier rapport annuel déposé en mars 2022[1].

[1] Le premier rapport annuel de la Loi faisait état de recherches pour 55 enfants, à la demande de 35 demandeurs.

Une majorité des demandeurs restent des femmes, soit 75 % d'entre eux. Les nations innue, atikamekw et anishnabe demeurent les principales nations représentées par les familles identifiées, et la plupart des demandeurs font partie de la fratrie de l'enfant ou des enfants visés par les recherches.

Sans les dérogations prévues à la Loi, les dossiers médicaux de moins de 16 % des enfants actuellement recherchés par la Direction de soutien aux familles auraient été accessibles à leurs familles.

L'année 2022-2023 a été marquée par la diminution importante des enfants pour lesquels la date de décès ou de disparition, ainsi que l'âge au moment du décès ou de la disparition demeurent inconnus (diminution de 20,5 points de pourcentage depuis le premier rapport d'application) – et ce, notamment grâce aux informations obtenues au cours des recherches menées en application de la Loi.

Les recherches sectorielles en réponse aux demandes des familles

Dans le contexte de l'augmentation importante des demandes des familles et des travaux menés au cours de la dernière année, la Direction de soutien aux familles et ses partenaires ont mené des recherches de nature plus sectorielle, en soutien à la recherche de renseignements personnels. Des démarches ont été réalisées auprès des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, des congrégations religieuses, des paroisses et des cimetières.

L'année 2022-2023 a également compté le déploiement d'un réseau de partenaires composé de médecins, d'infirmières et d'infirmiers pour faciliter l'interprétation des informations médicales aux familles, par la continuité des collaborations interministérielles et par le développement des travaux en lien avec l'exhumation des enfants.

La mise en œuvre des recommandations 2021-2022 du comité de suivi de la Loi

Les premières recommandations formulées par le comité de suivi de la Loi (Comité de suivi) visaient à travailler la dimension de conservation, d'archivage et d'utilisation des données recueillies dans le cadre de l'application de la Loi.

En réponse à ces recommandations, des démarches ont été entreprises par la Direction de soutien aux familles en matière de conservation et d'archivage des informations qu'elle recueille à la demande des familles, ainsi que par l'Association Awacak, afin de mettre sur pied un système de conservation des données développé par des experts dans ce domaine, pour les familles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2022-2023 qui n'ont pas été reconduits pour 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2022-2023 ont été reconduits en 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du Trésor pour l'année 2022-2023 et 2023-2024.

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
2023-2024
389,5 M$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2022-2023, veuillez vous référer à l'étude des crédits 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. État d'avancement de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

État d'avancement

Sous la responsabilité du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (Table nationale) a pour mandat d'établir une concertation entre les organisations autochtones et non autochtones qui œuvrent auprès des élèves des Premières Nations et des élèves inuit afin d'améliorer leurs indicateurs de persévérance et de réussite scolaire. Dans le cadre de la Table nationale, ses membres se sont réunis les 2 février, 7 avril, 13 mai, 29 septembre, 20 octobre et 13 décembre 2022. Les membres de la Table nationale devraient également se réunir les 26 et 27 avril 2023.

Lors de ces rencontres, les membres de la Table nationale ont notamment échangé au sujet de la sensibilisation et la formation du personnel scolaire sur les réalités autochtones, du projet de loi n^{o} 96, de la reconnaissance des niveaux, des unités et des diplômes des Premières Nations et des Inuit, du Plan stratégique 2023-2027 du MEQ, de la Stratégie pour la réussite éducative des élèves autochtones, de la révision en continu des programmes d'études en formation générale des jeunes, de la révision du mandat de la Table nationale, du bilan des travaux de la Table nationale depuis 2017, de la refonte du programme d'Éthique et culture religieuse et de l'avancement des travaux sur le programme Culture et citoyenneté québécoise.

Dans la mesure où la responsabilité de la poursuite des travaux de la Table nationale relève du MEQ, il appartient à ce dernier de fournir des informations plus détaillées les concernant.

Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ont assisté

Des professionnels responsables des dossiers de l'éducation à la Direction des relations avec les Autochtones et au Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique du SRPNI ont participé à l'ensemble des rencontres susmentionnées.

Sommes engagées dans le cadre de la Table nationale

Concernant le SRPNI, aucun autre coût que celui du salaire des professionnels impliqués au dossier n'a été engendré. Considérant que la Table nationale relève des crédits budgétaires du MEQ, il appartient à ce dernier de fournir les informations financières la concernant.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2022-2023 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

MJQ : Ministère de la Justice
MSP : Ministère de la Sécurité publique

Numéro	Mesure	Porteur
2.4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2.5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2.7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

En 2022-2023, dans le cadre des programmes de soutiens financiers du SRPNI, les actions suivantes ont été déployées et les sommes engagées pour un total de près de 315 000 $ afin de prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones :

Organisme	Projet	Sommes engagées	Programme	Objet des initiatives soutenues
Femmes autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	265 000 $ *aucun déboursé réalisé, entente de financement en attente de signature	Fonds d'initiatives autochtones (FIA) IV, enveloppe Action communautaire	Amélioration de la qualité de vie des femmes autochtones et de leur famille dans les communautés et hors communauté (santé, éducation, emploi, etc.)
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Coordonnateur du soutien	29 000 $	FIA IV, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Services directs	Ajout d'un poste de coordination du soutien dans le nouveau volet de services du Foyer, soit la maison d'hébergement de seconde étape Miyoskamin
Centre Unicura	Apprendre Tradition Inuit	21 000 $	FIA IV, volet Développement social	Tenue de 32 ateliers sur deux ans dans quatre communautés visées (Inukjuak, Puvirnituq, Kuujjuaraapik, Umiujaq) visant à contrer la violence vécue par les jeunes Inuit dans leur vie quotidienne
	TOTAL	**315 000 $**		

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2022-2023 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.

Instances de concertation

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) siègent avec le gouvernement fédéral à la Table de concertation sur les problématiques de crise sociale dans les communautés des Premières Nations du Québec, qui a pour mandat de soutenir les communautés des Premières Nations du Québec en période de crise sociale. Sous la responsabilité de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), cette table se réunit à la demande des communautés autochtones.

Le MSSS, le ministère de la Sécurité publique et le SRPNI participent également aux travaux d'une table de concertation coordonnée par le CISSS de la Côte-Nord et le Centre de santé et services sociaux Uauitshitun de Uashat-Maliotenam, dont le mandat est d'assurer la concertation entre les différents intervenants impliqués dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport du coroner sur la vague de suicides survenus à Uashat-Maliotenam en quelques mois, en 2015. Le Centre local de services communautaires Naskapi, la CSSSPNQL et le gouvernement fédéral sont également membres de la Table.

Consultation des Premières Nations et des Inuit en matière de santé mentale et de prévention du suicide

Le SRPNI a collaboré avec le MSSS à l'organisation et à la tenue d'une consultation des organisations autochtones intégrant, dans un continuum, les enjeux de santé mentale, de prévention du suicide et d'itinérance. Tenu les 25, 26 et 28 janvier 2021, ce processus a permis de consulter près de neuf organisations représentant les Premières Nations et les Inuit, en vue de l'élaboration des prochains plans d'action gouvernementaux en la matière. Dans ce contexte, le Plan d'action interministériel en santé mentale a été dévoilé en janvier 2022. Le MSSS réitère l'importance du partenariat pour le développement d'une offre de soins et services adaptés et sécurisants culturellement offerts aux personnes issues des Premières Nations et Inuit.

Initiatives en matière de prévention du suicide et de santé mentale

Le SRPNI finance, depuis plusieurs années, l'Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador. L'organisme a bénéficié d'un soutien à la mission globale de 100 000 $ par année de 2017-2018

à 2021-2022 par le biais du volet Action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III). Le SRPNI accompagne l'organisme depuis le printemps 2022 dans la préparation d'une demande de renouvellement du soutien financier pour la période 2022-2023 à 2026-2027.

Le SRPNI a par ailleurs soutenu deux initiatives ponctuelles visant la prévention du suicide au Nunavik, pour un total de 26 349 $ en 2021-2022. Dans le contexte de la problématique du suicide au Nunavik, le gouvernement du Québec accueille favorablement les efforts de mobilisation des différentes instances de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, notamment le lancement, en novembre 2019, de la Stratégie en prévention du suicide du Nunavik. En octobre 2020, l'Association québécoise en prévention du suicide a mis en place, grâce à un financement du MSSS, la Stratégie numérique en prévention du suicide pour le Québec, dont les services d'intervention par clavardage et par texto sont offerts en français et en anglais. Le gouvernement du Québec entend collaborer pleinement à la recherche et à la mise en œuvre de mesures de prévention et d'intervention adaptées au contexte inuit.

De nombreuses mesures de lutte aux dépendances et de soutien aux différentes dimensions de la santé mentale étaient incluses au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* (PAGDSCPNI). Leur réalisation étant sous la responsabilité d'autres ministères, dont le MSSS et le ministère de la Justice du Québec; il appartient à ces derniers d'en présenter les informations de mise en œuvre.

Initiatives pour l'amélioration des conditions de vie

Le gouvernement du Québec travaille plus largement, par divers moyens, à l'amélioration des conditions de vie des Autochtones. Plusieurs des mesures du PAGDSCPNI ont visé des enjeux en lien direct avec les problématiques de santé mentale et les taux de suicide chez les Premières Nations et les Inuit. Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* poursuit la même lancée. Un des chantiers qu'il comporte est celui de la santé et du bien-être des Autochtones. Certaines des mesures de ce chantier visent à améliorer l'accessibilité aux services en matière de santé mentale et de la prévention du suicide pour les membres des Premières Nations, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Par ailleurs, le SRPNI poursuit sa collaboration en 2022-2023 avec le ministère de la Famille en réponse aux besoins des Autochtones en matière de lutte à l'intimidation, et ce, dans le cadre des travaux entourant le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. Actions posées et crédits engagés en 2022-2023 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés

Les tableaux suivants présentent les sommes déboursées par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) au courant de l'exercice financier 2022-2023 pour des projets réalisés par ou pour des jeunes et des femmes autochtones, tous programmes confondus.

JEUNES

NOM DU PROJET (SUITE)	DÉBOURSÉS
CDFM huron-wendat Bourses étudiantes 2022	4 000 $
Cégep de Sept-Îles L'école d'art du 22e siècle	5 000 $
Cégep de Thetford Stage de sensibilisation à Chisasibi	4 626 $
Centre Unicura Apprendre Tradition Inuit	21 000 $
Club des petits déjeuners Maintien des Clubs autochtones	480 000 $
Collège d'Alma Traduction des contenus en atikamekw et en innu du cours de Techniques policières autochtones	20 000 $
Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik Jeux annuels de Kitcisakik 2022	5 000 $
Conseil des Atikamekw de Manawan Classe neige camp Minogami	5 000 $
Construction D. Newashish Achat d'une pelle mécanique	138 180 $
École Asimauttaq Écriture d'un conte collectif	5 000 $
Bastien Industries Acquisition et expansion	62 260 $
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI) Expo-Sciences Autochtone 2023	25 000 $
Expansion de Entreprise BCI Construction d'un garage et acquisition d'équipements	75 000 $
Fondation Nouveaux Sentiers Programme Deviens	125 000 $
Fun Sport Canada Tournoi ballon-balai Kitcisakik	1 000 $
Fun Sport Canada Tournoi balle-molle anishinabé	2 000 $

NOM DU PROJET (SUITE)	DÉBOURSÉS
Institut Tshakapesh École d'été de journalisme en milieu autochtone	19 400 $
Institut Tshakapesh Programme « Sous le Shaputuan »	20 000 $
Jeunes musiciens du monde École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	125 000 $
K & P's Auto Body and Paint Construction d'un garage	142 911 $
Les Sports Vida Sana Sports Camp 2022	5 000 $
Mikana École d'influence autochtone	5 000 $
Musée ambulant Traduction trousse éducative Boîte Estampe inuit	5 000 $
Notre vraie Nature Infrastructure pour la production maraichère	55 000 $
Oktoécho Spectacle chant de gorge inuit	4 000 $
Pêcherie Georges Gingras Nicolas Acquisition d'un bateau de pêche	8 025 $
Pêcheries Vincent Brière Acquisition d'une entreprise de pêche	23 160 $
Productions Hourglass Eleven Démarrage d'une boite de production cinématographique	57 551 $
Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador Tournée des jeunes porte-paroles	5 000 $
Groupe EXT Services d'aménagement paysager et de déneigement - Acquisition de matériel	150 000 $
Université du Québec à Montréal École d'été Witawami	5 000 $
Université Laval 5e Colloque persévérance et réussite scolaires	20 000 $
Wapikoni mobile Développement et consolidation des activités	150 000 $
X-training Wendake Acquisition d'équipement de conditionnement physique	31 032 $
Mathieu Brière aquaculture Démarrage d'une entreprise de pêche à l'oursin	57 050 $
TOTAL	**1 866 195 $**

En plus de ces projets, certains autres, bien qu'ils ne les ciblent pas exclusivement, ont une incidence particulière sur les jeunes, notamment le *Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion des saines habitudes de vie,* avec un financement en 2022-2023 de 1 526 696 $.

FEMMES

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
API Démarrage d'une entreprise de biscuits pour chiens	9 000$
Ole Corner Store Acquisition du Café du village	12 725 $
Buanderie de la Péninsule gaspésienne Acquisition d'une buanderie	30 000 $
Centre Unicura Girls Inc. 2022	16 349 $
CN Training Solutions Acquisition d'équipements	8 904 $
Co-Koala Service de garde Amélioration des installations	13 260 $
Corvus Services d'intervention psychosociale	10 000 $
Cree Women of Eeyou Istchee Association (CWEIA) 3th Women Leadership Forum	10 000 $
Économusée Atikuss Transformation d'un atelier-boutique en économusée	120 000 $
Fumoir Etsiesatrata Acquisition d'équipements	13 366 $
Foyer pour femmes autochtones de Montréal Coordonnateur du soutien	29 000 $
Gestion Uenutan Acquisition d'équipements pour entreprise d'entretien ménager et de déneigement	150 000 $
Hébergement aux Cinq Sens Installation de mini-chalets et améliorations locatives	43 680 $
Les Créations de Samuelle Aménagement d'un local	5 250 $
Librairie Hannenorak Expansion et agrandissement	59 360 $
N'Tus soins de la peau et cosmétiques Acquisition d'équipements de bureau	3 468 $
Onquata expansion – Rames décoratives Construction d'un atelier-boutique	60 000 $
Produits Seconde nature Acquisition d'équipements pour fabrication d'articles de cuisine en bois	29 400 $
Services de garde les petits rêveurs Acquisition d'équipements et de matériel	6 610 $
TOTAL	**630 372 $**

Afin de ne pas calculer deux fois un même projet, les femmes de 35 ans et moins ont été incluses dans le tableau « Femmes ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

26. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est elle-même responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de son *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador* 2007-2017, notamment mis en œuvre par le biais de plans stratégiques (2017-2020 et 2021-2024), dans le but de soutenir l'atteinte des cibles et le partage d'une vision commune s'appuyant sur les progrès réalisés et l'évolution des services offerts par les communautés des Premières Nations.

Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action sectoriels ciblés abordant des thématiques telles que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres. Il n'existe pas non plus de comité tripartite pour l'élaboration d'un tel plan d'action gouvernemental.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit coordonne la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, dont l'objectif est de consolider les efforts gouvernementaux, d'assurer la cohésion de l'action gouvernementale en la matière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

27. Pour l'année 2022-2023, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2022-2023 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Chez les communautés non conventionnées, dans le cadre du programme des établissements de santé, Services aux Autochtones Canada travaille avec les communautés des Premières Nations pour financer les infrastructures qui soutiennent l'exécution de programmes et la prestation de services liés à la santé.

Dans les communautés conventionnées, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

28. Pour l'année 2022-2023, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2022-2023 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Dans les communautés non conventionnées, Services aux Autochtones Canada, par l'entremise de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit, offre des programmes favorisant le recrutement et la rétention du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations en fonction des besoins des communautés.

Dans les communautés conventionnées, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

29. Pour les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, liste de tout matériel de radiologie envoyé ou demandé au Nunavik, notamment pour des appareils de type CT scan.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et devrait leur être référée. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient aucune information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

30. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.

Réserve faunique La Vérendrye (négociation avec la nation algonquine)

Dans le cadre des négociations sur l'orignal dans la réserve faunique La Vérendye, le négociateur externe embauché par le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) pour ce dossier a reçu une rémunération de 33 750 $ durant l'année financière 2022-2023. Du côté des employés du SRPNI, le dossier a requis 0,35 ETC durant l'année financière 2022-2023. Le coût total : 62 871 $

Réserve faunique des Laurentides

Ce dossier relève davantage du secteur Faune du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Aucun négociateur externe n'a été engagé pour ces discussions. Le dossier a requis pour le SRPNI 0,01 ETC durant l'année financière 2022-2023. Le coût total : 895 $.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

31. Pour l'année 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.

Logement sur terres de réserve

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que la marge de manœuvre du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) en matière d'habitation est limitée par le fait que la question de l'habitation autochtone sur terres de réserve relève du gouvernement fédéral.

Les terres de réserves sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation.

Néanmoins, et dans le but d'améliorer l'habitat et les conditions de vie des membres de la communauté de Kitcisakik (établissement amérindien sous responsabilité fédérale), la Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis sur pied, en 2009, le Programme spécial de rénovation de maisons de la communauté algonquine de Kitcisakik. Le Programme a été doté d'un budget de 4,1 millions de dollars et a permis la rénovation de 83 unités de logement jusqu'à maintenant. Le financement est poursuivi afin de permettre la rénovation de l'ensemble des 94 unités de logement de la communauté. Le tout doit être complété en 2024.

Logement au Nunavik

En vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), les gouvernements du Québec et du Canada assument une responsabilité partagée envers les Inuit du Nunavik. À ce titre, ils signent depuis 2000 des ententes récurrentes (*Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik*) visant à construire des logements sociaux au Nunavik. Ils ont ainsi signé, le 24 mai 2018, une nouvelle entente pour la période 2017-2022, laquelle a par la suite été prolongée d'un an. Une nouvelle entente couvrant les années 2023-2024 et 2024-2025 vient d'être conclue. L'investissement du gouvernement du Canada s'élève à un peu plus de 31 M$ par année. Comme c'était le cas pour l'Entente 2017-2022, le gouvernement du Québec est responsable de financer le déficit d'exploitation sur une période de quinze ans.

Parallèlement à cette entente, le gouvernement du Canada a annoncé, lors du budget fédéral 2016, un investissement de 50 M$ sur deux ans devant servir à répondre aux besoins urgents en matière de logement au Nunavik. Le gouvernement du Québec n'a pas été interpellé quant à la mise en œuvre de cet engagement. L'entente conclue entre le gouvernement du Canada et la Société Makivik n'aborde pas la couverture du déficit d'exploitation, alors que cet aspect est généralement financé par le gouvernement du Québec lorsqu'il est partie prenante aux ententes.

Par ailleurs, lors du budget fédéral 2018, le gouvernement du Canada a annoncé une enveloppe de 250 M$ pour le Nunavik, sur dix ans, dans le cadre de la Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat.

Les investissements fédéraux ont ainsi permis la construction de 444 unités de logement au Nunavik depuis 2017. Le gouvernement du Québec a accepté, afin d'éviter que ces unités de logement demeurent inoccupées, de financer de façon exceptionnelle le déficit d'exploitation jusqu'au 31 mars 2024, ce qui représente un investissement total évalué à 30,5 M$.

Des discussions sont en cours entre la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik, l'Office municipal d'habitation Kativik, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec afin de trouver une solution permettant d'assurer un financement à long terme

Logement en milieu urbain

En ce qui a trait à la situation du logement en milieu urbain pour les Autochtones, le SRPNI est au fait des besoins particuliers du nombre grandissant de personnes autochtones vivant ou de passage dans les milieux urbains québécois. Les motivations et aspirations des Autochtones se dirigeant vers les villes varient grandement d'un individu à l'autre. À titre d'exemple, soulignons le cas des Autochtones qui ne sont que de passage en ville afin de recevoir des soins de santé spécialisés ou *a contrario*, ceux qui y sont établis à long terme afin d'y occuper un emploi ou fonder une famille.

De même, il est constaté que la présence autochtone dans plusieurs villes régionales se caractérise par des ménages à faibles revenus ayant plusieurs enfants, où les femmes agissent souvent à titre de chef de famille, et ce, dans un contexte de monoparentalité. Chemin faisant, on observe donc que les projets de logements en milieu urbain visant spécifiquement une clientèle autochtone tendent souvent à privilégier l'offre de logements de grande superficie, à un loyer abordable, dans des infrastructures incluant des espaces communautaires pouvant accueillir le déploiement de services d'appoint (ex. : le projet Kijaté à Val-d'Or).

Bien que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement, il contribue tout de même au besoin à des projets visant spécifiquement une clientèle autochtone en y soutenant financièrement l'aménagement d'espaces communautaires. Ainsi, il collabore à différents chantiers d'intérêts portés par certains ministères et organismes.

À ce titre, notons la mesure 1.1.6 « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones » du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Cette mesure a permis l'annonce de la construction de résidences (aussi appelées « centres d'hébergement » ou « milieux de vie communautaires ») pour étudiants autochtones et leurs familles à Sept-Îles (32 unités, soutien de 600 000 $ du SRPNI) et Trois-Rivières (42 unités, soutien de 2 235 000 $ du SRPNI).

Par ailleurs, la mesure 1.2.27 « Soutenir la construction, sous le 55e parallèle, de logements sociaux et communautaires pour les Autochtones en milieu urbain dans le cadre du programme AccèsLogis Québec » sous la responsabilité de la SHQ à faciliter la construction de logements sociaux pour une clientèle autochtone vulnérable dans des villes caractérisées par un marché du logement sous pression et par une importante population autochtone.

Au titre des retombées des deux mesures susmentionnées, la SHQ a confirmé, dans le cadre de la mesure 1.2.27, un soutien financier de l'ordre de 750 000 $ au projet de maison de seconde étape du Foyer pour femmes autochtones de Montréal (23 unités, soutien de 600 000 $ du SRPNI). En ce qui a trait à la mesure 1.1.6 du MES, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification de son financement en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux. Ce financement supplémentaire, additionné de la contribution financière des autres bailleurs de fonds (dont le SRPNI), doit garantir la réalisation de trois projets d'ampleur et à haute valeur ajoutée, lesquels incluront notamment des installations de CPE. Par ailleurs, rappelons que les projets de logements en milieu urbain et visant la population autochtone demeurent admissibles aux programmes réguliers du gouvernement du Québec, dont ceux de la SHQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

32. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.

La question de l'habitation autochtone sur terres de réserve (communautés non conventionnées) relève du gouvernement fédéral. Les terres de réserve sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation. Cette utilisation comprend également celle de l'usage de travailleurs enseignants et infirmiers, dans les communautés autochtones éloignées.

Sur le territoire visé par les conventions en milieu nordique, la question des logements destinés aux travailleurs de la santé et du milieu scolaire relève du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires des milieux autochtones, tels que la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, le Centre local de services communautaires Naskapi, la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, la Commission scolaire crie et la Commission scolaire Central Québec pour l'École des Naskapis, afin d'identifier les besoins.

Le dossier des logements dédiés aux employés des réseaux de la santé et de l'éducation dans les communautés autochtones ne relève donc pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

33. Pour l'année 2022-2023, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones

Selon les informations détenues par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit au regard des études, analyses ou autres documents concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones produits par ou en collaboration avec le gouvernement du Québec :

- *Modèle d'intervention : L'insertion sociale et professionnelle des travailleurs autochtones, Des pistes claires pour contribuer concrètement et efficacement* (1er trimestre 2022) ;
- Emploi-Québec, *Plan d'action régional 2022-2023, Région de la Côte-Nord*, (2022);
- Emploi-Québec, *Plan d'action régionale 2022-2023, Région du Nord-du-Québec* (2022).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

34. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilés par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévision pour 2023-2024.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est responsable du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), un programme d'aide financière de 188,4 M$ qui s'échelonne sur une période de cinq ans (2022-2027).

Le FIA IV succède au FIA III et est entré en vigueur en mai 2022. Il comporte sept volets, incluant les volets Développement économique et Garantie de prêt, dont l'objectif principal est de soutenir le développement économique autochtone.

Une communauté autochtone qui souhaite bénéficier du volet Développement économique du FIA IV doit signer une entente particulière avec le gouvernement du Québec.

À ce jour, 29 communautés autochtones sur 32 admissibles ont signé une entente particulière avec le gouvernement du Québec. Le SRPNI entend conclure les trois ententes particulières restantes ainsi que celle avec l'Administration Régionale Kativik (représentant les 14 villages nordiques) au cours de l'exercice financier 2023-2024.

Le volet développement économique du FIA IV compte trois enveloppes distinctes réservées à des clientèles spécifiques :

- Entrepreneuses ou jeunes entrepreneurs de 35 ans et moins;
- Économie sociale;
- Mobilisateur économique.

Les promotrices et les promoteurs autochtones peuvent déposer leurs demandes d'aide financière en tout temps pendant la durée du programme. Le SRPNI ne fait donc pas de prévisions sur une base annuelle.

Les tableaux suivants présentent les projets de développement économique soutenus financièrement et refusés par le SRPNI au cours de l'exercice financier 2022-2023.

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Général		**384 000 $**
Économusée Atikuss	Économusée Atikuss - Transformation d'un atelier-boutique en économusée	120 000 $
Conseil de la nation Micmac de Gespeg	Agent de développement économique	59 000 $
Sciages GP	Sciages GP - implantation d'une usine de transformation du bois dans le parc industriel de Mashteuiatsh	125 000 $
Les Jardins d'Océane	Spiruline Océanne - Construction d'une serre de production de spiruline à Uashat	80 000 $
Jeunes et femmes		**811 537 $**
API - Biscuits pour chiens	Démarrage d'une entreprise de biscuits pour chien	9 000 $
Co-Koala Service de garde	Amélioration des installations	13 260 $
Construction D. Newashish	Achat d'une pelle mécanique	138 180 $
CN Training Solutions	Acquisition d'équipements	8 904 $
Corvus	Services d'intervention psychosociale	10 000 $
Pêcherie Mathieu Brière	Démarrage d'une entreprise de pêche à l'oursin	57 050 $
Bastien Industries	Acquisition et expansion Bastien Industries	62 260 $
Entreprises BCI	Construction d'un garage et acquisition d'équipements à Odanak	75 000 $
Hébergement Aux Cinq Sens	Installation de mini-chalets et améliorations locatives	43 680 $
Librairie Hannenorak	Agrandissement Librairie Hannenorak	59 360 $
Gestion Uenutan	Acquisition d'équipements pour entreprise d'entretien ménager et de déneigement	150 000 $
Les Créations de Samuelle	Aménagement d'un local	5 250 $
Notre vraie Nature	Infrastructures pour la production maraichère	55 000 $
Productions Hourglass Eleven	Démarrage d'une boite de production cinématographique	57 551 $
Produits Seconde nature	Acquisition d'équipements pour fabrication d'articles de cuisine en bois	29 400 $
Service de garde les petits rêveurs	Acquisition d'équipements et de matériel	6 610 $
X-Training Wendake	Acquisition d'équipement de conditionnement physique	31 032 $
Mobilisateur		**423 432 $**
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Cercle économique interrégional - Val-d'Or	60 000 $
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan	175 148 $
CDEPNQL	Service de transfert d'entreprises	48 284 $
CDEPNQL	Structure de suivi du Grand cercle économique	20 000 $
Société de développement économique Ilnu	Cercle économique régional - Mashteuiatsh 2022	120 000 $
	TOTAL	**1 618 969 $**

Projets économiques refusés en 2022-2023

PROJET	MOTIF
Manitou : Bâtiments santé autonomes	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Le Grand Pas – : Ferme serricole pour Inuit	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

35. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

Kahnawake se considère comme autonome dans la gestion de l'offre de jeu sur son territoire. En fait, le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke considère que l'offre de jeu sur son territoire relève exclusivement de ses compétences.

Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se font par l'entremise de rencontres des membres d'une table centrale de négociation et de tables sectorielles chargées d'aborder des enjeux spécifiques. Au cours des dernières années, les échanges tenus dans le cadre de ces tables de négociation ont notamment porté sur les enjeux de juridiction et de compétences.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

36. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

Le gouvernement du Québec est au fait qu'un centre de divertissement, le Grand Royal Wôlinak Casino, a ouvert ses portes dans la communauté abénakise de Wôlinak, le 28 février 2022. Sa mise en activité est suivie avec attention, puisque ce dernier n'a pas fait l'objet d'entente avec le gouvernement du Québec.

Des discussions ont été amorcées entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Abénakis de Wôlinak afin de tenter d'arrimer les activités du centre de divertissement au cadre législatif et réglementaire en vigueur.

Grâce à ces discussions, le gouvernement du Québec a confiance que les parties puissent cibler des pistes de solution satisfaisantes pour chacune des parties.

Aucune entente n'a été signée avec le Conseil des Abénakis de Wôlinak à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

37. Liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés micmacs relativement aux consultations, au développement du projet Galt en Gaspésie. Préciser s'il y a eu entente et, le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents

Pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit :

Pour l'année 2022-2023 aucune rencontre n'a eu lieu.

Pour le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et son cabinet :

Pour l'année 2022-2023 aucune rencontre n'a eu lieu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

38. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges de la ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat

Aucune rencontre n'a été tenue entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et la Nation huronne-wendat concernant les terrains de la Défense nationale à Sainte-Foy dans l'année 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

39. Pour l'année 2022-2023, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 en ce domaine.

Anciennement nommée Module du Nord, la maison Ullivik est un centre d'hébergement de 143 chambres destiné aux bénéficiaires inuits du Nunavik qui doivent se déplacer dans la région montréalaise afin de recevoir des soins de santé. Ullivik assure l'hébergement, le transport des usagers et les services d'infirmières et d'interprètes afin de planifier le séjour des inuits en consultation ou en traitement à Montréal. Elle est sous la gouverne du Centre de santé Inuulitsivik.

Les dépenses d'Ullivik sont remboursées par le programme des services de santé non assurés (SSNA) et sont rapportées au rapport financier annuel du Centre de santé Inuulitsivik. Le programme des SSNA est financé par le gouvernement du Québec conformément aux dispositions de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

40. Pour l'année 2022-2023, les échanges du ministre, son cabinet et/ou le ministère avec le ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones

Il n'y a pas eu d'échanges en 2022-2023 entre le cabinet du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, et celui du ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, à ce sujet.

Toutefois, une entente a été conclue entre le ministre et la Nation naskapie afin de favoriser l'enregistrement de ses membres au registre. Cette entente est d'une durée d'un an et permet un versement maximum de 30 000 $. Le ministre Lafrenière a signé cette entente en vertu de l'article 3.48 de la *Loi sur le ministère du Conseil Exécutif*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

41. Pour l’année 2022-2023, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du Trésor concernant l’application de la loi sur le registre des armes à feu pour les communautés autochtones

Cette question concerne davantage les crédits du ministère de la Sécurité publique (MSP). Ceci étant spécifié, aucun document ou crédit n’a été demandé par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit concernant l’application de la *Loi sur le registre des armes à feu* pour l’année 2022-2023.

Sinon, le MSP a conclu une entente en 2022-2023 avec la Nation naskapie à ce sujet afin de favoriser l’immatriculation des armes détenues par ses membres. La durée de l’entente est d’une année et la somme maximale qui pourra être versée dans le cadre de cette entente est de 30 000 $.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

42. La liste de tous les comités interministériels en 2022-2023, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a siégé en 2022-2023 à des comités interministériels coordonnés par différents ministères et organismes :

Secrétariat à la jeunesse

- Comité interministériel sur la jeunesse

Secrétariat à la condition féminine

- Comité de travail interministériel violence conjugale
- Comité Femmes autochtones
- Comité interministériel de la Stratégie égalité
- Comité interministériel de sortie de prostitution
- Comité de travail sur la violence conjugale
- Comité interministériel du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028
- Comité interministériel Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion (PAGPCTC) 2021-2023

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Table interministérielle en itinérance
- Comité d'organisation interministériel de la consultation itinérance – santé mentale – prévention du suicide
- Comité interministériel sur le *Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé*
- Comité directeur intersectoriel régional en itinérance (CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)
- Comité directeur intersectoriel en itinérance (CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue)
- Comité aviseur pour la démarche de développement d'une approche de sécurisation culturelle dans la prestation des services de santé et des services sociaux
- Comité consultatif du Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit du Québec
- Projet de régulation sociale au Nunavik Saqijuq – Table de coordination
- Groupe de travail sur l'apport alimentaire (GT1)
- Groupe de travail Premières Nations et Inuits en matière de lutte au tabagisme
- Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes
- Comité interministériel Vieillir et vivre ensemble (VVE)

- Comité consultatif de la pratique sage-femmes sur communauté non conventionnée
- Comité conjoint sur la Politique-cadre sur les soins continus
- Comité des partenaires sur la Gouvernance en santé et services sociaux (niveau stratégique)
- Table de concertation régionale sur le Principe de Jordan au Québec

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail
- Réseau des répondant(e)s en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Comité interministériel en action communautaire (volets régulier, élargi et stratégique)
- Réseau des répondants et répondantes pour le prochain Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Ministère de la Justice du Québec

- Forum sociojudiciaire autochtone
- Groupe de travail justice Nunavik
- Comité consultatif sur la justice (avec les Cris)
- Groupe de réflexion sur le Programme de mesures de rechange
- Groupe de travail sur la mise en place d'un tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violence conjugale

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

- Comité interministériel sur les enjeux transport COVID-19

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- Conférences administratives régionales
- Table gouvernementale en affaires territoriales
- Comité d'experts en affaires autochtones de la Politique nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Ministère de la Famille

- Comité de travail interministériel sur l'intimidation

Ministère de la Sécurité publique

- Comité interministériel de suivi du Plan d'action gouvernemental en réponse aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
    - Comité de planification et de suivi - Fonds de Recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) exploitation sexuelle volet autochtone
- Comité technique sur la sécurité publique

Ministère des Relations internationales

- Comité interministériel sur les droits de la personne
- Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques (en collaboration avec la Société du Plan Nord)

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

- Comité interministériel en économie sociale
- Comité interministériel – projet Nouveau Monde Graphite
- Comité interministériel - Sayona

- Comité interministériel sur le Plan québécois en entrepreneuriat (PQE)
- Comité interministériel – projet Mist-Sakiigen (usine de fabrication de maisons modulaires) entre ESKAN (Nation crie de Mistissini) et les Chantiers Chibougamau

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration

- Comité autochtone de Francisation Québec

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- Processus de coordination de la consultation autochtone pour les projets miniers
- Sous-comité de mise en œuvre des engagements spécifiques concernant l'activité minière dans le secteur du lac Nachicapau
- Sous-comité multipartite technique pour la recherche de substituts au développement hydroélectrique du secteur couvert par l'Entente lac Cambrien
- Comité de gouvernance interministérielle - Chasse sportive à l'orignal en zone 17 – Saison 2022

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement
- Groupe de travail interministériel sur le prochain cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
- Comité directeur sur les aires protégées
- Comité Protection - Gestion de la Table UNESCO Anticosti.
- Table des partenaires de la candidature de l'Île d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada/Québec
- Groupe de travail interministériel sur la Stratégie québécoise de l'eau

Ministère de l'Éducation

- Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones

Société d'habitation du Québec

- Comité tripartite sur le logement au Nunavik

Société du Plan Nord

- Comité directeur de mise en œuvre de l'entente « Lac Cambrien »

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

- Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes

Transition énergétique Québec

- Comité Transition énergétique Québec – Premières Nations sur les bâtiments résidentiels et communautaires des Premières Nations

Fonds de recherche du Québec

- Comité de suivi - Action concertée Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec

- Comité de suivi – Action concertée sur l'approche de sécurisation culturelle pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones
- Comité de suivi – Action concertée sur le soutien communautaire familial en milieu inuit
- Comité de suivi – Action concertée sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuits

Gouvernement fédéral

- Comité régional des coordonnateurs du Québec pour la mise en œuvre du principe de Jordan
- Table interministérielle fédérale sur les questions autochtones
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la consultation et l'accommodement des Autochtones

Puisque ces derniers ne sont pas sous la responsabilité du SRPNI, il revient aux ministères et organismes de donner les détails concernant le mandat, les membres, le budget et les résultats de ces comités.

Le SRPNI est responsable quant à lui des comités suivants :

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité interministériel de coordination du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits*	• Partager l'information sur la mise en œuvre des mesures • Assurer le suivi général de la mise en œuvre du Plan d'action • Concertation autour de la mise en œuvre des mesures • Production de la reddition de comptes et des bilans annuels	• CCQ • MAMH • MCC • MEQ • MES • MFamille • MJQ • DPCP • MSP • MSSS • MESS • SRPNI • SAJ • SCF • SHQ	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Suivi des mesures • Augmentation de la concertation interministérielle
Comité des sous-ministres adjoints du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits*	• Assurer la concertation à un niveau décisionnel concernant les actions gouvernementales en matière de mieux-être social et culturel autochtone • Assurer l'application des orientations gouvernementales telles qu'elles ont été établies dans le Plan d'action • Assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de mieux-être social et culturel autochtone	• CCQ • MAMH • MCC • MEQ • MES • MFamille • MJQ • DPCP • MSP • MSSS • MESS • SRPNI • SAJ • SCF • SHQ	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Suivi des mesures • Augmentation de la concertation interministérielle

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI) - Table centrale de coordination	• Une Table centrale de coordination supervise les travaux pour l'ensemble du Québec. • Le mandat de celle-ci est d'appuyer les tables locales, en plus de coordonner l'ensemble des travaux afin d'assurer la cohérence et la cohésion des démarches en cours au Québec, de permettre le transfert d'expertise et d'élaborer les orientations générales en matière de prestation de services dans les villes pour les Autochtones. Par ailleurs, elle a supervisé la réalisation, par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018).	• SRPNI, coprésident • RCAAQ, coprésident • MJQ • BAVAC • DPCP • CSJ • SQ • MSP • MSSS • MEQ • MES • MESS • MFamille • SAC (Observateur) • Autres partenaires selon le besoin	À l'échelle du SRPNI, eu égard aux activités de la Table centrale de coordination, outre le salaire des effectifs impliqués au dossier, le SRPNI peut imputer à son budget de fonctionnement certaines dépenses mineures liées aux frais de rencontres ou encore, à l'obtention de services-conseils à l'externe en matière d'évaluation et de soutien aux activités des tables locales.	**Retombées générées** • Une plus grande connaissance des prestataires de services en ce qui a trait aux besoins et aux réalités des Autochtones dans les villes d'implantation de chacune des tables locales • Une diffusion exacerbée des principes associés à l'approche de sécurisation culturelle auprès des parties prenantes pertinentes • Une amélioration de la concertation entre, d'une part, les différents prestataires de services publics et, d'autre part, entre ces mêmes prestataires et le centre d'amitié autochtone local • Un accroissement de l'accessibilité, de la complémentarité et de la continuité des services en milieu urbain pour les Autochtones • L'amélioration de la collaboration intersectorielle entre les intervenants gouvernementaux et le rapprochement des ministères et organismes centraux avec leur réseau de services régionaux/locaux • Le développement de cadres d'analyse, d'orientations et d'éléments de recommandation en matière d'amélioration des conditions de vie des
Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI) - Tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (tables locales)	• Le mandat principal de ces tables locales est de créer des liens de collaboration et de travailler en partenariat afin d'assurer la complémentarité et la continuité des services entre les réseaux québécois et les partenaires régionaux, dont les centres d'amitié autochtones, de manière à adapter l'offre de services de ces réseaux et s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux besoins des Autochtones dans les villes. • Les tables locales doivent assurer le suivi	• CISSS ou CIUSSS, coprésident • CAA, coprésident • RCAAQ • SRPNI • Le ou les centres de services scolaires présents sur le territoire • Le ou les établissements	Les rencontres et projets des tables locales pourront bénéficier de 2022-2023 à 2026-2027 d'un soutien financier dédié par l'entremise d'une mesure, au sein du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027.* **Possibilité de soutien financier à la coordination des tables locales :** Soutien financier à l'embauche d'une	

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
	et la mise en œuvre d'une entente de collaboration et de complémentarité des services, et ce, en effectuant les ajustements requis en cours de route. Elles doivent également soumettre à la Table centrale de coordination l'état d'avancement de leurs travaux, selon les modalités convenues. • On trouve présentement des tables locales dans les villes de Maniwaki, Val-d'Or, Montréal, La Tuque, Trois-Rivières, Sept-Îles, Joliette et Chibougamau.	d'enseignement postsecondaire présents sur le territoire • CAVAC • Les services correctionnels (le cas échéant) • les services de justice généraux (le cas échéant) • Le centre communautaire juridique sur le territoire (bureau d'aide juridique) • DPCP • CLE • Le corps de police municipale ou la SQ, le cas échéant • Organismes partenaires : CALACS, maisons d'hébergement pour femmes, SPAQ, centres de désintoxication autochtones, etc. • Lorsque jugés	ressource de coordination au bénéfice du bon fonctionnement de votre table locale, et ce, jusqu'à concurrence de 40 000 $ par exercice financier. **Possibilité de soutien financier pour des projets ponctuels émanant des travaux des tables locales :** Les projets peuvent prendre différentes formes : projet d'action concertée, création d'un comité de travail ou consultatif, réalisation d'une étude ou d'un portrait, mise sur pied d'une initiative en matière de formation ou de sensibilisation aux réalités autochtones, obtention d'une expertise externe spécialisée, etc.	Autochtones en milieu urbain **Livrables produits** • La production et la diffusion du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018) • La signature, par trois tables locales, d'ententes de collaboration et de complémentarité des services • La tenue de séances de formation sur la démarche de sécurisation culturelle au sein de l'ensemble des régions visées par l'initiative des Tables d'accessibilité, de même qu'auprès des ministères et organismes concernés • La priorisation de projets de rapprochement, de sensibilisation et de recherche au sein des plans d'action de chacune des tables locales • L'organisation de trois rencontres provinciales de réseautage et de bilan par la Table centrale de coordination : les Rencontres annuelles des coprésident(e)s des tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
		opportuns, des représentants des communautés autochtones limitrophes pourront également être présents.		
Comité sous-ministériel de coordination des dossiers inuits	• Le Comité est un lieu d'échange interministériel permanent qui a pour objectif de favoriser une meilleure collaboration et une meilleure coordination de l'action gouvernementale au Nunavik afin de mettre en place, en collaboration avec les milieux inuits, des mesures et des actions concrètes et structurantes visant l'amélioration de la qualité de vie des habitants du Nunavik.	• MJQ • MSSS • MSP • MEQ • MES • MAMH • MFamille • MTESS • MEIE • SAJ • SRPNI • SHQ • SPN • SCF	Aucun budget n'est associé au Comité sous-ministériel	Pas de rencontres en 2022-2023.
Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS)	• En avril 2006, le ministre responsable des Affaires autochtones a été chargé de la mise sur pied du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS), dont le mandat consiste à : – conseiller les ministères lorsqu'ils doivent modifier ou ajuster leurs	• SRPNI • MJQ • MELCCFP • MRNF • MTMD • MAMH • MCC	Aucun budget n'est associé à ce comité	Le GIS, en plus de répondre aux besoins ponctuels qui lui sont présentés, adopte annuellement un plan d'action. Celui-ci comprend notamment l'élaboration d'outils d'aide à la décision en lien avec la consultation.

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
	pratiques pour appliquer le Guide intérimaire ; – conseiller les ministères qui le désirent lorsqu'ils doivent amorcer une démarche de consultation ; – créer les outils pour appuyer les fonctionnaires devant analyser des revendications ; – contribuer à la formation du personnel ayant à travailler dans ces dossiers ; – appuyer les ministères visés dans l'élaboration de mesures d'accommodement jugées adéquates selon différents types de secteurs et de projets, et ce, dans l'optique d'assurer une certaine cohérence.			
Comité interministériel sur la gestion des expertises historiques en matière autochtone (CIEH)	• Le CIEH constitue le principal forum de concertation permettant la mise en œuvre de l'*Entente concernant le traitement administratif des devis et des contrats de services professionnels relatifs à la réalisation de travaux de recherche et autres travaux reliés en matière autochtone* (2021). • Cette entente a pour objet : – de convenir d'un processus visant à encadrer la gestion des fonds	• MRNF • MJQ • SRPNI	Enveloppe budgétaire du MRNF	Gestion de contrats de services professionnels liés aux expertises historiques en matière autochtone réalisées pour le gouvernement du Québec.

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
	alloués par le MRNF pour permettre la réalisation des travaux qui peuvent être requis en matière autochtone ; – d'établir des mécanismes de concertation entre les parties impliquées dans la réalisation des activités visées par l'entente ; – d'établir les responsabilités respectives de chacune des parties, de même que leurs responsabilités collectives quant à certains aspects.			
Comité directeur, et groupes de travail pour la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones	Assurer l'élaboration et le déploiement de la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones.	• MSSS • MEQ • MES • OPQ • RRSSSN • CCSSSBJ • CSSSPNQL • CNA • OPPQ • OTSTCFQ • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité	Les travaux sont en cours. • Les travaux, qui représentent cinq chantiers distincts correspondant aux recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21(*Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*) sont en cours d'élaboration. Comité directeur : trois rencontres Groupes de travail : quinze rencontres
Comité interministériel sur les camps autochtones	• Conseiller le gouvernement au sujet de l'établissement de camps autochtones sur les terres du domaine de l'État, à l'extérieur du territoire d'application des conventions en milieu nordique.	• MRNF • MJQ • MELCCFP • MAMH	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Élaborer, à la lumière de la jurisprudence en cette matière, une approche gouvernementale au regard des camps autochtones sur les terres du domaine de l'État.

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
		• SRPNI		
Comité permanent de mise en œuvre des ententes en milieu nordique	• Développer des outils favorisant la pérennité de la mémoire institutionnelle et le partage des connaissances au regard des conventions et ententes en milieu nordique; • Conseiller les ministères et les organismes lorsqu'ils doivent adopter des mesures ou négocier et mettre en œuvre des conventions et ententes en milieu nordique; • Établir des positionnements gouvernementaux prenant appui sur l'interprétation de certaines dispositions des conventions et ententes en milieu nordique; • Assurer le respect des dispositions et des cadres mis en place par les ententes en milieu nordique, par toutes les parties signataires; • Assurer la coordination et le partage d'information entre les ministères et organismes sur les dossiers de mise en œuvre actifs; • Contribuer à adapter ou à élaborer le programme de formation pour assurer le développement de la relève et la diffusion de la connaissance au sein du gouvernement du Québec.	• MERN • MFFP • MJQ • MELCC • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Le comité principal ne s'est pas réuni en 2022-2023 pendant que les travaux des sous-comités se poursuivaient. À ce titre: o Le Sous-comité interministériel de réflexion sur la consultation en milieu nordique a pour objectif de mettre de l'avant un mécanisme de concertation interministérielle afin de dégager des pistes de solution favorisant la cohérence gouvernementale face à ces enjeux. Il est responsable d'analyser les cas qui lui sont soumis par le Comité permanent de mise en œuvre des ententes en milieu nordique ou par le GIS-Consultation. Le sous-comité pourra également, au besoin, solliciter l'avis et l'expertise du GIS-Consultation ou l'assister lorsqu'une expertise en milieu nordique sera pertinente et faire des recommandations au SRPNI pour orienter les ministères responsables des consultations et s'assurer qu'ils comprennent bien le rôle des différents mécanismes prévus. Le sous-comité a démarré l'analyse approfondie des aspects consultatifs des chapitres 22, 23 et

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
				24 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*. Il s'est réuni à une reprise. • Le sous-comité sur l'application des lois du Québec en terres de la catégorie I s'est formé à l'occasion d'une rencontre, ayant permis de développer un document d'information et de positionnement soumis à la recommandation du Comité permanent de mise en œuvre des ententes en milieu nordique. Ce sous-comité ne s'est pas réuni en 2022-2023.
Comité interministériel sur l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*	Institué en novembre 2021 sous la coordination de la Direction de soutien aux familles du Secrétariat aux affaires autochtones, le comité interministériel a pour principaux mandats : • de suivre l'application de la Loi sur une base régulière en recevant, à l'occasion de chacune de ses rencontres, un rapport des travaux effectués par la Direction de soutien aux familles; • d'assurer, par la participation active de chacun des ministères et organismes membres, la cohérence et la pertinence de l'action gouvernementale auprès des familles visées par la Loi;	• MSSS • RAMQ • DEC • MTESS • MJQ • MSP • Bureau du coroner • MEQ • MES • MCC • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2022-2023 : le 1 mai 2022, le 20 septembre 2022, le 6 décembre 2022 et le 14 février 2023. • Les échanges entre les membres permettent une meilleure concertation en vue d'un soutien aux familles répondant à leurs besoins. • Entente de communication de renseignements par attestations conclue entre le SRPNI et le DEC dans le cadre de l'application de la Loi (17 février 2023). • Mise en œuvre d'un processus d'accès aux enregistrements de décès avec le MSSS. • Entente transitoire en cours d'élaboration avec le Bureau du

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
	• de collaborer à des travaux spécifiques visant l'application de la Loi, en développant notamment des pratiques pertinentes ou en échangeant les informations nécessaires à leur développement; • de contribuer à l'élaboration du rapport annuel de la Loi et de formuler toute recommandation ou donner tout avis qu'il considère à la Direction de soutien aux familles le concernant.			Coroner, visant à accompagner les familles souhaitant demander l'exhumation d'un enfant dans le contexte de l'application de la Loi. • Développement de collaborations visant un accompagnement optimal des familles dans leurs besoins de commémoration et de guérison.
Comité interministériel sur les ajouts aux terres de réserves (ATR)	• Documenter les enjeux relatifs aux ATR en sol québécois, particulièrement eu égard aux transferts de terres à même des terres privées. • Proposer des pistes de recommandation pour y répondre.	• MRNF • MAMH • SQRC • MJQ • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité.	• Le comité a déposé les conclusions de ses travaux sous forme de rapport le 31 janvier 2021. • Les autorités des ministères participants ont mandaté le comité pour approfondir la piste de recommandation qui a été retenue, soit celle de la négociation d'une éventuelle entente intergouvernementale bipartite entre les gouvernements du Québec et du Canada. • Ce nouveau mandat a été complété à l'été 2021. Une invitation a été faite auprès du gouvernement fédéral de mettre en place un forum de discussions sur cette question.

APNQL : Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

ARK : Administration régionale Kativik
BAVAC : Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels
CAA : Centre d'amitié autochtone

CALACS : Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC : Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

CCQ : Commission de la construction du Québec
CCSSSBJ : Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
CDÉPNQL : Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador
CDRHPNQ : Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
CEPN : Conseil en éducation des Premières Nations
CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLE : Centre local d'emploi

CNA : Conseil de la Nation Atikamekw

CSJ : Commission des services juridiques

CSSSPNQL : Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
DEC : Directeur de l'État civil
DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales
FAQ : Femmes autochtones du Québec

GNC : Gouvernement de la nation crie
IDDPNQL : Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
IT : Institut Tshakapesh
MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC : Ministère de la Culture et des Communications
MEIE : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MEQ : Ministère de l'Éducation
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (*)
MRNF : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (*)
(*) auparavant MFFP réunissait Faune, Forêts et Parcs

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (auparavant **MTESS** : ministère du Travail, de l'emploi et de la Solidarité sociale)
MFamille : Ministère de la Famille

MF : Ministère des Finances

MJQ : Ministère de la Justice du Québec
MSP : Ministère de la Sécurité publique

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTMD : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

NNK : Nation naskapie de Kawawachikamach
OPPQ : Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
OPQ : Office des professions du Québec

OTSTCFQ : Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec
RCAAQ : Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
RRSSSN : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

SAC : Services aux Autochtones Canada

SAJ : Secrétariat à la jeunesse

SCF : Secrétariat à la condition féminine

SHQ : Société d'habitation du Québec
SPAQ : Services parajudiciaires autochtones du Québec

SPN : Société du Plan Nord

SQ : Sûreté du Québec
SQRC : Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
SRPNI : Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

43. Pour l'année 2022-2023, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du Square Cabot et de ses environs

Résilience Montréal (RM) a été inauguré le 14 novembre 2019 près du Square Cabot (SC), lieu de convergence de personnes itinérantes et vulnérables, dont un grand nombre d'autochtones et particulièrement d'Inuit. RM est un centre de jour à haut seuil d'acceptabilité (admission de personnes intoxiquées). Il offre des services d'accueil, de dépannage (ex. : nourriture, buanderie) et d'intervention psychosociale. Il loue depuis 2019 des locaux à proximité immédiate du SC.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a déboursé 97 900 $ en 2022-2023 en vue de la consolidation des services de RM (poste d'intervenant psychosocial principal) par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Services directs.

Les soutiens du SPRNI totalisent 3,8 M$ depuis la création de RM, dont 3,6 M$ en 2020-2021 pour un projet d'acquisition et d'aménagement d'un bâtiment avenue Atwater, évalué à 11,5 M$. Ce projet suit son cours :

- Le bâtiment est la propriété de RM depuis juin 2021;
- Le montage financier de la phase aménagement est complété et les travaux débuteront en 2023;
- Le déménagement de RM dans ses nouveaux locaux est prévu en 2024.

Le SRPNI, dans une perspective plus large, participe activement à la concertation autour de la situation des Autochtones en situation d'itinérance et de vulnérabilité dans le secteur du SC.

Il a, à ce titre, soutenu le refuge de nuit Mitshuap Raphaël-Napa-André, situé à proximité du SC, pour la saison hivernale 2023 (20 janvier au 30 avril), un projet de 938 289 $ porté par Mamit Innuat :

- Le budget est principalement couvert par les soutiens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (450 000 $) et de Services aux Autochtones Canada (451 875 $);
- Le SRPNI a annoncé un soutien complémentaire de 36 414 $ au projet Mitshuap Raphaël-Napa-André en 2022-2023 afin de permettre de couvrir l'ensemble des coûts prévus.

Les soutiens du SRPNI à RM et à Mamit Innuat s'inscrivent dans l'esprit de l'appel à l'action n^{o} 99 « Soutenir financièrement et de façon pérenne les services offerts en milieu urbain aux clientèles itinérantes autochtones » de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

44. Pour l'année 2022-2023, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) contribue, en complémentarité avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et ses établissements, au développement et à l'amélioration des services aux Autochtones en situation d'itinérance par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV).

Les soutiens présentés dans cette fiche totalisent 404 084 $. En les combinant aux annonces réalisées pour lesquelles aucun déboursé n'a encore été fait, les contributions du SRPNI en matière d'itinérance s'élèvent à 546 898 $ au cours de l'exercice financier 2022-2023.

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS 2022-2023	VOLET DU FIA IV	DURÉE DE L'ENTENTE
Projets Autochtones du Québec Consolidation des services	Montréal	100 000 $	Aide aux Autochtones en milieu urbain – Services directs (AAMU-SD)	2022-2023 à 2026-2027 (5 ans)
Projets Autochtones du Québec Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2	Montréal	60 000 $	Développement social (DS)	2022-2023 et 2023-2024 (6 mois couvrant 2 exercices)
Résilience Montréal Consolidation des services	Montréal	97 900 $	AAMU-SD	2022-2023 à 2024-2025 (3 ans)
Centre d'amitié autochtone de Montréal Teioronhióen (Consolidation des services directs)	Montréal	51 810 $	AAMU-SD	2022-2023 à 2026-2027 (5 ans)
The Open Door Consolidation des services 2022-2023	Montréal	80 000 $	DS	2022-2023 (1 an)
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy Halte-chaleur à Roberval pour personnes en situation d'itinérance – Hiver 2022-2023	Roberval	14 374 $	AAMU-SD	2022-2023 (1 an)
TOTAL		**404 084 $**		

En octobre 2021, le MSSS lançait le *Plan d'action interministériel en itinérance (2021-2026)* qui comprend des investissements de 14 M$ visant à réduire l'itinérance des Premières Nations et des Inuit, notamment pour les projets de Projets Autochtones du Québec (PAQ), comme la mise sur pied d'un programme de gestion de consommation d'alcool et l'augmentation des places de refuge additionnelles dédiées aux personnes autochtones (PAQ à Montréal et à Val-d'Or).

Un montant de 600 000 $ pour la réalisation de cet engagement est puisé à même les sommes consacrées à la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.

Le Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit, lancé en juin 2022, prévoit des investissements de 4,4 M$ sur deux ans (2022-2023) et (2023-2024) dans le cadre de la mesure 5.2 portée par le MSSS : *Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones.*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

45. Pour l’année 2022-2023, liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre la ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés autochtones impliquées dans les manifestations ferroviaires en solidarité avec la communauté Wet’suwet’en. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.

Pour l’année 2022-2023, il n’y a eu aucune rencontre à ce sujet. Aucune entente n’est intervenue.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

46. État de situation pour 2022-2023 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.

Dans les mesures qu'il met en place, le gouvernement du Québec accorde une place prépondérante à l'intérêt de l'enfant et à la préservation de l'identité culturelle des enfants autochtones.

Le projet de loi modifiant la *Loi sur la protection de la jeunesse*, adopté par l'Assemblée nationale le 14 avril 2022, intègre plusieurs nouvelles dispositions spécifiques aux Autochtones. La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) a participé étroitement à leur élaboration.

Le gouvernement du Québec entend poursuivre les démarches avec la RRSSSN pour l'établissement d'un régime particulier en protection de la jeunesse pour le Nunavik, en vertu de l'article 37.5 de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Pour remédier au problème de scolarisation des enfants hébergés en centre jeunesse en dehors de leur communauté, en janvier 2021, une solution administrative a été mise en place par le ministère de l'Éducation en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et ses partenaires inuits.

Un document intitulé *Aide-mémoire à l'intention des commissions scolaires et des organismes accompagnant le parent ou la personne qui a la garde légale de l'enfant autochtone* (janvier 2021) a été produit. Ce document établit un processus clair et définit les rôles et responsabilités des différents intervenants.

Considérant l'enjeu pour les jeunes Autochtones au regard de leurs droits à la scolarisation, le gouvernement du Québec poursuivra la recherche de solutions plus pérennes et qui touchent l'ensemble des jeunes Inuit afin d'assurer leur accès à la scolarisation et la continuité dans leur parcours scolaire.

En réponse également à la pénurie de ressources qualifiées qui a été amplifiée par l'entrée en vigueur en 2012 de la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines* (PL 21), le gouvernement du Québec s'est aussi engagé à mettre en œuvre les recommandations du Comité sur l'application du PL 21 au sein des communautés autochtones qu'il a mises sur pied pour proposer des solutions durables.

La RRSSSN participe activement aux travaux entourant cette mesure, tant par sa présence au Comité directeur que dans les groupes de travail.

Globalement, il s'agit de former des ressources issues des Premières Nations et des Inuit pour leur permettre d'acquérir graduellement les compétences et d'obtenir les autorisations requises pour exercer certaines des activités réservées par le PL 21 en lien avec la protection de la jeunesse et les jeunes contrevenants.

La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) est venue appuyer ces travaux par son appel à l'action nº 106 : « Mettre en œuvre le plus rapidement possible les recommandations du Comité sur l'application du PL 21 au sein des communautés des Premières Nations et

des villages inuits ». La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent) recommande la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission Viens et, par le fait même, est en appui à cette mesure.

Le gouvernement du Québec s'est aussi engagé à mettre en œuvre d'autres mesures en lien avec les appels à l'action de la Commission Viens et de la Commission Laurent au regard de la protection de la jeunesse.

Pour le détail des différentes mesures mises en place spécifiquement pour le Nord québécois, il revient au MSSS de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

47. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.

Aucun crédit n'a été octroyé spécifiquement pour la mise en œuvre du Principe de Joyce.

Toutefois, des crédits ont été octroyés pour favoriser la sécurisation culturelle dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux (RSSS) et répondre ainsi à plusieurs orientations énoncées dans le Principe de Joyce.

Le 6 novembre 2020, un investissement gouvernemental de 15 M$ a été annoncé sur cinq ans afin de déployer des actions concrètes favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuit, dans le RSSS.

Des mesures ont été annoncées le 25 février 2021 afin d'agir concrètement à la suite du décès de M^{me} Joyce Echaquan :

- Déploiement d'une formation obligatoire aux employés du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière;
- Création d'un poste d'agent de liaison en sécurisation culturelle et de deux postes de navigateur de services pour la communauté attikamek de Manawan;
- Création d'un poste d'adjoint à la présidente-directrice générale, dont la ressource sera issue de la communauté de Manawan et affectée aux relations avec les Autochtones;
- Création d'un poste de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services, dont la ressource sera issue de la communauté attikamek et agira auprès de la clientèle autochtone.

Ces mesures ont été accompagnées par la création d'un comité de réconciliation, qui vise à assurer un droit d'accès équitable et exempt de discrimination aux services offerts par le CISSS de Lanaudière, pour les Atikamekw de Manawan.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

48. Depuis le 9 octobre 2020, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de mise en œuvre de chacune de ces annonces.

Les tableaux suivants présentent les annonces effectuées par le ministre, ventilée par les coûts et l'état de mise en œuvre, ainsi que les refus au cours de l'exercice financier 2022-2023.

La liste des annonces et des refus, au cours des exercices financiers précédents depuis le 9 octobre 2020, est disponible dans les réponses aux questions d'étude des crédits des exercices antérieurs.

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV
2022-2023

TITRES DE PROJET	ANNONCE	ÉTAPES
Achat d'un camion sableur au Conseil des Innus d'Unamen Shipu	67 600 $	Entente de financement
Agent de développement économique de Gespeg	295 000 $	Versements
Agent de développement économique de Wendake	254 575 $	Entente de financement
API - Démarrage d'une entreprise de biscuits pour chien	12 225 $	Versements
ATI - Apprendre Tradition Inuit	42 000 $	Versements
Awacak - Soutien à la mission globale	400 000 $	Versements
Boutique canine chez Lucie - Construction d'un chenil et d'une boutique	150 000 $	Entente de financement
Bureau de consultation - Essipit	650 000 $	Versements
Bureau de consultation - Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (Micmacs)	350 000 $	Versements
Bureau de consultation - Kitcisakik	510 000 $	Entente de financement
CAAL (Lanaudière) - Soutien à la mission globale	1 325 000 $	Versements
CAALT (La Tuque) - Soutien à la mission globale	1 325 000 $	Versements
CAAMW (Maniwaki) - Soutien à la mission globale	1 325 000 $	Versements
CAAQ (Québec) - Soutien à la mission globale	975 000 $	Versements
CAASI (Sept-Îles) - Soutien à la mission globale	800 000 $	Versements
CAATR (Trois-Rivières) - Soutien à la mission globale	1 075 000 $	Versements
CAAVD (Val-d'Or) - Soutien à la mission globale	1 325 000 $	Versements
CAEC (Chibougamau) - Soutien à la mission globale	800 000 $	Entente de financement
CEAAS (Senneterre) - Soutien à la mission globale	1 075 000 $	Versements
Centre Mamik Lac-Saint-Jean (CMLSJ) - Soutien aux opérations et prestation de services directs 22-23 et 23-24	460 000 $	Versements
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est (CMLSJE, Alma) - Soutien aux opérations et prestation de services directs 22-23 et 23-24	300 000 $	Versements
Centre Mamik Saguenay (CMS) - Soutien aux opérations et prestation de services directs 22-23 et 23-24	460 000 $	Versements

TITRES DE PROJET	ANNONCE	ÉTAPES
Cercle économique interrégional - Val d'Or	60 000 $	Versements
Cercle économique régional - Mashteuiatsh	120 000 $	Complété
CIUSSS-CSIM - Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain pour les Autochtones à Montréal	33 592 $	Entente de financement
Club des petits déjeuners autochtones	1 200 000 $	Entente de financement
CN Training Solutions - Acquisition d'équipements	8 904 $	Versements
Co-Koala Service de garde – Amélioration des installations	13 260 $	Versements
Construction D. Newashish - achat d'une pelle mécanique	138 180 $	Versements
Construction Meskano - achat de machinerie	150 000 $	Entente de financement
Corvus - Services d'intervention psychosociale	10 000 $	Versements
Développement stratégique de dirigeants et d'entrepreneurs (Opitciwan)	33 840 $	Entente de financement
Ébénisterie PTM - Agrandissement de la succursale de Dolbeau-Mistassini	150 000 $	Entente de financement
Économusée Atikuss - Transformation d'un atelier-boutique en économusée	150 000 $	Versements
Enseigne numérique extérieure à Odanak	43 887 $	Entente de financement
Entente sur le caribou forestier avec Nutashkuan	68 750 $	Entente de financement
Étude sur la fertilisation des sols à Obedjiwan	88 722 $	Entente de financement
Études pour le développement de Kataskomiq	277 000 $	Entente de financement
Acquisition et expansion de Bastien Industries	62 260 $	Versements
Expansion de Entreprises BCI - Construction d'un garage et acquisition d'équipements	150 000 $	Versements
Expansion Hébergement aux cinq sens - Installation de mini-chalets et améliorations locatives	62 400 $	Versements
Agrandissement Librairie Hannenorak	84 800 $	Versements
Expédition Premières Nations - Randonnée	100 000 $	Versements
Expo-sciences autochtones 23-25	75 000 $	Versements
Fab Lab Atikamekw	85 000 $	Versements
FAQ - Soutien à la mission globale	1 325 000 $	Entente de financement
Fay Design - Démarrage d'une entreprise de confection de vêtements traditionnels autochtones	96 760 $	Entente de financement
Festival conte et légende Innucadie 2022	25 000 $	Versements
Fondation Nouveaux Sentiers - Programme Deviens 2022-2023	125 000 $	Versements
Gestion Uenutan - Acquisition d'équipements pour entreprise d'entretien ménager et de déneigement	150 000 $	Versements
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) - La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones	79 600 $	Entente de financement
Jeunes musiciens du monde - École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	625 000 $	Versements
Kwe! Édition 2022	375 000 $	Entente de financement
Lancement de la décennie internationale des langues autochtones – Organisme Minwashin	65 000 $	Entente de financement
Les Créations de Samuelle – Aménagement d'un local	5 250 $	Versements
Montréal Autochtone - Soutien à la mission globale	1 150 000 $	Versements
Maison 101 – Formation Inuit	38 400 $	Entente de financement
Mamit Innuat - Mitshuap Raphaël-Napa-André refuge de nuit au Square Cabot pour personnes en situation d'itinérance, hiver 2023	36 414 $	Entente de financement
Mathieu Brière aquaculture – Démarrage entreprise de pêche à l'oursin	57 050 $	Versements
Mihku Chocolats et gourmandises - Équipements et améliorations locatives	13 070 $	Versements
Mitigomin Agriculture – Démarrage d'une entreprise de production de thé à Maniwaki	150 000 $	Entente de financement
Mocassins et Talons Hauts – Mouvement rassembleur pour les femmes entrepreneures	75 000 $	Entente de financement
Musique nomade - Développement et consolidation des activités	275 000 $	Entente de financement

TITRES DE PROJET	ANNONCE	ÉTAPES
Négociateur pour Wendake	143 672 $	Versements
Négociations avec le gouvernement - Wemotaci	195 000 $	Versements
Notre vraie Nature - Infrastructures pour la production maraichère	55 000 $	Versements
Wanaki – Soutien mise en œuvre du nouveau village	63 333 $	Entente de financement
Open Door - Consolidation des services	80 000 $	Versements
Productions Hourglass Eleven - Démarrage d'une boite de production cinématographique	57 551 $	Versements
Produits Seconde nature - Acquisition d'équipements pour fabrication d'articles de cuisine en bois	29 400 $	Versements
Programme "Sous le Shaputuan" 2023	20 000 $	Versements
Projets Autochtones du Québec (PAQ) - Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2	76 012 $	Versements
Propulsion Relève inclusive – Aéro Montréal	85 000 $	Entente de financement
Radio communautaire CKAU à Mani-Utenam - Construction	1 000 000 $	Entente de financement
RCAAQ - Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	500 000 $	Versements
RCAAQ - Soutien à la mission globale	1 325 000 $	Versements
Réfection du chalet cardinal à la pourvoirie des Lacs à Jimmy - Essipit	40 171 $	Entente de financement
Regroupement de théâtre au Nunavik (Théâtre Aarsiq)	150 000 $	Versements
Sciages GP - implantation d'une usine de transformation du bois dans le parc industriel de Mashteuiatsh	125 000 $	Versements
Service de garde les petits rêveurs - Acquisition d'équipements et de matériel	6 610 $	Versements
Service de transfert d'entreprises - CDEPNQL	144 853 $	Versements
Société Makivik - Navigateur de services première	319 200 $	Entente de financement
Soutien à la consultation – GCNWA (Abénakis)	1 555 000 $	Versements
Spiruline Océanne - Construction d'une serre de production de spiruline	100 000 $	Versements
Structure suivi Grand cercle économique - CDEPNQL	300 000 $	Versements
Table Québec-Nation algonquine sur l'orignal	252 318 $	Entente de financement
TAQ (Tourisme Autochtone Québec) - Mamowinitotan	875 741 $	Versements
Terres en vues - Festival international Présence autochtone	300 000 $	Versements
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit - Soutien à la mission globale	225 000 $	Versements
Wapikoni mobile - Développement et consolidation des activités	300 000 $	Versements
X-Training Wendake - Acquisition d'équipement de conditionnement physique	31 032 $	Versements
Yawinonh - Construction d'un bâtiment pour une entreprise d'accompagnement de la santé holistique de la femme	150 000 $	Entente de financement
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy - Halte-chaleur à Roberval pour personnes en situation d'itinérance hiver 2022-2023	14 374 $	Versements
CAAMW (Maniwaki) - Point de services de Gatineau	100 000 $	Versements
Résilience Montréal - Consolidation des services	293 700 $	Versements
CAAM - Teioronhióen Coordination des services	363 150 $	Versements
Foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM) - Coordonnateur du soutien	411 853 $	Versements
CAALT (La Tuque) - Organisateur communautaire et navigateur de services	500 000 $	Versements
CAAL (Lanaudière) - Animation culturelle	500 000 $	Versements
CAAQ (Québec) - Services psychosociaux et chauffe	500 000 $	Versements
CAAVD (Val-d'Or) - Mowsogokan Organisateur communautaire	500 000 $	Versements
CEAAS (Senneterre) - Intervention de proximité	500 000 $	Versements
MA (Montréal Autochtone) - Animation culturelle	500 000 $	Versements
CAATR (Trois-Rivières) - Organisateur communautaire et intervenant	500 000 $	Versements
Projets Autochtones du Québec (PAQ) - Consolidation des services	500 000 $	Versements
CAAMW (Maniwaki) - Nigan Odji (intervention psychosociale)	500 000 $	Versements
CAATR (Trois-Rivières) - Point de services de Shawinigan	500 000 $	Versements

TITRES DE PROJET	ANNONCE	ÉTAPES
CAAL (Lanaudière) - Point de services de Saint-Michel-des-Saints	500 000 $	Versements
Centre MAMUK - Agente d'accueil et agente communautaire	500 000 $	Versements
SIRCAAQ - Majoration - Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Trois-Rivières	1 750 000 $	Avenant
TOTAL	**39 246 509 $**	

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES
2022-2023

TITRE DU PROJET	ANNONCE	ÉTAPE
19e Colloque du CIÉRA	5 000 $	Complété
École d'été Witawami	5 000 $	Versements
Traduction trousse éducative Boîte Estampe Inuit	5 000 $	Complété
JNA CAAVD 2022	4 500 $	Versements
89e Congrès de l'Acfas	15 000 $	Complété
Gala Teweikan 2022	21 500 $	Complété
Festival de musique anicinabe Nigamowin	5 000 $	Versements
École d'été de journalisme en milieu autochtone	19 400 $	Versements
Jeux annuels de Kitcisakik 2022	5 000 $	Versements
Diffusion Enclos de Wabush en communautés	5 000 $	Complété
Les chroniques de Manawan	5 000 $	Complété
20e Colloque annuel du CIÉRA	5 000 $	Complété
Ouje's Maamuitaau Festival 2022	15 000 $	Complété
6e biennale d'art contemporain autochtone	7 500 $	Complété
Émission artisans et artistes de Wendake	3 000 $	Complété
5e Colloque persévérance et réussite scolaires	20 000 $	Versements
Girls Inc. 2022	16 349 $	Complété
Vernissage œuvres d'art - ODEIMEN	5 000 $	Versements
En juin, je lis autochtone	5 000 $	Complété
Midis des Nations 2022	2 500 $	Complété
Lancement décennie langues autochtones – Organisme Minwashin	20 000 $	Versements
Tournée des jeunes porte-paroles	5 000 $	Versements
JNA 2022 CAALT	2 000 $	Complété
18e édition du FIFEQ-MTL	2 500 $	Complété
Centenaire de Val-Morin	5 000 $	Versements
Bourses étudiantes CDFM 2022	4 000 $	Complété
Parcours sonore Marguerite : la pierre	5 000 $	Versements
50e Wemotaci	50 000 $	Versements
Tapiskwan Sipi	5 000 $	Complété
Festival de Manawan 2022	15 992 $	Complété
Journée autochtone du FIFEQ 2022	4 850 $	Complété
Évènements culturels au Parc régional de Portneuf	5 000 $	Complété
Marché public ambiance 18e siècle 2022	5 000 $	Complété
École d'été INM 2022	10 000 $	Complété
Festival de la Paix de Victoriaville 2022	5 000 $	Complété
Ambulance à Kanesatake	35 000 $	Complété
Desserte policière provisoire à Winneway	13 784 $	Versements
Courts métrages sur le racisme	5 000 $	Versements
3e "Women Leadership Forum"	10 000 $	Versements
Pow Wow international de Wendake 2022	10 000 $	Versements
Participation aux fêtes de la Nouvelle-France	5 000 $	Complété
Sports Camp 2022	5 000 $	Complété
11e Salon du livre des Premières Nations	15 000 $	Versements
Festival Innu Nikamu 2022	25 000 $	Complété
Collège d'Alma - Traduction des contenus des cours en atikamekw et en Innu dans le programme Techniques policières autochtones	20 000 $	Versements
Pow-Wow Listuguj 2022	4 000 $	Versements
Entre le son des vagues et le rêve innu - 5e édition	10 000 $	Versements
École d'influence autochtone	5 000 $	Versements

TITRE DU PROJET (SUITE)	ANNONCE	ÉTAPE
Place Fleurs Mémoire – Mémorial anciens combattants dans la municipalité d'Escuminac	5 000 $	Complété
Festival Mamuk Nutashkuan	10 000 $	Complété
Stage de sensibilisation à Chisasibi	4 626 $	Complété
Boite Rouge Vif - Rassemblement des partenaires	5 000 $	Complété
École Nikanik à Wemotaci - Achat équipements volley-ball	1 000 $	Complété
Statue commémorative de guerre à Gesgapegiag	10 000 $	Versements
L'école d'art du 22e siècle	5 000 $	Versements
Mundial Montréal 2022	2 000 $	Versements
Spectacle chant de gorge inuit	4 000 $	Versements
Livre Cohabitation intergénérationnelle	5 000 $	Versements
Souper des Nations 2022	2 500 $	Complété
Centre de développement et de formation de la main d'œuvre Huron-Wendat	40 000 $	Versements
Tournoi ballon-balai Kitcisakik	1 000 $	Complété
Tournoi balle-molle Anishnabe	2 000 $	Versements
Marché de Noël de Wendake 2022	5 000 $	Complété
Festival Ciné-Corps à Rennes	5 000 $	Versements
Classe neige camp Minogami	5 000 $	Complété
Organisation d'un groupe Two-Spirit régional	5 000 $	Complété
Film Les coulisses d'Amos raconte son histoire	5 000 $	Versements
Écriture d'un conte collectif	5 000 $	Versements
23e Semaine pour l'élimination de la discrimination raciale au CAAVD	3 000 $	Versements
Salon du livre de la Côte-Nord 2023	5 000 $	Versements
Panel Mamuitun	3 020 $	Complété
TOTAL	**620 021 $**	

Le total des annonces réalisées depuis le 9 octobre 2020 représente, tous programmes confondus, une somme de 106 043 977 $.

Pour les annonces ayant trait aux réponses à la Commission Viens et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, se référer à la fiche nº 6.

LISTE DES REFUS 2022-2023

PROGRAMME / PROJET	
Fonds d'intiatives autochtones IV	
Manitou : Bâtiment santé autonomes	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Le Grand Pas : Ferme serricole pour Inuit	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Projets ponctuels autochtones (PPA)	
Atelier Retour à l'Esprit	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Conférence Mining the Connections	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Chorus Breizh/Nunavik	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Festival de la bière de la Côte-Nord	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Soirée hommage à Rammstein	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Massothérapie Manawan	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

49. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment :

    a) le nombre de personnes qui ont bénéficié de cette annonce;
    b) le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants;
    c) le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.

---

a) Nombre de personnes qui ont bénéficié de cette annonce

Information non disponible.

b) Nombre de formations offertes aux gestionnaires et aux intervenants

- Juin 2021 : Mise en ligne de la formation obligatoire de "sensibilisation aux réalités autochtones". Au 28 janvier 2023, 82,85 % des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ont complété la formation (244 596 personnes formées).
- Mars 2022 : Dépôt du cadre de référence du projet, visant à définir le continuum de formation continue. Une première recension des formations, incluant divers outils, a été réalisée. Cette initiative vise à rendre accessible aux établissements un répertoire en ligne des formations existantes (en élaboration).
- Été-automne 2022 : Un module complémentaire contextualisé au secteur de la santé et des services sociaux a été conçu, en étroite collaboration avec un groupe de travail et des experts de contenus dont plusieurs partenaires Premières Nations et Inuit.
- 2023-2024 : D'autres formations sont en préparation - conception de deux nouvelles formations en sécurisation culturelle :
    - pour le personnel œuvrant auprès des usagers autochtones;
    - pour les gestionnaires, les membres de la haute direction et du conseil d'administration.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux déploie également la formation en sécurisation culturelle « Tikinagan » pour le secteur Jeunes en difficulté (mandat confié à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue).

c) Nombre d'agents de liaison et de navigateurs de services déployés

Répartition des agents de liaison et des navigateurs de services (2022-2023)

	Agents de liaison (AL)		Navigateurs de services (NS)	
	# postes AL en dotation	# AL embauchés	# postes NS en dotation	# NS embauchés
02-CIUSSS Saguenay—Lac-Saint-Jean		2	1	1
03-CIUSSS Capitale-Nationale		1		

03-CHU de Québec		1	1	
04- CIUSSS Mauricie—Centre du Québec		1	1	
06-CIUSSS Centre-Sud de l'Île de Montréal	1	2	3	
07-CISSS Outaouais		1	1	1
08-CISSS Abitibi-Témiscamingue		1	1	1
09-CISSS Côte-Nord	1	1	2	
10-CRSSS Baie James		1	1	
11-CISSS Gaspésie	1		1	
14-CISSS Lanaudière		1		2
TOTAL	**3**	**12**	**12**	**5**

Note : Les crédits en sécurisation culturelle permettent de financer douze postes d'agents de liaison et douze postes de navigateurs de services de 2021-2022 à 2024-2025. Les postes supplémentaires sont assumés par les établissements du RSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

50. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

Un soutien de 3,1 M$ du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a été annoncé en 2020-2021 au CAAL relativement à son projet de relocalisation dans une construction neuve.

Ce soutien, réalisé par le biais du Fonds d'initiatives autochtones III, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures, a constitué le premier engagement financier d'envergure en vue de la réalisation de ce projet évalué à 18,5 M$.

Les locaux désormais plus spacieux permettront au CAAL d'accroître son offre de services. Il prévoit notamment aménager :

- des bureaux d'intervention ainsi qu'une salle et une cuisine communautaires;
- des locaux pour la valorisation de l'histoire, des arts et des cultures autochtones;
- des espaces pour des activités d'économie sociale;
- des salles qui pourraient être partagées avec des partenaires;
- des locaux consacrés à sa clinique Mirerimowin;
- une annexe résidentielle (26 logements);
- un centre de la petite enfance (35 places), une halte-garderie et une salle de jeux;
- des locaux administratifs.

Le CAAL poursuit ses démarches en vue d'identifier des partenaires financiers. Environ 75 % du montage financier est complété.

Le CAAL est notamment épaulé par le Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière, un groupe de ressources techniques local. Le CAAL jouit également de la collaboration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, qui va donner à l'organisme le terrain sur lequel le bâtiment sera construit. La cession officielle du terrain est d'ailleurs prévue au courant de l'année 2023.

Le processus d'appel d'offres en vue de l'octroi des contrats liés à la construction du nouveau bâtiment n'est pas débuté, tout comme la construction elle-même.

La complétion du projet est actuellement prévue pour 2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

51. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment :
    a. Le nombre de rencontres ;
    b. Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu ;
    c. Les annonces découlant de cette table ;
    d. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.

---

a) Le nombre de rencontres

Il n'y a pas eu de rencontres de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et gouvernement du Québec (table politique Québec-Première Nations) au cours de l'année 2022-2023. Des échanges en continu ont été maintenus avec les chefs, de même qu'avec les représentants de l'APNQL.

Par ailleurs, deux tables techniques ont été mises sur pied dans la foulée des rencontres de la table politique Québec-Première Nations : la table technique sur la santé et la table technique sur la police autochtone.

Il n'y a pas eu de rencontres de la table technique sur la santé en 2022-2023.

En ce qui a trait à la table technique sur la police autochtone, elle s'est réunie à cinq reprises en 2022-2023 : le 26 mai 2022, le 22 septembre 2022, le 9 novembre 2022, le 21 décembre 2022 et le 24 janvier 2023.

En 2022-2023, se sont tenus trois cercles économiques régionaux faisant suite au Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec de novembre 2021 et qui découlait de la table. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a contribué financièrement à l'organisation de ces rassemblements :

- Mashteuiatsh en juin 2022 (contribution du SRPNI : 120 000 $);
- Val-d'Or en novembre 2022 (contribution du SRPNI : 60 000 $);
- Gatineau en mars 2023 (contribution du SRPNI : 100 150 $).

b) Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu

S. O.

c) Les annonces découlant de cette table

S. O.

d) Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table

S. O.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

52. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

La construction de trois centres d'hébergement (aussi appelés « milieux de vie communautaires » ou « résidences ») pour étudiants autochtones a matérialisé la mise en œuvre de la mesure 1.1.6 du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (Plan d'action) : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones ». Bien que le Plan d'action se déployait sous la coordination du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), la mise en œuvre de cette mesure relevait de la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES; avant le mois de juin 2020, cette responsabilité incombait à l'ancien ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

Dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire d'une subvention de 18,4 M$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M$ visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP. Cette bonification permettra notamment la construction d'un troisième centre d'hébergement. Rappelons que la SIRCAAQ, à titre de société immobilière apparentée au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, a été mandatée par le MES aux fins de construction et de gestion des futurs centres d'hébergement.

L'investissement supplémentaire annoncé le 27 novembre 2020 s'ajoute donc à la somme de 4,2 M$ octroyée à l'occasion du lancement du Plan d'action en juin 2017 et ayant servi à la réalisation des analyses préalables et à la conception des projets. De surcroît, la Société du Plan Nord a confirmé son appui au projet de centre d'hébergement à Sept-Îles à l'occasion du lancement du Plan nordique 2021-2023. Dans ce contexte, le soutien financier total publicisé par le gouvernement du Québec lors des différentes annonces susmentionnées, au bénéfice de la construction et de l'opération des trois centres d'hébergement, se porte désormais à 22,6 M$ (nonobstant les soutiens financiers additionnels du SRPNI, de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de certains autres bailleurs de fonds gouvernementaux). De cette somme, un montant de 900 000 $ sur trois ans, soit de 2022-2023 jusqu'en 2024-2025, est réservé pour chacun des projets à Sept-Îles et à Trois-Rivières aux fins du déploiement de divers services d'appoint. Par ailleurs, un montant de 600 000 $

sur cinq ans (2020-2021 à 2024-2025) a été réservé au bénéfice de la SIRCAAQ pour la coordination du processus de réalisation des trois projets.

Alors qu'un premier centre d'hébergement de 32 unités sera situé à Sept-Îles, sur le campus du Cégep de Sept-Îles, un second centre d'hébergement de 42 unités sera quant à lui situé près du Cégep de Trois-Rivières. Au terme d'un appel de candidatures réalisé au début 2021, il a été déterminé que l'emplacement du 3e centre d'hébergement pour étudiants autochtones sera sur les terrains de l'Université Laval à Québec.

Notons par ailleurs qu'en 2022, le lancement du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* a permis d'annoncer la construction d'un quatrième projet destiné spécifiquement au territoire de Chibougamau.

Ces projets, déployés dans un esprit de collaboration avec les milieux locaux visés, doivent offrir des logements à prix modique à des élèves adultes et étudiants autochtones. Chaque centre d'hébergement proposera un environnement culturellement adapté afin de promouvoir la réussite scolaire et faciliter l'arrivée en milieu urbain. Il est entendu qu'en plus d'offrir des logements abordables, des services culturellement pertinents et intégrés seront offerts aux locataires et aux membres de leurs familles afin de réduire les obstacles à la réussite scolaire et de s'assurer que le retour ou la poursuite des études soient un succès pour tous.

Au titre de la contribution d'autres ministères et organismes québécois, le ministère de la Famille a octroyé des places subventionnées afin que les deux centres d'hébergement à Sept-Îles et à Trois-Rivières puissent accueillir en leur sein des installations de centre de la petite enfance (39 places subventionnées pour le projet à Sept-Îles et 37 places subventionnées pour le projet à Trois-Rivières). Notons également la participation financière (outre celle du MES détaillée précédemment) de la SHQ (pour les projets à Sept-Îles et Trois-Rivières), de la Société du Plan Nord (pour le projet à Sept-Îles) et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (pour le projet à Trois-Rivières, par l'entremise du FARR).

Le SRPNI, pour sa part, a confirmé des soutiens totalisant 2,95 M$ à la SIRCAAQ, soit 600 000 $ pour le projet de Sept-Îles et 2 350 000 $ pour le projet de Trois-Rivières, le tout par le biais des Fonds d'initiatives autochtones III et IV, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures. Ces soutiens sont notamment dédiés à l'aménagement d'espaces communautaires au sein des centres d'hébergement. Rappelons que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement.

Bilan du projet de centre d'hébergement (résidence) à Sept-Îles

- Le centre d'hébergement sera situé sur les terrains du Cégep de Sept-Îles ;
- Le montage financier est complété (le coût total du projet est évalué à 23,3 M$) ;
    - Notons un soutien du SRPNI de 600 000 $ pour l'aménagement d'espaces communautaires.

- Les travaux de construction avancent à un rythme accéléré depuis l'été 202 :
    - Le processus de sélection des futurs locataires a été complété pour l'année 2022-2023. Ainsi, 37 premiers étudiants sont sur la liste d'attente et seront priorisés en fonction de critères approuvés par la SHQ;

- La fin des travaux de construction est prévue pour juillet 2023 et l'accueil des premiers étudiants autochtones est prévu pour la rentrée scolaire de l'automne 2023.

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet septilien :

- Cité des Bâtisseurs (groupe de ressources technique);
- BGLA architecture + design urbain;
- LGT – Ingénierie-conseil;
- Les Constructions Béland & Lapointe inc.

Bilan du projet de centre d'hébergement (résidence) à Trois-Rivières

- Acquisition du terrain effectuée le 22 décembre 2021, lequel est situé près du Cégep de Trois-Rivières et de certains établissements scolaires;
- Plans et devis complétés à 100 % le 4 février 2022;
- Le montage financier est complété (le coût total du projet est évalué à 33,5 M$);
    - Notons un soutien du SRPNI de 2 350 000 $ pour l'aménagement d'espaces communautaires et pour couvrir certains autres éléments.

- **Avancement** : déboisement et décontamination du site (mars à décembre 2022) et début du chantier de construction en juin 2022;

- La fin des travaux de construction est prévue pour l'été 2023 et l'accueil des étudiants et des familles autochtones est prévu pour le mois d'août 2023 (à temps pour la rentrée scolaire 2023).

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet trifluvien :

- Habitations populaires du Québec (GRT);
- Consortium d'architectes : Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Doucet + Turcotte architectes inc. et Les architectes Jacques & Gervais;
- Ashini consultant, Ingénierie.

Bilan du troisième projet de centre d'hébergement (résidence) à Québec

- Suivant un appel de candidatures réalisé au début 2021, c'est la candidature de l'Université Laval à Québec qui a été retenue aux fins de construction du troisième projet de centre d'hébergement;
- De manière préliminaire, il est question d'un projet de 92 unités avec espaces communautaires, doté d'un budget estimé à un peu plus de 74 M$:
    - Le SRPNI a été sollicité pour une participation financière à l'aménagement d'espaces communautaires : 800 000 $.

- Au titre des derniers développements, notons la mise sur pied d'une structure de gouvernance aux fins de supervision du développement du projet, et ce, par l'entremise d'un comité directeur (constitué de l'Université Laval, de la SIRCAAQ, du MES et des quatre cégeps de la région de Québec) et d'un comité de déploiement (devant être constitué d'un certain nombre de partenaires locaux et ministériels, dont le SRPNI).

- De même, le GRT *Action Habitation Québec* a été sélectionné aux fins d'accompagnement du projet et des consultations auprès des étudiants.es autochtones de l'Université Laval et des cégeps de la région de Québec ont été réalisées.

- **Services prévus** *:* Service d'aide communautaire et social, cuisine collective, bureaux administratifs, salles d'étude, espace d'interprétation et de rencontre, salles polyvalentes, CPE de 80 places, rangement supplémentaire pour les locataires et organismes, aménagements extérieurs pour activités culturelles.

- **Prochaines étapes à noter** :
    - **Plans et devis complets** : août 2023;
    - **Trois gérants de construction présélectionnés** : mi-février 2023;
    - **Montage financier complet** : juin 2023;
    - **Signature du gérant de construction** : août 2023;
    - **Début des travaux** : septembre 2023;
    - **Occupation** : fin décembre 2024.
- **Investissement initial du MES dans le troisième projet** : un budget de 10 M$ est disponible.
- **Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet de Québec :**
    - Architectes : Lafond Côté Architectes;
    - Ingénieurs : Cime Consultants (structure et génie civil) et Génécor Experts-Conseils (électromécanique);
    - Gérant de construction : appel d'offres sous peu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

53. Bilan de la prestation de 18,6 M$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones? Les initiatives élaborées;

a. L'état de situation des Corps de police autochtone (CPA) établie par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec ;
b. La formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone ;
c. Le nombre de policiers autochtones formés ;
d. L'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec ;
e. Formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale ;
f. Nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels ;
g. Le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP) ;
h. Formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone

---

a) Les services d'un consultant ont été retenus pour réaliser cet état de situation. Les deux questionnaires ont été complétés par 21 CPA. La rédaction des rapports est complétée pour ceux-ci. Il reste le volet de la traduction et de la révision à finaliser. L'exercice devrait être complété au cours du printemps 2023.

b) Une entente a été signée avec l'Association des directeurs de police des Premières Nations et des Inuits du Québec pour la mise en place d'une structure de services partagés. Ceci lui a notamment permis d'embaucher trois ressources qui peuvent appuyer l'ensemble des CPA du Québec. Cette mesure est considérée comme complétée par le ministère de la Sécurité publique (MSP).

c) Concernant la formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone, cette mesure vise à accroître l'accessibilité au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie des aspirants policiers autochtones embauchés par les CPA, en assurant les frais de formation initiale de ceux-ci. Depuis le 1er avril 2021, le gouvernement du Québec défraie ces coûts de formation pour 24 aspirants policiers autochtones par année. Pour la cohorte anglophone débutée le 10 janvier 2022, des sept candidats qui ont suivi la formation, six candidats ont gradué le 22 avril 2022. Pour l'année financière 2022-2023 (An 2 du projet) : neuf candidats formaient la cohorte débutée le 11 avril 2022 qui a terminé le 14 juillet 2022. La prochaine cohorte francophone se déroulera du 27 mars au 7 juillet 2023.

d) En ce qui concerne l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec (ENPQ), voici les chiffres recensés. Du 1er avril 2022 au 28 février 2023, ce sont 683 policiers issus des CPA qui se sont inscrits à une formation offerte par l'ENPQ, dont 136 ont eu lieu sur le campus, 447 dans les communautés (hors campus) et 100 en ligne. Vingt-deux CPA ont profité du financement. Depuis le 1er avril 2021, le gouvernement du Québec défraie les coûts de la formation de perfectionnement professionnel à l'ENPQ pour les policiers autochtones.

e) Les formations ont débuté, le niveau de satisfaction des participants est très élevé. Un partenariat est en cours avec Femmes autochtones Québec (FAQ) qui participe à toutes les formations en offrant un atelier. Les formations pilotes ont eu lieu les 12-13 et 14 avril 2022.

Voici les formations tenues :
Obedjiwan, 27-28-29 septembre 2022 (12 participants).
Chambord, 31 octobre au 2 novembre 2022 (7 participants).
Sept-Îles, 22 au 24 novembre 2022 (11 participants).
Kahnwake et Akwesasne, offerte en anglais, du 24 au 26 janvier 2023 (12 participants).
Val-D'or, 14 au 16 février 2023 pour les policiers de Pikogan et de Lac-Simon (10 participants).

f) Ceci concerne le nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels. Le MSP indique que, présentement, le Bureau des enquêtes indépendantes, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML), le Commissaire à la déontologie policière (CDP) et la Sûreté du Québec ont des postes d'agents de liaison autochtones.

En ce qui concerne le domaine correctionnel, des services d'accompagnement ont été mis en place dans douze établissements de détention ciblés. Cet accompagnement vise à offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée.

g) L'opposition officielle réclame de l'information concernant le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du LSJML et au bureau du CDP.

Le MSP indique que les agents de liaison du LSJML et du CDP ont effectué des présentations au Colloque annuel de l'Association des directeurs de police des Premières Nations et des Inuits du Québec de décembre 2021.

Du côté du LSJML, la nouvelle agente de liaison a été embauchée et est en poste depuis le 21 novembre 2022. Les personnes-ressources de chaque service du LSJML ont été rencontrées afin de compiler les données pour bonifier l'offre de services qui sera proposée aux CPA par l'agente de liaison. Les rencontres se poursuivent avec les CPA pour déterminer quels sont leurs besoins et leur offrir la présentation des services du Laboratoire. Des visites au Laboratoire sont proposées pour permettre un contact direct avec les expertises. Des formations complémentaires sont également proposées selon les demandes. Une évaluation des ressources documentaires du LSJML a été réalisée afin d'identifier les traductions possibles pour les CPA anglophones. Le processus de traduction a été amorcé.

Du côté du CDP, le dépliant d'information générale sur la déontologie policière a été traduit en cinq langues autochtones (cri de l'Est, inuktitut, attikamek, innu aimun et anishinaabe). Une formation sur les réalités autochtones de trois heures, accréditée par le Barreau du Québec, destinée aux employés du CDP a été conçue. L'ensemble du personnel a bénéficié de cette formation et les résultats sont très positifs. Une présentation a été effectuée lors de la rencontre du comité régional du Nunavik à Kuujjuaq le 22 février 2023. La présentation portait sur le processus de plainte, la mission du CDP ainsi que sur les différentes initiatives mises en place spécifiquement pour les Autochtones. Des feuillets d'information en inuktitut ont été partagés à différents points de services.

Des adaptations procédurales ont également été soumises afin de favoriser l'équité et l'accessibilité des plaignants autochtones au processus de déontologie policière.

h) Finalement, le point H concerne la formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.

Le contenu de la formation a été développé en collaboration avec les Services parajudiciaires autochtones du Québec, ainsi qu'avec la contribution du Conseil tribal Mamuitun et de la Société Makivik pour rendre compte de particularités propres aux Inuit.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

54. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire notamment salarial, et en fonctionnement.

Le rôle de M. Paul Girard est d'agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional, et de proposer des solutions au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit.

Au cours de l'année, plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu entre M. Paul Girard et les différents acteurs au dossier, dont le conseil de bande de Kanesatake, des fonctionnaires des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que le Conseil municipal d'Oka, afin d'identifier des solutions pour améliorer les relations dans la région. Ces enjeux sont complexes et nécessitent l'implication de toutes les parties.

La durée du contrat est du 1er avril 2021 au 31 mars 2023. La rémunération globale de M. Girard, pour l'exercice financier 2022-2023, a été de 91 299 $ (89 500 $ en honoraires professionnels et 1 799 $ en frais de déplacement et d'hébergement). Le contrat de M. Girard sera renouvelé pour l'année 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

55. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués

Dans le budget 2018-2019 du gouvernement du Québec, un montant de 14,4 M$ a été réservé à la réalisation de mesures en violence conjugale et familiale pour les Premières Nations et les Inuit, et ce, pour les années financières 2018-2019 à 2022-2023. Une démarche a été effectuée en collaboration avec dix organisations autochtones afin d'identifier les priorités d'intervention. De ce montant, des projets ont été annoncés en 2021-2022, sous la coordination du Secrétariat à la condition féminine (SCF). Sous la coordination de la Société d'habitation du Québec, la somme de 3 M$ de ces fonds et de ceux associés à la mise en œuvre des recommandations l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (commission Viens) a été octroyée à l'organisme Maison communautaire Missinak, à Québec, pour la réalisation d'une maison de deuxième étape pouvant accueillir femmes et enfants autochtones victimes de violence conjugale et familiale.

Le 4 décembre 2020, le gouvernement du Québec annonçait des crédits additionnels de 1,2 M$ afin d'assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles.

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé le 3 juin 2021 qu'un montant de 25,8 M$ allait être injecté à la mise en œuvre de mesures qui prendront en compte les besoins spécifiques des milieux autochtones. Une somme de 10 M$ a été allouée pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik. De plus, 9,8 M$ ont été mis à la disposition des corps de police autochtones pour répondre à des besoins spécifiques en lien avec la violence conjugale et familiale. Finalement, un montant de 6 M$, provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA, a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage.

Devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a récemment bonifié de 6 M$ l'appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le SCF. L'investissement total pour cette initiative passera donc de 5,4 à 11,4 M$.

Lancé en juin 2022 et coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit* 2022-2027 comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Parmi ce chantier, huit actions portées par les ministères de la Justice, de la Sécurité publique et de la Santé et des Services sociaux, sont destinées à la lutte à la violence conjugale, familiale et sexuelle, totalisant 8,5 M$.

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du SRPNI et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

56. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au ministère de l'Éducation (MEQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre de la mesure en matière d'éducation prévue dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et Inuit* 2022-2027, qui relève du MEQ.

Néanmoins, les programmes du SPRNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la réussite et la persévérance des élèves autochtones, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu.

Pour l'année 2022-2023, vous trouverez en annexe les projets en éducation ayant été soutenus par le SRPNI, par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Développement social ou le programme Projets ponctuels autochtones.

ANNEXE I

Projets en éducation soutenus par le SRPNI, par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Développement social (FIA IV-DS) ou le programme Projets ponctuels autochtones (PPA) en 2022-2023

No. dossier PPA	Nom du projet	Bénéficiaire	Montant versé
17-09-22089-D	Écriture d'un conte collectif	École Asimauttaq/Kativik Ilisarniliriniq	5 000 $
14-03-22068	Achat équipements volley-ball	École secondaire Nikanik	1 000 $
24-XX-22065	Stage de sensibilisation à Chisasibi	Cégep de Thetford	4 626 $
11-XX-22058	École d'influence autochtone	Mikana	5 000 $
24-XX-22055	Traduction des contenus essentiels des cours de techniques policières autochtones	Collège d'Alma	20 000 $
24-XX-22051	Sports Camp 2022	Les Sports Vida Sana	5 000 $
16-01-22029	Bourses étudiantes CDFM 2022	Centre de formation de la main-d'œuvre huron-wendat	4 000 $
11-XX-22024	Tournée des jeunes porte-paroles	Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador	5 000 $
24-XX-22015	5e Colloque de la persévérance et de la réussite scolaires	Université Laval	20 000 $
24-XX-22011	20e Colloque annuel du CIÉRA	Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Montréal	5 000 $
21-09-22007	École d'été de journalisme en milieu autochtone	Institut Tshakapesh/UQAM	19 400 $
24-XX-22003	89e Congrès de l'Acfas	Université Laval/Association canadienne-française pour l'avancement de la science (Acfas)	15 000 $
24-XX-22001	Traduction de la trousse éducative Boîte Estampe inuit	Musée ambulant	5 000 $
24-XX-21049	École d'été Witawami	Université du Québec à Montréal (UQAM)	5 000 $
24-XX-21015	19e Colloque du CIÉRA	Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) - Université Laval	5 000 $
No. dossier FIA IV-DS	**Nom du projet**	**Bénéficiaire**	**Montant versé**
21-09-4006-DS	Programme "Sous le Shaputuan" 2023	Institut Tshakapesh	20 000 $
11-XX-4032-DS	Expo-sciences autochtones 2023	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	25 000 $
17-XX-4006-DS	ATI - Apprendre Tradition Inuit	Centre Unicura	21 000 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

57. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Le Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec s'est tenu en novembre 2021. Pour l'exercice financier 2022-2023, aucun crédit n'a été octroyé à ce projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

58. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes Autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Objectifs

Le gouvernement du Québec accorde une place essentielle aux femmes autochtones. Il souhaite, d'une part, lutter contre les différents facteurs de vulnérabilité touchant les filles et les femmes autochtones et, d'autre part, favoriser une pleine appropriation de leur capacité d'agir afin de leur permettre de contribuer pleinement au développement des communautés et des différents milieux dont elles sont les maillons essentiels. Les femmes ne constituent pas seulement, au sein des communautés autochtones, un groupe vulnérable pour lequel il faut travailler à améliorer les conditions de vie; elles sont aussi de véritables ancrages sociaux à l'échelle familiale comme à l'échelle communautaire, dont il importe de valoriser le rôle. Elles portent en elles une immense force de changement qu'il faut actualiser.

Une nouvelle instance de Table collaborative entre la présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), M^{me} Marjolaine Étienne, et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, a été mise en place à l'automne 2021. Son objectif vise à élaborer des solutions au regard d'enjeux prioritaires pour les femmes et les filles autochtones que l'organisation représente, entre autres, en matière de santé, de mieux-être, d'emploi, de pauvreté, de justice, de violence conjugale et familiale ou de lutte au racisme et à la discrimination.

Budget octroyé

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), par le biais de l'enveloppe Action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones IV, soutient la mission globale de FAQ, par la somme de 265 000 $ par année (aucun déboursé réalisé, entente de financement en attente de signature) pour les années financières 2022-2027. FAQ reçoit également du financement de plusieurs autres ministères et organismes du Québec concernant des postes de coordination et des projets spécifiques.

Aucun budget supplémentaire n'a été dédié à la Table collaborative, cette dernière visant à identifier les enjeux prioritaires sur lesquels travailler et à mettre en place des solutions durables pour y répondre. En fonction des sujets priorisés, le SRPNI s'assurera d'accompagner FAQ afin d'instaurer une concertation et une collaboration avec les ministères et organismes concernés, en vue de soutenir financièrement le développement d'initiatives.

Rencontres

Les rencontres entre M^{me} Étienne et le ministre Lafrenière se sont tenues les 4 avril et 9 août 2022 ainsi que le 24 février 2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

59. Fournir les sommes annoncées pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

À l'occasion du lancement du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2017-2022* (Plan d'action) en juin 2017, un financement initial de 4,2 M$ a été annoncé aux fins de réalisation des analyses préalables et de la conception de deux premiers projets dans les villes de Sept-Îles et Trois-Rivières. Cette annonce a alors permis la mise en œuvre de la mesure 1.1.6 du Plan d'action : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones ». La responsabilité de la mise en œuvre de cette mesure relevait du ministère de l'Enseignement supérieur (MES; avant le mois de juin 2020, cette responsabilité incombait à l'ancien ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur). Rappelons que la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ), à titre de société immobilière apparentée au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, a été mandatée par le MES aux fins de construction et de gestion des futurs centres d'hébergement.

Or, dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6 du Plan d'action. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire d'une subvention de 18,4 M$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M$ visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP. Cette bonification permettra notamment la construction d'un troisième centre d'hébergement. En ce qui a trait à ce troisième projet de milieux de vie devant être construit à Québec (sur les terrains de l'Université Laval), un financement initial de 5 M$ a été subséquemment confirmé par le MES le 8 novembre 2021.

L'investissement supplémentaire annoncé le 27 novembre 2020 s'ajoute donc à la somme de 4,2 M$ octroyée à l'occasion du lancement du Plan d'action, en 2017. De surcroît, la Société du Plan Nord a confirmé son appui au projet de centre d'hébergement à Sept-Îles à l'occasion du lancement du Plan nordique 2020-2023. Dans ce contexte, le soutien financier total publicisé par le gouvernement du Québec, lors des différentes annonces susmentionnées, au bénéfice de la construction et de l'opération des trois centres d'hébergement, se porte désormais à 22,6 M$ (nonobstant les soutiens financiers additionnels du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), de la Société d'habitation du Québec et de certains autres bailleurs de fonds gouvernementaux). De cette somme, un montant de 900 000 $ sur trois ans, soit de 2022-2023 jusqu'en 2024-2025, est réservé pour chacun des projets à

Sept-Îles et à Trois-Rivières aux fins du déploiement de divers services d'appoint. Par ailleurs, un montant de 600 000 $ sur cinq ans (2020-2021 à 2024-2025) a été réservé au bénéfice de la SIRCAAQ pour la coordination du processus de réalisation des trois projets.

Notons qu'en 2022, le lancement du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* a permis d'annoncer la construction d'un quatrième projet destiné spécifiquement au territoire de Chibougamau. De même, le MES a confirmé en 2022-2023 à la SIRCAAQ un rehaussement du financement disponible pour le milieu de vie de Québec, lequel pourra désormais bénéficier d'un financement initial de 10 M$.

Rappelons, par ailleurs, qu'outre une participation aux quatre comités de déploiement orientant l'avancement de ces projets à Sept-Îles, Trois-Rivières, Québec et Chibougamau, le SRPNI a également confirmé des soutiens financiers totalisant 2,95 M$ aux projets de Sept-Îles et Trois-Rivières :

- 600 000 $ au projet de Sept-Îles (budget total de 23,3 M$) par le biais du Fonds d'initiatives III (FIA III), volet Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Infrastructures;

- 2 350 000 $ au projet de Trois-Rivières (budget total de 33,5 M$) par le biais du volet AAMU-Infrastructures du FIA III (600 000 $) et du FIA IV (1 750 000 $);

- Le SRPNI a reçu une demande de soutien financier (800 000 $) pour le projet de Québec le 10 mars 2023, demande actuellement en analyse;

- Bien que le montage financier provisoire du projet de Chibougamau prévoie une contribution de l'ordre de 800 000 $ du SRPNI, aucune demande n'a été reçue à ce jour.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

60. Fournir les sommes annoncées pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués

---

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit a versé un appui financier à trois radios communautaires autochtones en 2022-2023 :

- Radio de Kahnawake K103 76 751,00 $
- Radio de Kanesatake 30 000,00 $
- Radio de Kebaowek 45 941,24 $
- **Total** **152 692,24 $**

Pour sa part, le ministère de la Culture et des Communications a versé les sommes suivantes dans le cadre d'ententes type valides pour l'année 2022-2023 :

CKUJ FM Radio (Kujjuuaq)	20 000 $
C.H.N.T. FM (TFN)	20 000 $
Kanguup Nipinga (Akulivik)	10 000,$
Qarqalik Radio Station	20 000,$
Société de communication Ikito Pikogan ltée	20 000,$
Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc.	20 000 $
Mohawk MultiMedia inc.	20 000 $
Radio communautaire de Manawan	20 000 $
Naskapi Northern Wind Radio	20 000 $
Corporation de radio montagnaise de La Romaine	20 000 $
Radio Essipit Haute Côte-Nord Inc.	20 000 $
Corporation médiatique Teuehikan (Mashteuiatsh)	10 000 $
Gesgapegiag Community Access Program	10 000 $
Micmac Historical Cultural Art Society	10 000 $
Total	**240 000 $**

Le gouvernement du Québec a donc versé une somme de **392 692,24 $** en soutien aux radios autochtones pour l'année 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

61. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Le ministre de la Famille a mené une consultation publique en 2021 sur l'avenir du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, dont une consultation particulière auprès des communautés autochtones le 10 juin 2021. Certains articles de la *Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement*, entrée en vigueur le 12 avril 2022, tenaient compte des opinions exprimées par les participants lors de cette consultation particulière.

Dans le cadre du Grand chantier pour les familles, le ministre de la Famille, en compagnie du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, a lancé le 25 octobre 2021 un appel de projets visant à pourvoir 1 000 places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance en milieu autochtone. L'appel de projet s'est terminé le 28 février 2022.

Il s'agissait d'un appel de projets hybride, permettant aux demandeurs qui le souhaitaient d'obtenir un accompagnement du ministère de la Famille (MFA) tout au long de la réalisation du projet.

À l'été 2022, le MFA a complété l'analyse des demandes reçues dans le cadre de cet appel de projets. Tous les projets se sont conclus par une recommandation positive du MFA. En tout, 790 places subventionnées en service de garde éducatifs à l'enfance en milieu autochtone ont été octroyées dans le cadre de cet appel de projets. Les demandeurs étaient les suivants :

- CPE Auetissatsh;
- CPE Orak;
- CPE Premier pas;
- CPE Pidaban;
- CPE Nuitsheuakan;
- CPE Iqitauvik;
- CPE des Butineurs;
- CPE Mawo'Ltijig Mijjuaji'g;
- Garderie Asban;
- Garderie Centre Mamik;
- CPE Missikanuss;
- CPE Six saisons;
- CPE Sakihitokiwam;
- CPE Uapukun;
- CPE Metuetau;
- Isuarsivik Recovery Center;
- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

Le dossier sous discussion ne relève cependant pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au MFA, qui en est responsable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

62. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

La négociation visait à conclure une entente avec la nation algonquine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'orignaux.

Après plusieurs mois de négociation intensifs, le gouvernement du Québec et la nation algonquine en sont arrivés à un accord de principe le 3 juin 2021. L'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la nation Anishnabe et le gouvernement du Québec a été signée le 18 août 2021. Une autre entente, l'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre les Algonquins de Lac-Barrière et le gouvernement du Québec, a également été signée le 18 août 2021 pour tenir compte des particularités du processus entamé avec la communauté de Lac-Barrière depuis la signature de l'entente trilatérale en 1991 et de l'entente bilatérale en 1998. Ces deux ententes-cadres prévoient des mesures intérimaires qui s'échelonnent sur 4 ans. Ces mesures comprennent notamment la suspension de la chasse sportive à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye pour les années 2021 et 2022.

Les parties travaillent actuellement à la mise en œuvre des 2 ententes-cadres. Une table de négociation principale et un comité technique ont été mis sur pied et tiennent des rencontres bimensuelles. La communauté de Lac-Barrière collabore aux travaux de la table de négociation et du comité technique, de concert avec les représentants des autres communautés algonquines signataires de l'entente-cadre.

Entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023, pour cette négociation, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit a versé 82 866,35 $ au Conseil tribal de la nation algonquine-Anishinabeg via le Fonds d'initiatives autochtones III. Le dossier a également requis 0,35 ETC durant la dernière année financière. Enfin, un négociateur externe œuvre dans le dossier et des honoraires de 33 750 $ lui ont été versés pour cette négociation.

Le coût total: 145 737,35 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

63. Fournir les sommes annoncées pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au ministère de la Justice (MJQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre des mesures en matière de justice prévues dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit* 2022-2027, qui relèvent du MJQ.

Néanmoins, les programmes du SPRNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que l'amélioration de l'accès à la justice, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu.

En 2022-2023, le SRPNI a soutenu, par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Développement social, un projet de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) nommé « La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones ». Le SRPNI a annoncé un soutien de 79 600 $ à l'IMAQ pour ce projet en 2022-2023, mais aucun déboursé n'a été réalisé, l'entente de financement étant en cours de signature.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

64. Fournir les sommes annoncées pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé le 3 juin 2021 l'injection de 25,8 M$ à la mise en œuvre de mesures répondant aux besoins spécifiques des milieux autochtones.

Une somme de 10 M$ a été allouée à la Régie régionale de la santé et les services sociaux du Nunavik (ministère de la Santé et des Services sociaux) pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik.

De plus, 9,8 M$ ont été mis à la disposition des corps de police autochtones pour répondre à des besoins spécifiques en lien avec la violence conjugale et familiale (ministère de la Sécurité publique).

Finalement, un montant de 6 M$, provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage. Cet investissement a été réalisé dans le cadre d'appels de projets menés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), en matière de prévention, ainsi que par le ministère de la Justice, en ce qui concerne la réhabilitation des contrevenants.

Par ailleurs, devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a annoncé, le 6 décembre 2021, une bonification de 6 M$ de l'appel de projets en matière de violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le SCF. Cette somme est également issue de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Campagne de sensibilisation à la violence conjugale et familiale

En réponse à l'appel à la justice n^{o} 7 du rapport complémentaire Québec de l'ENFFADA, le SRPNI, en collaboration avec le SCF, a lancé en juin 2022 et en mars 2023 une campagne de sensibilisation à la violence conjugale et familiale. Cette initiative a été réalisée en partenariat avec les organisations autochtones suivantes : Femmes autochtones du Québec, le Regroupement des centres

d’amitié autochtones du Québec, l’Association des femmes cries d’Eeyou Istchee et l’Association des femmes inuit du Nunavik – Saturviit. La somme de 288 383,93 $ a été allouée à cette campagne diffusée dans les milieux autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

65. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Il n'y a pas eu de rencontres de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et gouvernement du Québec (table politique Québec-Première Nations) au cours de l'année 2022-2023. Des échanges en continu ont été maintenus avec les chefs, de même qu'avec les représentants de l'APNQL.

Par ailleurs, deux tables techniques ont été mises sur pied dans la foulée des rencontres de la table politique Québec-Première Nations : la table technique sur la santé et la table technique sur la police autochtone.

Il n'y a pas eu de rencontres de la table technique sur la santé en 2022-2023.

En ce qui a trait à la table technique sur la police autochtone, elle s'est réunie à cinq reprises en 2022-2023 : le 26 mai 2022, le 22 septembre 2022, le 9 novembre 2022, le 21 décembre 2022 et le 24 janvier 2023.

En 2022-2023, se sont tenus trois cercles économiques régionaux faisant suite au Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec de novembre 2021 et qui découlait de la table. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a contribué financièrement à l'organisation de ces rassemblements :

- Mashteuiatsh en juin 2022 (contribution du SRPNI : 120 000 $);
- Val-d'Or en novembre 2022 (contribution du SRPNI : 60 000 $);
- Gatineau en mars 2023 (contribution du SRPNI : 100 150 $).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

66. Liste et détails des consultations menées par le ministère des Transports auprès des communautés des Premières Nations en 2022-2023 en indiquant l'objet, les coûts, le moyen utilisé, les dates et le résultat, et prévisions pour 2023-2024. Fournir les noms et le salaire (ou les contrats octroyés) de tout négociateur embauché par le ministère pour mener ces consultations. Indiquer les dates et le sujet des rencontres et le résultat.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure de répondre à cette question, puisque celle-ci relève du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

67. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'a participé à aucune réunion de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador dans le cadre des négociations entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité.

Les processus de consultation liés au développement hydroélectrique ou de toute autre production d'électricité au Québec sont menés par les ministères sectoriels en fonction du contexte factuel propre à chaque projet.

SECTION 3.2

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1.	La liste des organisations et des projets ayant obtenus un financement et les montants obtenus par le Fond d'initiatives autochtones et Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.
2.	Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.
3.	La liste des formations données par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (auparavant Secrétariat des affaires autochtones) aux autres ministères et organismes gouvernementales pour sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombres de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.
4.	Le nombre de rencontres tenues par la table politique entre le SRPNI (auparavant SAA), les Premières Nations, les Naskapis et les Inuit, le nom des participant.es et les sujets de la rencontre.
5.	Le nombre de personnes, ventilée par ministère et organisme, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones.
6.	Le nombre et la proportion de particpant.es, ventilés par ministère et organisme, ayant pris part à chacun des séminaires mensuels.
7.	La liste des communautés et/ou des projets, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III, volet soutien à la consultation, pour la dernière année.
8.	Le nombre de mandats accordés et/ou de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministère et par organisme, pour la dernière année.
9	Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones?
10.	Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe+(ADS)?

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. La liste des organisations et des projets ayant obtenu un financement et les montants obtenus par le Fonds d'initiatives autochtones et Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.

Liste des organisations, des projets et des montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV et du programme Projets ponctuels autochtones au cours de l'exercice financier 2022-2023.

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Développement économique		
Général		**384 000 $**
Économusée Atikuss	Économusée Atikuss - Transformation d'un atelier-boutique en économusée	120 000 $
Conseil de la nation Micmac de Gespeg	Agent de développement économique	59 000 $
Sciages GP	Sciages GP - implantation d'une usine de transformation du bois dans le parc industriel de Mashteuiatsh	125 000 $
Les Jardins d'Océane	Spiruline Océanne - Construction d'une serre de production de spiruline à Uashat	80 000 $
Jeunes et femmes		**811 537 $**
API - Biscuits pour chiens	Démarrage d'une entreprise de biscuits pour chien	9 000 $
Co-Koala Service de garde	Amélioration des installations	13 260 $
Construction D. Newashish	Achat d'une pelle mécanique	138 180 $
CN Training Solutions	Acquisition d'équipements	8 904 $
Corvus	Services d'intervention psychosociale	10 000 $
Pêcherie Mathieu Brière	Démarrage d'une entreprise de pêche à l'oursin	57 050 $
Bastien Industries	Acquisition et expansion Bastien Industries	62 260 $
Entreprises BCI	Construction d'un garage et acquisition d'équipements à Odanak	75 000 $
Hébergement Aux Cinq Sens	Installation de mini-chalets et améliorations locatives	43 680 $
Librairie Hannenorak	Agrandissement Librairie Hannenorak	59 360 $
Gestion Uenutan	Acquisition d'équipements pour entreprise d'entretien ménager et de déneigement	150 000 $
Les Créations de Samuelle	Aménagement d'un local	5 250 $
Notre vraie Nature	Infrastructures pour la production maraîchère	55 000 $
Productions Hourglass Eleven	Démarrage d'une boite de production cinématographique	57 551 $

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Produits Seconde nature	Acquisition d'équipements pour fabrication d'articles de cuisine en bois	29 400 $
Service de garde les petits rêveurs	Acquisition d'équipements et de matériel	6 610 $
X-Training Wendake	Acquisition d'équipement de conditionnement physique	31 032 $
Mobilisateur		**423 432 $**
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Cercle économique interrégional - Val-d'Or	60 000 $
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan	175 148 $
CDEPNQL	Service de transfert d'entreprises	48 284 $
CDEPNQL	Structure de suivi du Grand cercle économique	20 000 $
Société de développement économique Ilnu	Cercle économique régional - Mashteuiatsh 2022	120 000 $
Garantie de prêt		**0 $**
Infrastructure communautaire		**0 $**
Action communautaire		**2 785 000 $**
Awacak	Soutien à la mission globale	400 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Soutien à la mission globale	195 000 $
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	160 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Soutien à la mission globale	215 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Soutien à la mission globale	215 000 $
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	230 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	265 000 $
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	45 000 $
Soutien à la consultation		**525 472 $**
Conseil de la Nation huronne-wendat	Négociation	143 672 $
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociation	58 500 $
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	Soutien à la consultation	93 300 $
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	Bureau de consultation	130 000 $
Secrétariat Mi'gmawei Mawioni	Bureau de consultation	100 000 $
Développement social		**3 752 696 $**
Centre Unicura	ATI - Apprendre Tradition Inuit	21 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien aux opérations et prestation de services directs	230 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est	Soutien aux opérations et prestation de services directs	150 000 $
Centre Mamik Saguenay	Soutien aux opérations et prestation de services directs	230 000 $
Club des petits déjeuners	Maintien des Clubs autochtones	480 000 $
Expédition Premières Nations	Randonnée	100 000 $
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	Expo-Sciences Autochtone	25 000 $

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	Édition 2022	25 000 $
KWE! À la rencontre des Peuples autochtones	Édition 2022	125 000 $
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens	125 000 $
Jeunes musiciens du monde	École de Val-d'Or et offre de services sur communautés	125 000 $
Minwashin	Lancement de la décennie internationale des langues	65 000 $
Open Door	Consolidation des services	80 000 $
Institut Tshakapesh	Programme "Sous le Shaputuan" 2023	20 000 $
CSSSPNQL	Programme pour l'embauche de coordonnateurs	1 526 696 $
Projets Autochtones du Québec (PAQ)	Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2	60 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	RCAAQ - Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	100 000 $
Théâtre Aarsiq	Groupes de pratique théâtrale au Nunavik	15 000 $
Terres en vues	Festival international Présence autochtone	100 000 $
Wapikoni mobile	Développement et consolidation des activités	150 000 $
Aide aux autochtones en milieu urbain		**1 493 084 $**
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Organisateur communautaire et navigateur de services	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Animation culturelle	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Teioronhióen coordination des services	51 810 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Services psychosociaux	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Mowsogokan - Organisateur communautaire	100 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Intervention de proximité	100 000 $
Montréal Autochtone	Animation culturelle	100 000 $
Foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM)	Coordonnateur du soutien	29 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Organisateur communautaire et intervenant de proximité	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Nigan Odji (intervention psychosociale)	100 000 $
Résilience Montréal	Consolidation des services	97 900 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Point de services de Shawinigan	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Point de services de Saint-Michel-des-Saints	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Point de services de Gatineau	100 000 $
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy	Halte-chaleur à Roberval pour personnes en situation d'itinérance hiver 22-23	14 374 $
Centre MAMUK	Accueil et intervention	100 000 $
Projets autochtones du Québec (PAQ)	Consolidation des services	100 000 $
GRAND TOTAL		**10 175 221 $**

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

BÉNÉFICIAIRE	TITRE	DÉBOURSÉS
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord 2023	5 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	23e Semaine pour l'élimination de la discrimination raciale	3 000 $
École Asimauttaq	Écriture d'un conte collectif	5 000 $
Productions du Raccourci	Film Les coulisses d'Amos raconte son histoire	5 000 $
Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes	Organisation d'un groupe Two-Spirit régional	5 000 $
Conseil des Atikamekw de Manawan	Classe neige camp Minogami	5 000 $
La Caravane de Phoebus	Festival Ciné-Corps à Rennes	5 000 $
Rendez-vous des Artisans et artistes de Wendake	Marché de Noël de Wendake 2022	5 000 $
Fun Sport Canada	Tournoi balle-molle Anishnabe	2 000 $
Fun sport Canada	Tournoi ballon-balai Kitcisakik	1 000 $
CNHW	Centre de formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	40 000 $
Angeliss	Souper des Nations 2022	2 500 $
Intergénérations Québec	Livre cohabitation intergénérationnelle	5 000 $
Oktoécho	Spectacle chant de gorge inuit	4 000 $
Mundial Montréal	Mundial Montréal 2022	2 000 $
Cégep de Sept-Îles	L'école d'art du 22e siècle	5 000 $
Micmacs de Gesgapegiag	Statue commémorative de guerre	10 000 $
École secondaire Nikanik à Wemotaci	Achat équipements volley-ball	1 000 $
La Boîte Rouge Vif	1er Rassemblement annuel des membres	5 000 $
Cégep de Thetford	Stage de sensibilisation à Chisasibi	4 626 $
Festival international de la chanson de Granby	Panel Mamuitun	3 020 $
John-John Malec	Festival Mamuk Nutashquan	10 000 $
Municipalité d'Escuminac	Mémorial Place Fleurs Mémoire	5 000 $
Mikana	École d'influence autochtone	5 000 $
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Entre le son des vagues et le rêve innu – 5e édition	10 000 $
Listuguj Mikmaq Government	Pow-Wow Listuguj 2022	4 000 $
Collège d'Alma	Traduction contenus essentiels en atikamekw et innu - Technique policière	20 000 $
Les Productions Innu Nikamu	Festival Innu Nikamu 2022	25 000 $
Kwahiatonhk!	11e Salon du livre des Premières Nations	15 000 $
Les Sports Vida Sana	Sports Camp 2022	5 000 $
Tourisme Wendake	Participation aux fêtes de la Nouvelle-France	5 000 $
Tourisme Wendake	Pow Wow international de Wendake 2022	10 000 $
Cree Women of Eeyou Istchee association	3e "Women Leadership Forum"	10 000 $
Chaire UNESCO – La transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment	Courts métrages sur le racisme	5 000 $
Conseil de bande de Winneway	Desserte policière provisoire à Winneway	13 784 $
Paramédics des Premières Nations	Ambulance à Kanesatake	35 000 $
Festival de la Paix de Victoriaville	Festival de la Paix de Victoriaville 2022	5 000 $
Institut du Nouveau Monde	École d'été INM 2022	10 000 $

BÉNÉFICIAIRE (suite)	TITRE	DÉBOURSÉS
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance 18e siècle 2022	5 000 $
MusiqueNature	Évènements culturels au Parc régional de Portneuf	5 000 $
Festival International du Film Ethnographique du Québec	Journée autochtone du FIFEQ 2022	4 850 $
Conseil des Atikamekw de Manawan	Festival de Manawan 2022	15 992 $
Biennale Nationale de Sculpture contemporaine	Tapiskwan Sipi	5 000 $
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	50e Wemotaci	50 000 $
Productions Onishka	Parcours sonore Marguerite : la pierre	5 000 $
CDFM huron-wendat	Bourses étudiantes CDFM 2022	4 000 $
Centre d'éducation culturelle Kitigan Zibi Anishinabeg	Centenaire de Val-Morin	5 000 $
Festival International du Film Ethnographique du Québec	18e édition du FIFEQ-MTL	2 500 $
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Journée nationale des Autochtones 2022 CAALT	2 000 $
Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador	Tournée des jeunes porte-paroles	5 000 $
Minwashin	Lancement décennie langues autochtones	20 000 $
Recherches amérindiennes au Québec	Midis des Nations 2022	2 500 $
Librairie Hannenorak	En juin, je lis autochtone	5 000 $
Minwashin	Vernissage œuvres d'art - ODEIMEN	5 000 $
Centre Unicura	Girls Inc. 2022	16 349 $
Université Laval	5e Colloque persévérance et réussite scolaires	20 000 $
Rendez-vous des artisans et artistes de Wendake	Émission artisans et artistes de Wendake	3 000 $
Biennale d'art contemporain autochtone (BACA)	6e biennale d'art contemporain autochtone	7 500 $
Ouje's Maamuitaau Festival	Ouje's Maamuitaau Festival 2022	15 000 $
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Montréal	20e Colloque du CIÉRA	5 000 $
Radio Kitotakan de Manawan	Les chroniques de Manawan	5 000 $
Les Productions Ondinnok	Diffusion Enclos de Wabush en communautés	5 000 $
Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik	Jeux annuels de Kitcisakik 2022	5 000 $
Institut Tshakapesh	École d'été de journalisme en milieu autochtone	19 400 $
Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik	Festival de musique anicinabe Nigamowin	5 000 $
Société de communications Atikamekw-Montagnais	Gala Teweikan 2022	21 500 $
Université Laval/Association canadienne-française pour l'avancement de la science	89e Congrès de l'Acfas	15 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Journée nationale des Autochtones CAAVD 2022	4 500 $
Musée ambulant	Traduction trousse éducative Boîte Estampe inuit	5 000 $
Université du Québec à Montréal	École d'été Witawami	5 000 $
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	19e Colloque du CIÉRA	5 000 $
	TOTAL	**620 021 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Mandat : voir document joint

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Mandat : voir document joint

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le Québec afin d'aborder les enjeux liés à la consultation et l'accommodement en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement

Mandat : voir document joint

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Mandat : voir document joint

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Mandat : voir document joint

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat : voir document joint

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK

Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2023

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier à la table de négociation et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec;

- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;

- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;

- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;

- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 7 juillet 2022 au 30 juin 2023

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le Québec afin d'aborder les enjeux liés à la consultation et l'accommodement en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement.

Agir à titre de négociateur lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des affaires autochtones pour son approbation

- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.

- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)

Contrat pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2023

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.

- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.

- Faire rapport au ministre d'ici le 31 mars 2023 au sujet de ce bilan et des perspectives d'amélioration.

- Réaliser tout autre mandat que le ministre proposera de lui donner, notamment au regard de la situation policière particulière propre à Kanesatake.

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 18 novembre 2020 au 30 avril 2023

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table de négociation mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 30 septembre 2023

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.

- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.

- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. La liste des formations données par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit aux autres ministères et organismes gouvernementaux pour les sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombre de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.

Environ 4 173 employé(e)s de la fonction publique ont suivi la formation mensuelle du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) sur le travail en affaires autochtones (cette formation est offerte depuis le mois de janvier 2021).

Environ 3 793 employé(e)s de la fonction publique québécoise ont suivi, en tout ou en partie, l'autoformation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones (cette formation est offerte depuis le mois de juillet 2021).

En mars 2023, 242 139 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux avaient suivi, en tout ou en partie, l'autoformation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones. C'est plus de 80 % du personnel du réseau.

La Direction des relations avec les Autochtones du SRPNI présentent succinctement l'approche de sécurisation culturelle mise en œuvre par l'État québécois, dans le cadre de formations introductives. Ces courtes formations sont offertes de manière irrégulière, à la demande des ministères et organismes québécois ou encore à la demande de leurs réseaux de services, directions régionales ou organismes locaux affiliés. Elles visent ainsi à clarifier le concept de sécurisation culturelle et non pas à former les participants en matière de sécurisation culturelle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Le nombre de rencontre tenue par la table politique entre le SAA, les Premières nations, les Naskapies et les Inuit, le nom des participant.es et les sujets de la rencontre.

Il n'y a eu aucune rencontre de la table politique au cours de l'année 2022-2023, mais il y a eu des échanges continus avec les chefs.

Le comité de liaison avec les Naskapis ne s'est pas réuni au cours de l'année 2022-2023.

La table Québec-Nunavik ne s'est pas réunie au cours de l'année 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Le nombre de personnes, ventilé par ministère et organisme, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones.

Environ 3 793 employés de la fonction publique québécoise avaient suivi la formation du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, en tout ou en partie, sur la plateforme administrée par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MC). Le tableau ci-après *ne* tient *pas* compte des 242 000 employés du réseau de la santé et des services sociaux ni des personnes qui ne travaillent pas au sein de la fonction publique, mais qui ont tout de même été autorisés à suivre la formation (ex. : partenaires du milieu municipal, du milieu universitaire, etc.).

Ministères	**Nombre d'inscriptions**
Sécurité publique	2 191
Justice	255
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	156
Enseignement supérieur	98
Ressources naturelles et Forêts	80
Transports et Mobilité durable	78
Immigration, Francisation et Intégration	72
Éducation	60
Culture et Communications	57
Finances	55
Affaires municipales et Habitation	53
Conseil exécutif	53
Tourisme	28
Santé et Services sociaux	19
Relations internationales et Francophonie	15
Secrétariat du Conseil du trésor	10
Économie, Innovation et Énergie	8
Famille	7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3
Emploi et Solidarité sociale	3
Langue française	0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Le nombre de particpant.es, ventilé par ministère et organisme, ayant pris part à chacun des séminaires mensuels.

Environ 4 173 employé(e)s de la fonction publique ont suivi le séminaire mensuel du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit sur le travail en affaires autochtones, depuis le mois de janvier 2021.

Ministères	**Nombre d'inscriptions**
Sécurité publique	338
Ressources naturelles et Forêts	329
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	304
Santé et Services sociaux	265
Transports et Mobilité durable	245
Relations internationales et Francophonie	194
Emploi et Solidarité sociale	135
Affaires municipales et Habitation	134
Éducation	89
Enseignement supérieur	89
Culture et Communications	80
Justice	68
Conseil exécutif	66
Économie, Innovation et Énergie	65
Immigration, Francisation et Intégration	53
Famille	49
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	48
Secrétariat du Conseil du trésor	17
Finances	9
Tourisme	8
Langue française	1

Organismes	**Nombre d'inscriptions**
Curateur public du Québec	+/- 700
Assemblée nationale du Québec	169
Régie des alcools, des courses et des jeux	115
Société du Plan Nord	99
Fonds de recherches du Québec	42
Revenu Québec	36
Sûreté du Québec	30
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	24
Directeur des poursuites criminelles et pénales	22
Société de l'assurance automobile du Québec	17
Société développement de la Baie-James	14
Secrétariat à la condition féminine	9
Autorité des marchés financiers	4
École nationale de police du Québec	4
Commissaire à la santé et au bien-être	4
Commission d'accès à l'information	3
Société québécoise des infrastructures	3
Commission de la construction du Québec	3
Institut national de la santé publique	3
Élections Québec	3
Investissements Québec	2
Vérificateur général du Québec	2
Régie du bâtiment du Québec	2
Conseil supérieur de l'éducation	2
Hydro-Québec	1
Commission québécoise des libérations conditionnelles	1
Commissaire à la déontologie policière	1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. La liste des communautés et/ou des projets, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III, volet soutien à la consultation, pour la dernière année.

Liste présentant les dossiers en *Soutien à la consultation* du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) ayant fait l'objet d'un déboursé de la part du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit en 2022-2023.

PROJET	DÉBOURSÉS
Soutien à la négociation - Wendake	143 672 $
Soutien à la négociation - Wemotaci	58 500 $
Soutien à la consultation - Nation Waban-Aki	93 300 $
Soutien à la consultation - Essipit	130 000 $
Soutien à la consultation - Secrétariat Mi'gmawei Mawioni	100 000 $
TOTAL	**525 472 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Le nombre de mandats accordés et/ou de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministères et par organismes, pour la dernière année.

En plus du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), les ministères suivants sont membres du GIS : le ministère de la Justice, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le GIS a pour principal mandat d'accompagner et de conseiller les ministères dans la mise en œuvre de leurs obligations en matière de consultation des communautés autochtones.

Les membres du GIS et le SRPNI échangeant en continu sur les bonnes pratiques et les enjeux en matière de consultation des communautés autochtones, il n'est donc pas possible pour le SRPNI de préciser le nombre ou de ventiler ces demandes par ministère.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones?

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) offre des formations aux employés de la fonction publique ainsi qu'à ceux du réseau de la santé et des services sociaux en matière de réalités autochtones. Les enjeux entourant les femmes autochtones ne sont pas spécifiquement abordés dans le cadre de ces formations.

Néanmoins, des formations sur les enjeux des femmes autochtones, portées par des organismes autochtones, sont financées au SRPNI par l'intermédiaire des programmes Fonds d'initiatives autochtones et Projets ponctuels autochtones (PPA). Dans le cadre du premier, l'organisme Femmes autochtones du Québec, soutenu financièrement à la mission globale (265 000 $ / année), offre diverses formations et ateliers quant aux réalités des femmes autochtones, notamment à l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre d'une école d'été, ainsi qu'auprès des futurs policiers à l'École nationale de police du Québec. De plus, cet organisme outille et forme les intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes autochtones du Québec. Enfin, dans le cadre du programme PPA, des projets ayant pour objectif de former les femmes autochtones en ce qui a trait à divers enjeux auxquels elles doivent faire face, ont été financés en 2022-2023 par le SRPNI, et ce, pour un montant de près de 47 500 $. La liste ci-après présente ces projets.

Organisme	Projet	Sommes engagées	Programme	Objet des initiatives soutenues
Centre Unicura	Girls Inc. 2022	16 349 $	Projets ponctuels autochtones	Camps qui se déplacent pendant quatre semaines dans cinq communautés nordiques différentes (Inukjuak, Puvirnituq, Umiujaq, Kuujjuaarapik et Akulivik) et abordant plusieurs thématiques dont : l'estime de soi et l'intimidation, les saines relations, la grossesse chez les adolescentes et la sexualité ainsi que le suicide et les abus.
Cree Women of Eeyou Istchee Association (CWEIA)	3th Women Leadership Forum	10 000 $	Projets ponctuels autochtones	Événement visant à inspirer et aider les femmes cries à se lancer en affaires dans diverses sphères de leur vie. Il a consisté en des ateliers donnés par des spécialistes en entrepreneuriat et en commercialisation, des tables de discussion sur divers sujets comme le développement social et économique des communautés autochtones, la remise de prix marquant les contributions de femmes cries dans diverses catégories, dont les arts et la culture, l'entrepreneuriat, l'éducation, la santé, la politique, le bénévolat, etc.
Centre Unicura	Apprendre Tradition Inuit	21 000 $	FIA IV, volet Développement Social	Tenue de 32 ateliers sur deux ans dans quatre communautés visées (Inukjuak, Puvirnituq, Kuujjuaraapik, Umiujaq) visant à contrer la violence vécue par les jeunes Inuit dans leur vie quotidienne
	TOTAL	**47 349 $**		

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe (ADS+)?

Dans le cadre des programmes de financement du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, aucune demande de projets n'a été soumise en 2022-2023 pour effectuer une analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Le Secrétariat à la condition féminine, à titre d'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes.

Ces activités de formation relevant du Secrétariat à la condition féminine, les questions relatives à celles-ci peuvent lui être adressées.

SECTION 3.3

TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'Opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2022-2023, incluant des détails sur:
    a. l'objet des négociations;
    b. la date des rencontres;
    c. l'échéancier des négociations;
    d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
    e. un état de situation des négociations;
    f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
    g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
    h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
    i. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2021-2022, incluant les détails sur:
    a. l'objet des négociations;
    b. la date des rencontres;
    c. l'échéancier des négociations;
    d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
    e. un état de situation des négociations;
    f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
    g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
    h. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2022-2023 et, pour chacune, préciser:
    a. l'objet des consultations;
    b. le moyen utilisé;
    c. les dates des rencontres;
    d. les communautés et les personnes consultées;
    e. les résultats des consultations;
    f. les montants afférents.

4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.

5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant les métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2022-2023, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

8. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la stratégie maritime.

9. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2022-2023, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
    a. développement économique;
    b. garantie de prêt;
    c. infrastructure communautaire;
    d. action communautaire;
    e. soutien à la consultation.

10. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022.

11. État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits.

12. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone.

13. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2022-2023.

14. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2022-2023 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.

15. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2022-2023 qui n'ont pas été reconduits en 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis.

16. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2022-2023.

17. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

18. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.

19. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuite dans le réseau de la santé et des services sociaux.

20. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

21. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2022-2023 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

22. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.

23. Liste des rencontres faites dans les communautés autochtones par le ministre en 2022-2023.

24. Inclure les dates, les noms des personnes du SRPNI qui y ont assisté et les sujets abordés.
25. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Condition féminine

26. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2022-2023 par les autres ministères partenaires de la Stratégie 2016-2021 pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
27. État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
28. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2021-2022 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ainsi qu'à la commission Viens, par ministère ou organisme. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones qui actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2022-2023, incluant les détails sur :
    a) l'objet des négociations;
    b) la date des rencontres;
    c) l'échéancier des négociations;
    d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
    e) un état de situation des négociations;
    f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
    g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
    h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
    i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

LES ATTIKAMEKS

Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2022			
10-11 mai	7-8 juin	22 juin	30-31 août
20-21 septembre	2-3 novembre		
2023			
18-19 janvier	14 février	17 mars	

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Toutefois, le retrait du Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) et du Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) de la négociation pourrait avoir des incidences sur la capacité des parties à finaliser la négociation à court terme.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres.

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitent conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles reliés à des positions divergentes au sein des instances politiques attikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions au cours des derniers mois.

En juin 2021, le CAW a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le CAO s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton agit maintenant à titre de négociateur par intérim du CNA.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA.

À l'heure actuelle, des trois conseils de bandes attikameks, seul le CAM participe encore à la négociation territoriale globale.

Le gouvernement du Québec maintient le dialogue avec ses partenaires fédéraux et attikameks afin de tenter de trouver des voies de passage et des solutions mutuellement satisfaisantes pour toutes les parties impliquées, dans l'objectif de conclure une entente de principe dans les meilleurs délais.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M[e] Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M[me] Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M[e] Tania Clercq	Ministère de la Justice
M[e] Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M[me] Sophie Bussières	Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M[me] Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M[e] Roxanne Gagné	Justice Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Dany Chilton	Négociateur en chef
M[me] Sandra Vaillancourt	Secrétaire de direction, CNA
M[e] Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
M[me] Judith Ottawa	Négociatrice adjointe, Manawan

M. Jean-Pierre Mattawa	Négociateur Opitciwan (table auxiliaire)
M^{me} Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan
M^{me} Claudia Petiquay	Secrétariat au territoire, CNA
M. Gérald Ottawa	Secrétariat au territoire, CNA

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES CRIS

Modifications au chapitre 3 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois

a) L'objet des négociations

L'objet de la négociation est de finaliser le texte d'une convention complémentaire à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), qui vise à modifier le chapitre 3, particulièrement en ce qui concerne les critères d'admissibilité des bénéficiaires cris résidant hors territoire depuis plus de 10 ans consécutifs.

b) Les dates des rencontres

2022
aucune
2023
aucune

c) L'échéancier des négociations

Ne s'applique pas (en principe terminée)

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Aucune rencontre avec les trois parties présentes n'a eu lieu au cours du dernier exercice. Des rencontres bilatérales entre le gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie (GNC) ainsi qu'entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont cependant permis de convenir du texte définitif de l'entente. Celle-ci a été signée par le GNC et le gouvernement du Québec; elle chemine actuellement pour signature au gouvernement du Canada. Les négociations sont donc tout compte fait terminées et les parties finalisent les étapes d'approbation du texte convenu.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M[me] Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et Inuit
M[me] Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et Inuit
M[e] Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M[me] Amanda DiMaio	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M[me] Jessica Tiboni	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Tyler Paquette	Justice Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M[me] Melissa Saganash	Directrice générale adjointe, GNC
M[me] Tina Petawabano	Directrice des relations avec les nations autochtones, GNC
M[e] Denis Blanchette	Avocat

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

a) L'objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d'un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés. Pour ce faire, les parties ont signé l'*Approche commune*, en 2000, ainsi que l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à la négociation du traité.

La communauté de Pessamit, signataire des deux premières ententes, s'est retirée de cette négociation en 2005 et a privilégié les recours aux tribunaux.

b) Les dates des rencontres

Pour l'année 2022-2023, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2022			
21 avril	5 mai	25-26 mai	1-2 juin
6-7 juillet	4 août	7-8 septembre	27-28 septembre
25-26-27 octobre	15 novembre	23-24 novembre	
2023			
24-25-26 janvier	7-8 février	21-22 février	7 mars
21-22 mars	28-29-30 mars		

En marge des rencontres tripartites, le gouvernement du Québec et le Regroupement Petapan se sont également rencontrés à plusieurs reprises pour négocier des sujets bilatéraux.

c) L'échéancier des négociations

Les trois parties ont mis les efforts nécessaires pour que les négociateurs puissent proposer un projet de traité à leurs mandants respectifs au printemps 2023. Ensuite, d'autres étapes doivent être franchies, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tiers.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le CAM a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG signée en 2004. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. La négociation d'un traité touche à tous les pans d'une société comme l'éducation, la santé et les services sociaux, le droit de la famille, l'économie, la fiscalité, le territoire, la sécurité des biens et des personnes. Les négociations doivent donc être menées dans le respect des droits autochtones, mais aussi dans le respect des droits individuels des personnes membres des communautés autochtones, et un équilibre doit être trouvé entre les intérêts des Autochtones et ceux du reste de la société. Le traité aborde donc de nombreuses questions complexes, qui touchent des régions où il y a une forte population non autochtone. L'équipe de négociation du gouvernement du Québec tente de concilier les intérêts du gouvernement du Québec avec les positions des autres parties pour présenter des solutions mutuellement satisfaisantes.

Il s'agirait du premier traité moderne sur le territoire du Québec après la CBJNQ, conclue en 1975, et la Convention du Nord-Est québécois, en 1978. De ce fait, le Traité Petapan deviendrait un jalon important, en étant le premier

traité conclu au Québec en plus de 40 ans. Trois des neuf communautés innues sont en négociation, ce qui représente plus de 12 000 Innus (48 % de la population innue).

Le rythme soutenu des négociations au cours des derniers mois a permis aux équipes de faire des avancées substantielles sur des enjeux importants. Les parties ont récemment convenu de poursuivre ces efforts en vue de finaliser un projet de traité.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- Confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et d'obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations pourront exercer.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{e} Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Catheryne Bélanger	Ministère de la Justice
M^{e} Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois	Négociateur en chef
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{e} Rudi Ares	Justice Canada
M. Luc Lavigne	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Marie-Ève Sabourin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Audrey Brault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Myriam Babin	Relations Couronne-Autochtones et

	Affaires du Nord Canada
M. Matthew Case	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan

M[e] Carl Nepton	Négociateur en chef
M[me] Christine Tremblay	Négociatrice associée
M[me] Julie Harvey	Conseillère au développement
M[e] François Tremblay	Conseiller juridique
M[e] Nancy Fillion	Conseillère juridique
M[e] Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M[e] Dominic Tremblay	Conseiller juridique
M. Paul Michaud	Comptable

Les coordonnateurs des négociations pour chaque communauté accompagnent l'équipe de négociation depuis l'automne 2017.

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, avec un organisme administratif représentant les trois communautés micmaques du Québec appelé le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. À l'époque, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2008, les parties ont convenu d'une entente, appelée *Niganita'suatas'gl Ilsutaqann* (NI Process), qui engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de

négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

En 2012, les parties ont convenu d'une première entente-cadre intitulée Niganiljoga'tagan. L'objet de cette entente était d'engager les parties à négocier des ententes visant à concilier les positions des parties sur des sujets donnés tout en n'abordant pas la question des droits. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la suite d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications et son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

Depuis, les intérêts des trois parties ont évolué et des approches alternatives sont davantage explorées. Plusieurs des sujets d'intérêt d'abord établis à la table tripartite ont fait l'objet de discussions exploratoires ou de négociations bilatérales entre les Micmacs et le gouvernement du Canada (p. ex. concernant les pêches et les parcs) ou entre les Micmacs et le gouvernement du Québec, dans le but de faire des avancées plus significatives.

b) Les dates des rencontres

2022			
9 juin	1er août	12 octobre	23 novembre
2023			
11 janvier	9 février		

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

Après quelques années de discussions à un rythme plus ralenti compte tenu de l'asymétrie des mandats des différentes parties et des avancées effectuées sur des sujets bilatéraux, les échanges à la table tripartite ont repris à un rythme plus régulier depuis juin 2021, au moment où les Micmacs ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre aux représentants des gouvernements du Québec et du Canada.

Les parties sont à explorer une nouvelle approche de négociation qui, tout en visant ultimement le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs et la conclusion d'un traité, encadrerait les autres discussions, en cours ou à venir, sur différents sujets d'intérêt commun, et qui pourrait mener

à la conclusion d'ententes intérimaires ou sectorielles, bilatérales ou tripartites, selon les champs de compétence de chacun.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Denis Labossière	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Axel Gaba-Idiamey	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Nathalie L'Écuyer	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Miriam Lagacé	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Julia Dundas	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{e} Rudi Arès	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Liane Murkejee	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M. Louis-Charles Gagnon Tessier*	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Liisa Macnaughton*	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Christine Skladany*	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

*À l'hiver 2023, les dossiers de négociation avec les Micmacs, qui étaient sous la responsabilité de l'équipe s'occupant de la région de l'Atlantique pour le gouvernement fédéral, sont tombés sous la responsabilité de l'équipe s'occupant du Québec.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (en poste jusqu'au 17 février 2023)
M^{e} Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{e} Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Morgane Besner	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES NASKAPIS

Modifications au chapitre 13 de la Convention du Nord-Est québécois

a) L'objet des négociations

En janvier 2017, à la demande de la Nation naskapie de Kawawachikamach (NNK) et dans le contexte de la négociation de l'*Entente tripartite sur le financement des services policiers 2018-2023*, le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) s'était engagé à contacter le ministère de la Sécurité publique du Canada concernant ses intentions quant à une éventuelle modification du chapitre 13 de la Convention du Nord-Est québécois. La demande de la NNK a été considérée favorablement tant par le gouvernement du Québec que celui du Canada dans la mesure où elle pourrait permettre le règlement à très long terme de différents exposés dans la poursuite intentée contre les gouvernements du Canada et du Québec concernant le processus de renouvellement et le financement de l'Entente intérimaire (Entente intérimaire) sur la prestation des services policiers dans le village naskapi de Kawawachikamach 2015-2018. Cette poursuite est d'ailleurs toujours en suspens le temps que les négociations de la convention complémentaire se terminent. En mars 2023, l'avenant numéro 3 à l'Entente intérimaire a été renouvelé jusqu'en mars 2025.

Le MSP coordonne les discussions dans le cadre des négociations; le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministère de la Justice participent à la négociation.

b) Les dates des rencontres

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie cette année.

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent la conclusion d'une entente de principe dans les meilleurs délais. Cependant, quelques étapes doivent encore être franchies, dont la consultation auprès du SRPNI et des directions d'affaires juridiques du ministère de la Justice et du MSP.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie cette année. Le MSP a échangé de manière bilatérale avec la NNK et le SRPNI.

f) Le nom des négociatrices pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{me} Nathalie Dion	Ministère de la Sécurité publique
M. Danny Renaud	Ministère de la Sécurité publique
M^{me} Nathalie Ney	Ministère de la Sécurité publique
M^{me} Noémie Mercier	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M^{me} Susan Doherty	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M^{me} Kim Lepage	Sécurité publique Canada
M^{me} Habon Ismael	Sécurité publique Canada
M. Jacques Talbot	Sécurité publique Canada

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux rencontres pour la communauté autochtone

M. Paul Renzoni	Nation naskapie de Kawawachikamach
M. William Moffat	Nation naskapie de Kawawachikamach

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

2022-2023

Employés du SRPNI	154 596 $
Négociateurs externes	300 000 $
TOTAL :	454 596 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2022-2023, incluant les détails sur :
   a) l'objet des négociations;
   b) la date des rencontres;
   c) l'échéancier des négociations;
   d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
   e) un état de situation des négociations;
   f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
   g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
   h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

LES ABÉNAQUIS

a) L'objet des négociations

Négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement entre le gouvernement du Québec et le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA), qui représente les Conseils des Abénaquis d'Odanak et de Wôlinak.

b) Les dates des rencontres

2022
25 octobre
2023
Aucune

c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont terminées. L'entente a été signée le 10 août 2022.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

À la suite d'une demande formulée par le GCNWA, à la fin de décembre 2017, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a entrepris des discussions avec ses représentants, en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement. Une rencontre de démarrage s'est déroulée en mai 2018; un premier projet d'entente a été transmis par le SRPNI, au mois d'août suivant, et deux rencontres de négociation ont eu lieu les 17 octobre et 5 décembre 2018.

Chaque partie a ensuite poursuivi ses démarches internes respectives pour documenter davantage certains éléments, entre autres concernant la question du territoire d'application d'une éventuelle entente.

Les discussions ont repris à un rythme plus soutenu à l'automne 2020, suite à un ralentissement dû au contexte de pandémie de Covid-19. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 11 mars 2022, et l'entente a été signée le 10 août 2022. Une rencontre a eu lieu le 25 octobre dernier pour la mise sur pied du comité de liaison.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Dominic Maltais	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. David Bernard	Directeur du bureau du Ndakinna
M^{e} Alexandre Carrier	Conseiller juridique
M. Edgar Blanchet	Conseiller

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les

discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021 et les parties travaillent à la mise en œuvre de cette entente depuis.

b) Les dates des rencontres

2022	
18 juillet	9 décembre
2023	
Aucune rencontre formelle de négociation, mais plusieurs échanges ont été tenus entre les deux négociateurs, de même que des échanges au niveau administratif pour la mise en œuvre de l'entente.	

c) L'échéancier des négociations

L'entente ayant été signée en décembre 2021, les parties se concentrent maintenant sur sa mise en œuvre. L'entente a une durée de 10 ans et pourrait être renouvelée après ce terme.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

L'Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l'Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties travaillent à la mise en œuvre de cette entente depuis.

L'Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d'aide au développement économique et social de la communauté.

Des avancées ont eu lieu dans la mise en œuvre de l'Entente. Le gouvernement du Québec a notamment autorisé le transfert des terres qui serviront à l'agrandissement de la réserve de la communauté. Des discussions ont également eu lieu sur le projet d'électrification de la communauté ainsi que sur la planification de l'aménagement forestier et faunique sur le territoire de l'Entente.

Suite à l'élection d'un nouveau conseil de bande, le 10 mars 2023, les parties devront faire le point sur la mise en œuvre de l'Entente et convenir des prochaines priorités.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

Des représentants d'autres ministères ou organismes gouvernementaux peuvent contribuer aux discussions en fonction des sujets abordés.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Clifford Lincoln	Négociateur
M. Tony Wawatie	Chef
M. Norman Matchewan	Conseiller, conseil de bande
M. Mario St-Georges	Consultant embauché par le conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – CHASSE À L'ORIGNAL DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE

a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente avec la nation algonquine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'orignaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'orignal a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg le 18 août 2021. Une entente-cadre très similaire spécifique à cette communauté a également été conclue entre les ALB et le gouvernement du Québec le 18 août 2021. Les parties travaillent maintenant à la mise en œuvre des deux ententes-cadres.

b) Les dates des rencontres

2022			
7 avril	21 avril	12 mai	26 mai
28 juin	11 août	15 septembre	27 octobre
9 décembre			
2023			
16 février	16 mars		

c) L'échéancier des négociations

Les parties ont procédé à la signature des deux ententes-cadres en négociation le 18 août 2021. Les parties doivent convenir des modalités de la reprise de la chasse sportive à l'orignal, qui est prévue pour la période de la chasse de l'automne 2023 selon l'entente-cadre. Les parties doivent également élaborer une entente de collaboration d'ici la fin de l'entente-cadre, soit le 31 mars 2024.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La nation algonquine est préoccupée par l'état de la population d'orignaux dans la RFLV. Certains membres de cette nation ont tenu des manifestations à l'automne 2019 et à l'automne 2020, pendant la période de la chasse, pour réclamer un moratoire sur la chasse sportive à l'orignal dans la RFLV.

Après plusieurs mois de négociation intensifs, le gouvernement du Québec et la nation algonquine en sont arrivés à un accord de principe le 3 juin 2021. L'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la nation Anishnabe et le gouvernement du Québec a été signée le 18 août 2021. Une autre entente, l'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre les Algonquins de Lac-Barrière et le gouvernement du Québec, a également été signée le 18 août 2021 pour tenir compte des particularités du processus entamé avec la communauté de Lac-Barrière depuis la signature de l'entente trilatérale en 1991 et de l'entente bilatérale en 1998. Ces deux ententes-cadres prévoient des mesures intérimaires qui s'échelonnent sur quatre ans. Ces mesures comprennent notamment la suspension de la chasse sportive à l'orignal dans la RFLV pour les années 2021 et 2022.

Les parties travaillent actuellement à la mise en œuvre des deux ententes-cadres. Une table de négociation principale et un comité technique ont été mis sur pied et tiennent des rencontres bimensuelles. La communauté de Lac-Barrière collabore aux travaux de la table de négociation et du comité technique, de concert avec les représentants des autres communautés algonquines signataires de l'entente-cadre.

Dans la dernière année, les parties se sont surtout concentrées sur les travaux du comité technique et les discussions visant une reprise partielle de la chasse sportive en 2023. Le comité technique a déposé un rapport préliminaire à l'automne 2022. Ce rapport pose les bases d'une collaboration scientifique entre représentants gouvernementaux et autochtones en tenant compte des préoccupations des populations algonquines de façon spécifique.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur externe, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Caroline Trudeau	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Lucien Wabanonik	Négociateur, nation algonquine
M^{me} Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine
M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M^{me} Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Georges Lafontaine	Agent de communication, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Jean-Guy Whiteduck	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Brian Dumont	Négociateur adjoint, Lac-Simon
M. Mario St-Georges	Biologiste, représentant Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – LAC-SIMON

a) L'objet des négociations

Processus de discussion mis en place pour permettre au gouvernement du Québec et à la Première Nation Anishnabe de déterminer les enjeux auxquels la communauté est confrontée et d'y apporter des solutions satisfaisantes. Certaines de ces solutions pourraient être mises en place par la conclusion d'ententes ou par d'autres mécanismes établis par les parties.

b) Les dates des rencontres

2022	
14 septembre	30 novembre
2023	
23 janvier	

En marge des rencontres formelles de la table de négociation, des rencontres de travail ont également eu lieu entre les équipes pour faire avancer les discussions sur un texte d'entente.

c) L’échéancier des négociations

Aucun échéancier n’a été déterminé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont échangé de manière approfondie sur les enjeux avec lesquels compose la communauté de Lac-Simon et ont discuté de la mise sur pied d’un forum dans lequel les solutions pour les résoudre pourraient être discutées. Le 18 janvier 2022, les parties ont conclu le Protocole d’entente sur la Table centrale. Ce protocole établit notamment les modalités de fonctionnement de ce forum ainsi que d’autres modalités qui guideront les discussions des parties. Pour les prochaines discussions des travaux de la Table centrale, Lac-Simon a indiqué la foresterie comme sujet à prioriser. À ce propos, des discussions ont eu lieu sur les enjeux que cette communauté rencontre dans le domaine de la foresterie. Des rencontres ont également eu lieu pour expliquer l’encadrement des activités d’aménagement forestier. Présentement, les parties discutent de consultation afin de favoriser la participation de Lac-Simon lors des activités d’aménagement forestier. En juillet 2022, Lac-Simon a publié une carte qui représente le territoire qu’elle considère comme étant le territoire traditionnel de la communauté et l’a soumis au gouvernement du Québec comme le territoire à utiliser lors des consultations. Un projet d’entente de consultation étant en cours de négociation, des discussions sur ce territoire auront lieu afin d’en convenir les limites. En février 2023, la communauté a élu un nouveau chef et un nouveau conseil de bande. Les discussions doivent reprendre avec les nouveaux élus pour convenir de la suite du processus et des échéanciers.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Marie-Ève Lacombe	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Véronique Paul	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Sylvie Poudrier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Maxime Girard-Simmons	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M^{me} Adrienne Jérôme	Cheffe
M^{me} Pamela Papatie	Conseillère
M. Lucien Wabanonik	Vice-chef
M. Gislain Nequado	Employé du conseil de bande
M^{e} Charlotte Chicoine-Wilson	Avocate
M^{e} Flavie Ferrer	Consultante

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN

a) L'objet des négociations

Discussions visant la conclusion et la mise en œuvre d'une entente de nation à nation avec la Première Nation Abitibiwinni, laquelle pave la voie à des discussions soutenues, notamment au regard du développement minier, de la foresterie, de la faune et des aires protégées.

b) Les dates des rencontres

2022			
25 avril	15 mai	30 mai	20 octobre
9 novembre	18 novembre	14 décembre	
2023			
11 janvier	27 janvier	16 février	13 mars

c) L'échéancier des négociations

Des discussions sont en cours pour la mise en œuvre de l'entente jetant les bases d'une nouvelle relation, mais aucun échéancier n'est fixé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La première ronde de discussions entre les parties s'est soldée par la conclusion de l'*Entente jetant les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni,* le 11 août 2022. Cette entente a pour objet de renforcer les relations politiques, économiques et sociales des deux parties dans un esprit de respect mutuel, de coopération, de partenariat et de communication. Elle prévoit également des balises qui guideront les parties dans les négociations d'ententes sectorielles. Une

deuxième ronde de négociation a débuté et des discussions ont lieu sur la faune, les mines, les aires protégées et sur la foresterie. Les discussions se déroulent dans un bon climat et des efforts sont fournis de part et d'autre pour l'atteinte des résultats.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^me Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^e Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M^me Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me Catherine Plasse	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me Solenn Sanquer	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me Marie-Hélène	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me Sylvie Létourneau	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me Mathilde Gadoury Boissé	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me Élaine Cyr	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Jean Lapointe	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Daniel Spalding	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M^e Morgan Kendall	Négociateur et conseiller juridique
M. Steve Rankin	Employé du conseil de bande
M^e Gary Carrot	Conseiller juridique
M^e Sophia Ladovrechis	Conseillère juridique
M. Benoit Croteau	Employé du conseil de bande

M. James Cananasso	Vice-chef
M^{me} Joan Wylde	Conseillère
M^{me} Roxanne Germain	Employée du conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – TIMISKAMING FIRST NATION

a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente avec la Première Nation de Timiskaming concernant les camps autochtones sur le territoire revendiqué de la Première Nation.

Convenir d'une solution mutuellement acceptable concernant les bâtiments du lac des Quinze visés par les décisions rendues par les tribunaux entre 2013 et 2015.

b) Les dates des rencontres

2022			
28 avril	16-17 mai	22 juin	21 juillet
10 août	24 novembre	19 décembre	
2023			

Aucune rencontre

c) L'échéancier des négociations

En décembre 2022, une entente est intervenue avec les membres de la communauté visés par les jugements rendus par la Cour entre 2013 et 2015. Les discussions se poursuivent entre le gouvernement du Québec et le conseil de bande quant à la négociation d'une entente portant sur le sujet des camps. Suivant l'élection d'une nouvelle cheffe en mars 2023, l'échéancier des négociations devra être discuté avec le conseil de bande.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En août 2005, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) répertoriait sept membres de la communauté de Timiskaming ayant construit des habitations aux abords du lac des Quinze, dans la municipalité de Laverlochère-Angliers. Les habitations sont situées sur des terres du domaine de l'État, et les occupants n'ont aucun droit de propriété, bail, droit d'occupation ou autre autorisation quant aux terrains occupés.

Considérant que ces installations ne se qualifiaient pas comme étant des camps autochtones raisonnablement accessoires à l'exercice de droits

ancestraux ou issus de traités, le MERN a entrepris des démarches d'évictions, invitant les Autochtones concernés à quitter les lieux et à remettre les terrains dans un état satisfaisant.

Devant l'inaction des personnes visées, en 2012, le gouvernement du Québec a entrepris des procédures judiciaires en éviction contre les sept membres. Entre avril 2013 et juin 2015, le tribunal a rendu des jugements favorables, que ce soit par défaut de plaider ou par défaut de comparaître.

Il a été demandé au MERN de trouver les moyens nécessaires pour que les occupants puissent demeurer légalement dans leur résidence avant d'envisager l'exécution des jugements.

Des discussions en ce sens ont été amorcées entre les parties en 2017, en vue de convenir d'un protocole d'entente. Ce processus a été suspendu à l'automne 2018 afin d'étudier à l'interne certaines pistes de solution permettant de faire progresser les échanges. La relance du processus n'a pu se réaliser en 2020 en raison de la situation de pandémie de la COVID-19. Les discussions ont repris en 2021. Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et les sept membres concernés ont convenu d'une entente le 19 décembre 2022. Par cette entente, les sept membres s'engagent à respecter les règles applicables au Québec et de la Première Nation, à payer un montant punitif et à renoncer au bénéfice du temps écoulé de la prescription des droits qui résulte du jugement, permettant ainsi à la Première Nation et au gouvernement du Québec de poursuivre les discussions en vue de convenir d'une entente à portée élargie sur l'établissement de camps des membres de la Première Nation sur le territoire public pour éviter que pareille situation ne se reproduise.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Mélanie Savoie	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M^{me} Andréanne Brière	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Arden McBride	Chef jusqu'en octobre 2022
M. Jean Miljour	Chef jusqu'en mars 2023
M^{me} Colleen Polson	Membre du conseil de bande
M^{me} Alisson McBride	Secrétariat de la Nation algonquine

M^{me} Lindsay McLaren-Polson	Administration, conseil de bande
M^{me} Roselyn Tebiscon	Administration, conseil de bande
M^{me} Cherie Stanger	Administration, conseil de bande
M^{e} Alain Bartleman	Avocat, Nahwegahbow Corbiere

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – WINNEWAY

Table sur l'assise territoriale

a) L'objet des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec la communauté de Winneway. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dans les différents domaines d'intérêt commun. Les négociations en cours visent à mettre en œuvre cette entente-cadre, plus précisément en négociant la création d'une assise territoriale.

b) Les dates des rencontres

2022
4 mai

En marge des rencontres formelles de la table de négociation, des rencontres de travail ont également eu lieu entre les équipes pour faire avancer les discussions sur un texte d'entente.

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le 25 août 2020, le gouvernement du Québec et Long Point First Nation (LPFN) ont renouvelé l'engagement de poursuivre les discussions sur la base de l'entente-cadre de 2008. Comme certains sujets requièrent la participation du gouvernement du Canada, ce dernier participe notamment aux négociations visant la création de l'assise territoriale de la communauté. À ce sujet, LPFN a consulté ses membres et a fait part aux autres parties du périmètre que sa population voudrait comme assise territoriale. Le gouvernement du Québec a pris acte de ce choix et a fait des propositions que LPFN a rejetées. En mars 2022, le Québec et LPFN ont convenu de poursuivre

les discussions en bilatéral. Un projet d'entente a été discuté, mais demeure à être finalisé.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Gaétan Fortin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{e} Tania Clercq	Ministère de la Justice
M^{me} Stéphanie Jacques	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Chef du conseil
M^{me} Sharon Hunter	Directrice des relations intergouvernementales
M. Leonard Polson	Ancien chef
M. Jerry Polson	Conseiller
M. David Schulze	Avocat
M^{me} Joëlle Perron-Thibodeau	Avocate

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Table sur la desserte policière

a) L'objet des négociations

Les discussions visent à :

- mettre en place des mesures temporaires afin d'assurer une présence policière autochtone dans la communauté de Winneway;
- la création d'un corps de police autochtone régional qui fournirait une desserte policière à Winneway,

b) Les dates des rencontres

2022		
6,13,20 et 27 avril	4,11,18,25 mai	1,8,15,22 et 29 juin
20 et 27 juillet	17, 29 et 31 août	5,12, 19 et 26 octobre
2,9,16,23 et 30 novembre	7,14 décembre	
2023		
11 et 18 janvier	8 et 29 mars	

c) L'échéancier des négociations

Bien qu'aucun échéancier ne soit établi, les parties veulent la conclusion rapide d'une entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec la communauté de Winneway. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dont une entente sur la sécurité publique. Depuis plusieurs années, Winneway estime que la desserte policière offerte par la Sureté du Québec (SQ) ne répond pas aux besoins de sa communauté.

Conscient de l'importance et l'urgence de fournir à Winneway des services policiers professionnels, dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément aux lois et aux règlements applicables, le gouvernement du Québec a mis en place un comité d'action rapide pour proposer des solutions. Ce comité réunit les représentants du SRPNI, du MSP, de la SQ, de Sécurité publique Canada, de Timiskaming First Nation (TFN), de la Première Nation de Kebaowek et de Winneway. Le gouvernement du Québec a procédé à la nomination de M. Michel Martin à titre de facilitateur pour ce dossier.

L'objectif du gouvernement du Québec dans cette négociation est d'offrir une desserte policière à Winneway qui répondrait le mieux aux enjeux de cette communauté tout en optimisant les ressources.

Dès octobre 2021, des négociations intensives ont eu lieu au sein de ce comité. Pour agir rapidement, le Comité a convenu de procéder de travailler à une approche progressive pour la mise en place de cette desserte policière autochtone. Des mesures immédiates permettront une présence policière autochtone à Winneway d'ici à ce que des solutions plus pérennes soient trouvées.

En juillet 2022, une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec et les communautés de Winneway, Kebaowek et TFN est intervenue afin que les corps de police de TFN et Kebaowek puissent desservir la communauté de Winneway. La SQ demeure l'autorité compétente responsable du territoire et coordonne la desserte en collaboration avec les CPA des deux communautés.

Les discussions entre les parties continuent afin de mettre en place un corps de police régional.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Michel Martin	Facilitateur
M. Jean-Sébastien Dion	Ministère de la Sécurité publique
M^{me} Annick Larose	Ministère de la Sécurité publique
M. Dany Renaud	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Henry Rodgers	Chef du conseil de bande
M. Steeve Mathias	Négociateur
M^{me} Sharon Hunter	Directrice des relations intergouvernementales
M. Lloyd Alcan	Consultant
M, Jean Cotten	Facilitateur
M. Jean Vicaire	Coordonnateur
M^{e} David Schulze	Avocat

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES CRIS – GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE

Entente de financement pour l'exercice financier 2022-2023 concernant l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec

a) L'objet des négociations

L'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* (ci-après l'Entente), laquelle a été approuvée par le décret n^{o} 745-2012 du 4 juillet 2012, prévoit que le gouvernement du Québec devra financer le Gouvernement de la Nation Crie (GNC) selon des ententes de financement quinquennales, dont la première est prévue par le chapitre VI de l'Entente elle-même. Cet engagement a également été intégré à la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*, à l'alinéa 11.3.17. Les négociations ont visé à répondre à cet engagement de financement.

b) Les dates des rencontres

Des rencontres préparatoires ont été tenues au sein du gouvernement du Québec, et plusieurs éléments ont été convenus sans besoin de rencontres formelles, par des échanges de courriels, étant donné que cette entente reprend essentiellement les mêmes éléments que l'entente précédente sur le même sujet. Deux rencontres entre les juristes au dossier ont eu lieu pour finaliser certains éléments de l'entente.

c) L'échéancier des négociations

L'entente couvrant l'année financière 2022-2023, les négociations devaient se conclure avant le 31 mars 2021, ce qui fut fait.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Afin de respecter les engagements de financement du gouvernement du Québec, tout en permettant la révision de l'Entente, il a été décidé de conclure une entente de financement d'une durée d'une année seulement. Seul le SRPNI a pris un engagement financier à la hauteur de 5 000 000 $ annuellement. L'Entente engage également les parties à poursuivre des discussions sur la révision de la mise en œuvre de l'Entente.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M^{me} Marie-José Thomas	Administratrice d'État affectée auprès du secrétaire général et greffier du Conseil exécutif
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, chef d'équipe du Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M^{e} Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, avocat

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Mme Mélissa Saganash	Directrice générale adjointe au GNC
M^{e} John Hurley	Avocat au cabinet Gowling WLG

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Ententes entre le gouvernement du Québec, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et le Gouvernement de la nation crie en matière de foresterie

a) L'objet des négociations

Renouvellement des arrangements financiers au fondement de l'*Entente relative à la valorisation des activités traditionnelles cries* (EVAT) et d'un régime collaboratif de gestion forestière. Ce dernier découle de l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* de 2012, dans le cadre de l'harmonisation du régime forestier adapté pour les Cris et de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. Il est prévu que les Cris et le gouvernement du Québec mettront en place un régime collaboratif de gestion des ressources forestières sur les terres de la catégorie II du territoire visé au chapitre 3 de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris*. L'EVAT et le régime collaboratif doivent faire l'objet d'un renouvellement pour la période de 1er avril 2021 au 31 mars 2026.

b) Les dates de rencontre

2022

7 avril

Il s'agit de la seule rencontre ayant impliqué l'ensemble des parties, mais les représentants du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (à cette époque des Forêts, de la Faune et des Parcs) ont eu des rencontres de nature technique impliquant des représentants du GNC, pour discuter séparément des enjeux relatifs à la conclusion de l'EVAT. Un retour à la table n'a pas eu lieu en ce qui concerne le régime collaboratif de gestion forestière.

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le GNC sont engagés, depuis le printemps 2020, à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une nouvelle entente destinée à succéder à l'EVAT et au régime collaboratif de gestion forestière. Dans les deux cas, le démarrage des négociations est conforme aux dispositions de l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses*, qui fixait au plus tard le 1er avril 2020 l'engagement des parties à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une entente de renouvellement en ces matières. Il n'y a pas d'échéancier aux négociations, mais leur résultat doit couvrir la période de cinq ans débutant le 1er avril 2021 et se terminant le 31 mars 2026.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations entreprises ont été en pause entre janvier 2021 et décembre 2021, au moment de la reprise souhaitée par les parties. Des

différences d'interprétation relativement à l'expérience vécue pendant la première phase de déploiement du régime collaboratif de gestion forestière ont soulevé des enjeux auxquels les parties ont réfléchi, afin de préciser leur vision et d'établir la contribution aux coûts de mise en œuvre du régime pour sa deuxième phase de déploiement. En 2022, les parties avaient eu une rencontre d'échange et de partage de leur compréhension et de leurs préoccupations, afin de retrouver des conditions favorables à la poursuite des négociations. Pour ce faire, les parties ont notamment séparé les discussions relatives à l'EVAT, laquelle s'est conclue en août 2022. Les discussions plus complexes entourant la vision du régime collaboratif de gestion forestière reprendront aussitôt que possible. Par ailleurs, au sein du comité de liaison permanent, le sujet de la reprise des négociations a été discuté à quelques occasions, sans offrir d'occasion favorable à une reprise. De nouveaux enjeux rapportés par les représentants du GNC, concernant la localisation et la qualité de la ressource forestière garantie aux entreprises cries, représentant un volume annuel de 350 000 m^3 de matière ligneuse dans les limites de la forêt commerciale située sur le territoire d'application du régime forestier adapté de l'entente connue comme la *Paix des braves*, ont été orientés au sein du Conseil Cris-Québec de l'économie forestière.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Alain Sénéchal	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), sous-ministre associé aux forêts
M. Jacques Brunelle	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), directeur de la coordination et des orientations stratégiques par intérim, secteur des forêts
M. Simon St-Georges	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), Direction de la coordination et des orientations stratégiques, conseiller
M. Nicolas-Pascal Côté	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (alors MFFP), directeur de la gestion des approvisionnements en bois
M. Jean-Pierre Veilleux	Ministère de la Justice, conseiller juridique
M^{me} Marie-José Thomas	Administratrice d'État affectée auprès du secrétaire général et greffier du Conseil exécutif
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, secrétaire adjoint
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, chef d'équipe

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Richard Shecapio	Négociateur du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – GCC(EI) – et du GNC auprès du gouvernement du Québec

M. Paul John Murdoch	Conseiller juridique et secrétaire du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. David Heritage	GNC, négociateur
M. Jean-Sébastien Clément	Gowling WLG, conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Discussions en vue de la révision du cadre législatif applicable à la Commission scolaire crie

a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de l'Éducation (MEQ) discutent avec le GNC et la Commission scolaire crie (CSC) d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CSC.

b) Les dates des rencontres

2022

1er juin, 13 juillet, 26 septembre, 1er décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et de la CSC de réviser le cadre législatif applicable à la CSC, le MEQ et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit ont proposé à la nation crie la mise en place d'une table de discussion avec leurs représentants, laquelle a pour intention de répondre aux questions d'intérêt immédiat de la CSC, tout en permettant au gouvernement du Québec d'avoir une meilleure compréhension des demandes et enjeux soulevés par la nation crie relativement à une modernisation de la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* (LIPA-CIN, ch.I-14), de même que ses incidences sur la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ). La nation crie souhaite procéder à la révision en deux phases, et les discussions viennent de s'amorcer.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Mme Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État

M[me] Marie-Josée Blais	Ministère de l'Éducation, sous-ministre adjointe
M[me] Josée Arseneault	Ministère de l'Éducation, directrice
M[me] Catherine Gélineau	Ministère de l'Éducation, conseillère
M[e] Sylvie Boulay	Ministère de la Justice, avocate
M[e] Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, avocate
M[me] Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M[me] Caroline Mark	CSC, directrice générale
M[me] Stella Masty	GNC, négociatrice
M[me] Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique
M. Denis Blanchette	Gowling WLG, conseiller juridique
M. David Heritage	GNC, conseiller

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le GNC et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSSBJ) d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

b) La date de rencontre

2022

13 septembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et de la CCSSSBJ de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une table de discussion avec les représentants des deux parties. Les discussions viennent de s'amorcer, et les parties discutent de l'élaboration d'un protocole d'entente qui viserait à encadrer les discussions à la table.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Desharnais	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjoint
M^{me} Catherine Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjointe
M^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M^{me} Geneviève Landry	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale adjointe
M^{me} Julie Gauthier	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice
M^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M. Bertie Wapachee	CCSSSBJ, président
M. Daniel St-Amour	CCSSSBJ, directeur général
M. Richard Shecapio	GNC
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M. Justin Ringer	CCSSSBJ, directeur
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES HURONS-WENDATS

a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

b) Les dates des rencontres

2022			
7 avril	14 avril	22 avril	28 avril
13 mai	19 mai	2 juin	3 juin
2023			
8 février	22 février		

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur des principes menant à une entente portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault se sont rencontrés le 17 mars 2022. Lors de cette rencontre, ils ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation. Suivant cette rencontre, les discussions entre les parties se sont amorcées en vue de convenir d'une entente sur la consultation. Les parties ont gardé un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à l'été 2022. Les discussions ont repris en février 2023. Entre-temps, plusieurs échanges ont eu lieu entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation huronne-wendat. Les parties tentent d'établir les compromis possibles en vue de poursuivre les discussions afin d'en arriver à une entente mutuellement acceptable dans de brefs délais.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M. Vincent Bastien	Négociateur adjoint, Conseil de la

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS - UASHAT MAK MANI-UTENAM

a) L'objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont repris des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente serait la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

b) Les dates des rencontres

Discussions « nation à nation »

2022			
7 avril	14 avril	22 avril	11 mai

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitaient convenir d'une entente d'ici la fin du printemps 2022. Aucun nouvel échéancier n'a été fixé par les parties, suivant l'élection d'un nouveau conseil de bande en juin 2022.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Un calendrier prévoyant les échéanciers a aussi été convenu à l'été 2021. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. Les discussions sur le projet d'entente n'ont pas activement repris depuis l'élection d'un nouveau conseil de bande.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette	Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam
Me Marie-Claude André-Grégoire	Conseillère juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS – ESSIPIT ET MASHTEUIATSH

a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table pour discuter d'un protocole de consultation et d'accommodement en lien avec la stratégie sur le caribou forestier.

b) Les dates des rencontres

2022			
25 avril	9 mai	24 mai	7 juin
28 juin	30 juin	8 juillet	14 juillet
15 juillet	10 août		

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitaient tenter de s'entendre sur des principes de consultation dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Suivant le dépôt d'une poursuite par les communautés innues d'Essipit et Mashteuiatsh en lien avec la stratégie sur le caribou forestier, les parties ont tenté de s'entendre sur des principes menant à une entente portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais, avant le dépôt du projet de stratégie pour consultation. Après la scission du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, les discussions sur une entente ne se sont pas poursuivies.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Hugo Jacqmain	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Olivier Bourdages-Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Michael Ross	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
M^{e} Dominic Tremblay	Conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS – NUTASHKUAN

a) L'objet des négociations

Découlant d'engagements pris en 2019 envers la communauté de Nutashkuan pour la création d'une Table Québec-Nutashkuan, le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Nutashkuan ont amorcé des discussions sur la gestion du caribou.

Les Innus de Nutashkuan aimeraient convenir avec le gouvernement du Québec d'une entente en matière de protection et de gestion du caribou.

b) Les dates des rencontres

2022			
27 juillet	29-30 août	26 septembre	13 octobre
19 octobre	15-16 novembre		
2023			
30 janvier	7 février	21 février	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été convenu entre les parties. Les Innus de Nutashkuan

avaient toutefois souligné au gouvernement du Québec un intérêt à s'entendre rapidement.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions tenues à l'hiver et au printemps 2021 ont permis d'établir une compréhension commune de la situation préoccupante du caribou forestier sur la Basse-Côte-Nord. Les Innus de Nutashkuan désirent collaborer avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, maintenant le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), pour la conservation et la gestion du caribou. Les Innus travaillent sur un code de pratique à l'égard du prélèvement du caribou. Toutefois, compte tenu de l'importance du caribou dans la culture innue, les Innus de Nutashkuan ont exprimé l'importance qu'une certaine forme de prélèvement puisse continuer d'être exercée. Le MELCFFP a accepté de poursuivre les discussions sur la base d'une suspension de la chasse alimentaire et en prévoyant un nombre très limité de prélèvements à des fins culturelles et éducatives. Après un référendum positif de la communauté, les discussions se poursuivent sur cette base.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Moncef Bouaziz	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Charlène Lavallée	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Alexis Brodeur	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^{me} Véronique Yelle	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M^{me} Thérèse Courtois	Conseil des Innus de Nutashkuan
M. Vincent Gerardin	Consultant
M. Jean Mestokosho	Conseil des Innus de Nutashkuan
M. Alain Chabot	Consultant
M^{e} Dominic Tremblay	Conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MALÉCITES

Discussions bilatérales en vue de convenir d'une entente de « nation à nation » et d'ententes sectorielles entre la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk et le gouvernement du Québec

a) L'objet des négociations

Depuis l'automne 2018, des discussions exploratoires sont en cours entre des représentants du SRPNI et des représentants de la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk (PNWW) concernant une entente de « nation à nation » entre les parties ainsi que des ententes sectorielles sur des sujets ciblés.

Suivant un ralentissement dû au contexte de pandémie de Covid-19, les discussions ont repris à un rythme plus soutenu à compter de l'automne 2020 concernant une entente de « nation à nation », une entente en matière de consultation et d'accommodement.

b) Les dates des rencontres

2022			
10 mai	22 mai	14 juin	13 juillet
20 septembre	29 novembre		
2023			
23 mars			

c) L'échéancier des négociations

Les parties ont finalisé l'entente de « nation à nation », laquelle a été signée en juin 2022. La mise en œuvre de cette entente et la poursuite des négociations d'ententes sectorielles suivent leurs cours.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNMV a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNMV en tant qu'observateur aux discussions entre la PNMV et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt une approche bilatérale sur des dossiers d'intérêt commun.

e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur les paramètres de la négociation et les objectifs généraux des parties articulés autour du développement d'une relation politique plus structurée et significative.

Ces échanges ont permis de dégager une compréhension commune pour la suite, notamment autour de sujets d'intérêt pour la PNWW (processus de consultation et d'accommodement; activités de chasse, de pêche et de piégeage; acériculture; développement économique; lieux d'intérêt; patrimoine et culture).

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent également être invités à participer selon les sujets de discussion.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M^{e} Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNMW
M^{e} Jacynthe Ledoux	Négociatrice pour le Grand Conseil de la PNMW
M^{e} Léonie Boutin	Conseillère juridique
M^{e} Audrey Poirier	Conseillère juridique
M^{e} Laurence Maher	Conseillère juridique, Grand Conseil de la PNMW
M. Bruno Thériault	Consultant, Grand Conseil de la PNWW

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS (NATION)

a) L'objet des négociations

À l'instar du modèle de l'entente de consultation conclue avec les Micmacs concernant les activités relatives aux hydrocarbures, le gouvernement du Québec veut poursuivre des discussions bilatérales sur d'autres sujets d'intérêt commun qui pourraient faire l'objet d'ententes sectorielles.

b) Les dates des rencontres

2022			
22 avril 4 août	27 mai	31 mai	23 juin

2023
29-30 mars

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l'établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d'un dialogue soutenu, qui peut mener à la négociation d'ententes sur des sujets d'intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

Les efforts des dernières années ont notamment porté sur la filière des hydrocarbures, qui a mené à la conclusion, en février 2020, de l'*Entente entre les Mi'gmaq et le Québec sur le processus de consultation et d'accommodement à l'égard d'activités relatives aux hydrocarbures*. Plusieurs rencontres du comité de liaison prévu à l'entente ont eu lieu depuis, pour assurer sa mise en œuvre, notamment dans le contexte de la nouvelle *Loi mettant fin à la recherche d'hydrocarbures ou de réservoirs souterrains, à la production d'hydrocarbures et à l'exploitation de la saumure*. Plusieurs activités de consultation sont à prévoir auprès des Micmacs concernant, entre autres, les travaux requis pour procéder à la fermeture de puits dans le contexte de cette nouvelle loi.

Un autre sujet d'intérêt concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Deux rencontres ont eu lieu en 2022 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux.

Le 30 septembre 2021, le gouvernement du Québec a également nommé un négociateur, M. Gilles Rouleau, pour agir à titre de représentant du gouvernement du Québec dans différents dossiers d'intérêt pour les Micmacs. Celui-ci entretient un dialogue en continu avec le leadership micmac sur différents dossiers ciblés par les chefs.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Sophie Bussières	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

D'autres représentants du gouvernement peuvent être conviés aux rencontres en fonction des sujets discutés.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{e} Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Morgane Besner	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS – LISTUGUJ

a) L'objet des négociations

À l'été 2022, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et la communauté de Listuguj ont conclu *l'Entente relative à l'accès à des volumes ligneux, à la gestion des travaux de récolte du Listuguj Migmaq Government et à l'octroi de subventions 2022-2023*. Cette entente vise à résoudre certains enjeux dans le dossier de la foresterie, mais engage également le gouvernement du Québec à négocier une entente à plus long terme sur d'autres sujets d'intérêt pour la communauté, en plus de la foresterie, notamment concernant la consultation et l'accommodement ainsi que la faune et les parcs.

Des tables de discussion parallèles ont été mises en place à l'hiver 2023 pour entamer les échanges à propos de ces différents sujets.

b) Les dates des rencontres

2023	
28 février	22 mars

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et la communauté de Listuguj tiennent des discussions depuis de nombreuses années dans le dossier de la foresterie. Jusqu'à présent, ces discussions ont porté principalement sur des aspects opérationnels concernant la récolte de bois annuelle de la communauté. Différents enjeux se sont présentés au fil des années qui ont parfois ralenti ou freiné les discussions. L'engagement renouvelé des parties a permis de mettre en place un contexte favorable à la collaboration.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Maxime Boily	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Sophie Bussières	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{me} Marie-Christine Adam	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Sébastien Ross	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Nicolas-Pascal Côté	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^{e} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^{e} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, conseil de bande de Listuguj
M. Fred Metallic	Directeur, Listuguj Migmaq Government
M. Sky Metallic	Conseiller, conseil de bande de Listuguj
M. Martin Cummings	Ingénieur forestier, consultant
M. George Martin	Conseiller, conseil de bande de Listuguj
M^{e} Zachary Davis	Avocat, consultant
M. Alexander Morrison	Conseiller, conseil de bande de Listuguj

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS - KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

L'arrivée d'un nouveau négociateur du gouvernement du Québec à l'été 2021, l'ancien ministre M. Geoffrey Kelley, et aussi l'élection d'un nouveau conseil de bande au cours de la même période, ont favorisé un renouvellement des relations entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke (CMK). Ce contexte a permis de faire avancer les discussions, notamment à propos de :

1) deux documents jugés fondateurs, à savoir la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* et l'*Entente-cadre,* dont les dernières itérations remontent à 2009 et donc les objectifs sont de définir les balises de la relation entre le gouvernement du Québec et le CMK et d'encadrer les négociations à l'aide de tables (centrale et sectorielles) de concertation. Les paramètres de ces tables sont également définis par ces documents;

2) dossiers d'intérêt commun à travailler de manière prioritaire, notamment celui concernant la réfection du pont Honoré-Mercier et le financement d'un centre multifonctionnel (centre culturel) à Kahnawake.

Malgré l'écart des positions des parties sur certaines questions, une approche centrée sur la transparence a permis, de part et d'autre, de retrouver un dialogue constructif. Ainsi, le renouvellement des relations, l'accroissement et surtout l'amélioration significative des communications permettent de constater des avancements dans des dossiers encore récemment perçus comme étant sans issue et permettent d'entrevoir des règlements sur certaines questions centrales, comme celles liées aux documents jugés fondateurs mentionnés précédemment.

b) Les dates des rencontres

La table centrale de négociation Québec-Kahnawake n'a pas tenu de rencontre formelle en 2022-2023, mais plusieurs échanges ont eu lieu entre le négociateur principal du gouvernement du Québec et le chef responsable des relations de Kahnawake avec le Québec afin de régler des enjeux spécifiques et relationnels. Par ailleurs,

c) L'échéancier des négociations

Les différents projets sont abordés régulièrement lors des réunions des tables de travail et des résultats sont attendus dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Des discussions intenses se sont tenues à l'automne 2021 et l'hiver 2022 afin de parvenir à une entente concernant les documents fondateurs cités plus haut. Les échanges ont repris en novembre 2022 après une brève interruption. Ces documents prévoient notamment la relance formelle des différentes tables de concertation (centrale et sectorielles).

En plus de ces échanges informels, des rencontres importantes se sont tenues entre le négociateur principal du gouvernement du Québec et certains chefs responsables du CMK, les 12 et 26 janvier ainsi que le 9 février 2023. Ces rencontres ont porté sur la relance des discussions, suivant l'interruption de 2022, et plus particulièrement sur les dossiers de la filière « transports », dont notamment le projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Samuel Fiset	Conseiller, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M^{e} Tania Clercq	Ministère de la Justice
M^{me} Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Mike Delisle	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Lindsay LeBorgne	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

M^{me} Tracey Snow	Technicienne, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

Des représentants d'autres secteurs du CMK accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES NASKAPIS

Négociation d'une convention complémentaire pour le chapitre 19 de la Convention du Nord-Est québécois sur le Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage

a) L'objet des négociations

Les négociations visent la révision du Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage (Programme) afin, notamment, de bonifier l'aide financière offerte aux bénéficiaires naskapis. La demande de révision du Programme a été déposée par les Naskapis en octobre 2016 et les discussions avec le gouvernement du Québec ont débuté au printemps 2017.

b) La date des rencontres

2022
Aucune rencontre
2023
Aucune rencontre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi. Les parties désirent s'entendre sur le projet de convention complémentaire dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie cette année en raison, d'une part, d'une demande financière supplémentaire de la partie naskapie qui a exigé des analyses additionnelles et, d'autre part, de la campagne électorale provinciale. À la suite de cette dernière, le dossier « faune » du gouvernement du Québec est devenu la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, occasionnant quelques retards. Les parties souhaitent tout de même s'entendre sur le

contenu de la convention complémentaire dans les meilleurs délais et à la satisfaction de tous.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Hugo Jacqmain	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M^me^ Zara Dionne	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me^ Véronique Yelle	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me^ Julie Bisonnette	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M^me^ Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M^me^ Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M^me^ Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Robert Prévost	Nation naskapie de Kawawachikamach
M. Thomas Dougherty	Nation naskapie de Kawawachikamach
M^me^ Theresa Chemaganish	Nation naskapie de Kawawachikamach

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

2022-2023	Employés du SRPNI	386 695 $
	Négociateurs externes	233 466 $
	TOTAL :	620 161 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2022-2023 et, pour chacune, préciser :

    a) l'objet des consultations;
    b) le moyen utilisé;
    c) les dates des rencontres;
    d) les communautés et les personnes consultées;
    e) les résultats des consultations;
    f) les montants afférents.

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec, puisque l'approche est davantage sectorielle. En 2022-2023, le SRPNI n'a mené aucune consultation.

Pour ce qui est de l'ensemble des ministères, il y a eu des centaines de consultations en 2022-2023, et ce, dans divers domaines tels que les forêts, la faune, le territoire, les aires protégées, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais, globalement, celles-ci portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politiques qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués pour des communautés autochtones.

b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc.

c) La date des rencontres

Il n'est pas possible pour le SRPNI de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec.

d) Les communautés et les personnes consultées

La consultation autochtone vise toutes les communautés autochtones du Québec. La détermination des communautés à consulter se fait en tenant compte du contexte factuel propre à la mesure faisant l'objet d'une consultation.

e) Le résultat des consultations

Il n'est pas possible pour le SRPNI de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec.

f) Les montants afférents

Il n'est pas possible pour le SRPNI de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec, puisque l'approche est davantage sectorielle. Le SRPNI n'a mené aucune consultation en 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant les Métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

Action communautaire
Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

Développement économique
Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

Économie sociale
Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

Mobilisateur économique
Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

Développement social
Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

Aide aux Autochtones en milieu urbain
Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

Services directs
Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

Infrastructures
Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2022-2023 s'élève à 5 328 803 $, soit 199 719 $ dans le cadre du PPA et 5 129 084 $ dans le cadre du FIA IV.

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord 2023	Sept-Îles	5 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	23e Semaine pour l'élimination de la discrimination raciale	Val-d'Or	3 000 $
Productions du Raccourci	Film Les coulisses d'Amos raconte son histoire	Amos	5 000 $
La Caravane de Phoebus	Festival Ciné-Corps à Rennes	Montréal	5 000 $
Intergénérations Québec	Livre sur la cohabitation intergénérationnelle	Montréal	5 000 $
Oktoécho	Spectacle chant de gorge inuit	Montréal	4 000 $
Mundial Montréal	Mundial Montréal 2022	Montréal	2 000 $
Cégep de Sept-Îles	L'école d'art du 22e siècle	Sept-Îles	5 000 $
La Boîte Rouge Vif	1er Rassemblement annuel des membres	Chicoutimi	5 000 $
Festival international de la chanson de Granby	Panel Mamuitun	Granby	3 020 $
Municipalité d'Escuminac	Place Fleurs Mémoire	Escuminac	5 000 $
Mikana	École d'influence autochtone	Montréal	5 000 $
Collège d'Alma	Traduction des contenus essentiels des cours en atikamekw et en Innu dans le programme Techniques policières autochtones	Alma	20 000 $
UQAC (Chaire UNESCO – La transmission culturelle chez les Premiers	Courts-métrages sur le racisme	Chicoutimi	5 000 $

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment)			
Festival de la Paix de Victoriaville	Festival de la Paix de Victoriaville 2022	Victoriaville	5 000 $
Institut du Nouveau Monde	École d'été de l'Institut du Nouveau Monde 2022	Montréal	10 000 $
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance du 18e siècle 2022	Montréal	5 000 $
Festival International du Film Ethnographique du Québec (FIFEQ) : Ville de Québec	Journée autochtone du FIFEQ 2022	Capitale Nationale	4 850 $
Biennale Nationale de sculpture contemporaine	Tapiskwan Sipi	Trois-Rivières	5 000 $
Productions Onishka	Parcours sonore Marguerite : la pierre	Montréal	5 000 $
Centre Unicura	Girls Inc. 2022	Montréal	16 349 $
Festival International du Film Ethnographique du Québec (FIFEQ) : Ville de Montréal	18e édition du FIFEQ - Montréal	Montréal	2 500 $
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT)	Journée nationale des Autochtones 2022	La Tuque	2 000 $
Minwashin	Vernissage œuvres d'art - ODEIMEN	Rouyn-Noranda	5 000 $
Université Laval	5e Colloque persévérance et réussite scolaires	Capitale Nationale	20 000 $
Biennale d'art contemporain autochtone (BACA)	6e Biennale d'art contemporain autochtone	Montréal	7 500 $
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - (CIÉRA)	19e et 20e Colloque annuel du CIÉRA	Capitale Nationale et Montréal	10 000 $
Association canadienne-française pour l'avancement de la science (ACFAS) – Université Laval	89e Congrès de l'ACFAS	Capitale Nationale	15 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD)	Journée nationale des Autochtones 2022	Val-d'Or	4 500 $
Musée ambulant	Traduction trousse éducative Boîte Estampe inuit	Capitale Nationale	5 000 $
	TOTAL		**199 719 $**

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Action communautaire

Soutien à la mission globale

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	La Tuque	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Maniwaki	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec	195 000 $
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles	160 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Trois-Rivières	215 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	265 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre	215 000 $
Montréal Autochtone	Montréal	230 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Divers	265 000 $
TOTAL		**2 340 000 $**

Développement social

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Fonctionnement et prestation de services directs par le biais de l'embauche d'un organisateur communautaire	Roberval	230 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est Fonctionnement et prestation de services directs par le biais de l'embauche d'un organisateur communautaire	Alma	150 000 $
Centre Mamik Saguenay Fonctionnement et prestation de services directs par le biais de l'embauche d'un organisateur communautaire	Saguenay	230 000 $
Projets Autochtones du Québec Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2	Montréal	60 000 $
The Open Door Consolidation des services	Montréal	80 000 $
Terres en vues Festival international Présence autochtone	Montréal	100 000 $
Wapikoni mobile Développement et consolidation des activités	Divers	150 000 $
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie Festival du conte et de la légende de l'Innucadie 2022	Divers	25 000 $
Jeunes musiciens du monde École de Val-d'Or	Val-d'Or	125 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec Poste de coordonnatrice en développement socioéconomique et mobilisation des milieux	Divers	100 000 $
Centre Unicura Projet Apprendre Tradition Inuit	Divers	21 000 $
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI) Expo-Science autochtone	Divers	25 000 $
TOTAL		**1 296 000 $**

Aide aux Autochtones en milieu urbain
Services directs

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de La Tuque Organisateur communautaire et navigateur de services	La Tuque	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière Animation culturelle	Joliette	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière Point de services de Saint-Michel-des-Saints	Saint-Michel-des-Saints	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki Nigan Odji (Intervention psychosociale)	Maniwaki	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki Point de services de Gatineau	Gatineau	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Montréal Teioronhióen (Consolidation des services directs)	Montréal	51 810 $
Montréal Autochtone Animation culturelle	Montréal	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Québec Services psychosociaux et chauffeur	Québec	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières Organisateur communautaire et intervenant de proximité	Trois-Rivières	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières Point de services de Shawinigan	Trois-Rivières	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or Mowsogokan (Organisateur communautaire)	Val-d'Or	100 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre Intervention de proximité	Senneterre	100 000 $
Centre MAMUK Agente d'accueil et agente communautaire	Québec	100 000 $
Projets Autochtones du Québec Consolidation des services	Montréal	100 000 $
Résilience Montréal Consolidation des services	Montréal	97 900 $
Foyer pour femmes autochtones de Montréal Coordonnateur du soutien	Montréal	29 000 $
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy Halte-chaleur à Roberval pour personnes en situation d'itinérance – Hiver 2022-2023	Roberval	14 374 $
TOTAL		**1 493 084 $**

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2022-2023, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Durée du contrat : 1er avril 2022 au 31 mars 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 300 000 $

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Durée du contrat : 17 juin 2021 au 16 juin 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 21 174,81 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le gouvernement du Québec afin d'aborder les enjeux liés à la consultation et l'accommodement en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement.

Durée du contrat : 7 juillet 2022 au 30 juin 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 56 993,41 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Durée du contrat : 1er avril 2021 au 31 mars 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 91 298,72 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Durée du contrat : 18 novembre 2020 au 30 avril 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 56 250 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Durée du contrat : 30 septembre 2021 au 30 septembre 2023

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 7 748,60 $ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK

Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2023

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le Prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier à la table de négociation et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec;

- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;

- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;

- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;

- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 7 juillet 2022 au 30 juin 2023

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le Québec afin d'aborder les enjeux liés à la consultation et l'accommodement en vue de conclure une entente en matière de consultation et d'accommodement.

Agir à titre de négociateur lors des discussions exploratoires entre Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des affaires autochtones pour son approbation

- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.

- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)

Contrat pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2023

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.

- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.

- Faire rapport au ministre d'ici le 31 mars 2023 au sujet de ce bilan et des perspectives d'amélioration.

- Réaliser tout autre mandat que le ministre proposera de lui donner, notamment au regard de la situation policière particulière propre à Kanesatake.

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 18 novembre 2020 au 30 avril 2023

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table de négociation mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal

---

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 30 septembre 2023

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.

- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.

- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

Assemblée des partenaires

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a participé aux deux rencontres de l'Assemblée des partenaires en 2022-2023, soit le 15 novembre 2022 et le 1er mars 2023 (rencontre virtuelle).

Comités et groupes de travail initiés par la Société du Plan Nord auxquels participe le SRPNI :

Affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement

- Aucune rencontre en 2022-2023.

Comité interministériel sur le navettage aéroporté (fly in / fly out) :

- Aucune rencontre du comité en 2022-2023.

Comité sur le prolongement de la route 138 :

- Remplacé par des sous-comités du MTMD, donc aucune rencontre.

Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques :

- Aucune rencontre.

Coûts engendrés

Le SRPNI n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.

Aucun coût n'a été engendré au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime, puisque c'est un dossier porté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2022-2023, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
    a. Développement économique;
    b. Garantie de prêt;
    c. Infrastructure communautaire;
    d. Action communautaire;
    e. Soutien à la consultation;
    f. Développement social;
    g. Aide aux Autochtones en milieu urbain

ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
a) Développement économique		**1 618 969 $**
Général		**384 000 $**
Économusée Atikuss	Transformation d'un atelier-boutique en économusée	120 000 $
Conseil de la nation Micmac de Gespeg	Agent de développement économique	59 000 $
Sciages GP	Implantation d'une usine de transformation du bois dans le parc industriel de Mashteuiatsh	125 000 $
Les Jardins d'Océane	Spiruline Océanne - Construction d'une serre de production de spiruline à Uashat	80 000 $
Jeunes et femmes		**811 537 $**
API - Biscuits pour chiens	Démarrage d'une entreprise de biscuits pour chien	9 000 $
Co-Koala Service de garde	Amélioration des installations	13 260 $
Construction D. Newashish	Achat d'une pelle mécanique	138 180 $
CN Training Solutions	Acquisition d'équipements	8 904 $
Corvus	Services d'intervention psychosociale	10 000 $
Pêcherie Mathieu Brière	Démarrage d'une entreprise de pêche à l'oursin	57 050 $
Bastien Industries	Acquisition et expansion Bastien Industries	62 260 $
Entreprises BCI	Construction d'un garage et acquisition d'équipements à Odanak	75 000 $
Hébergement Aux Cinq Sens	Installation de mini-chalets et améliorations locatives	43 680 $
Librairie Hannenorak	Agrandissement Librairie Hannenorak	59 360 $
Gestion Uenutan	Acquisition d'équipements pour entreprise d'entretien ménager et de déneigement	150 000 $
Les Créations de Samuelle	Aménagement d'un local	5 250 $
Notre vraie Nature	Infrastructures pour la production maraichère	55 000 $
Productions Hourglass Eleven	Démarrage d'une boite de production cinématographique	57 551 $

ORGANISATION (suite)	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Produits Seconde nature	Acquisition d'équipements pour fabrication d'articles de cuisine en bois	29 400 $
Service de garde les petits rêveurs	Acquisition d'équipements et de matériel	6 610 $
X-Training Wendake	Acquisition d'équipement de conditionnement physique	31 032 $
Mobilisateur		**423 432 $**
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Cercle économique interrégional - Val-d'Or	60 000 $
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan	175 148 $
CDEPNQL	Service de transfert d'entreprises	48 284 $
CDEPNQL	Structure de suivi du Grand cercle économique	20 000 $
Société de développement économique Ilnu	Cercle économique régional - Mashteuiatsh 2022	120 000 $
b) Garantie de prêt		**0 $**
c) Infrastructure communautaire		**0 $**
d) Action communautaire		**2 785 000 $**
Awacak	Soutien à la mission globale	400 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Soutien à la mission globale	195 000 $
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	160 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Soutien à la mission globale	215 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	265 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Soutien à la mission globale	215 000 $
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	230 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	265 000 $
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	45 000 $
e) Soutien à la consultation		**525 472 $**
Conseil de la Nation huronne-wendat	Négociation	143 672 $
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociation	58 500 $
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	Soutien à la consultation	93 300 $
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	Bureau de consultation	130 000 $
Secrétariat Mi'gmawei Mawioni	Bureau de consultation	100 000 $
f) Développement social		**3 752 696 $**
Centre Unicura	ATI - Apprendre Tradition Inuit	21 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien aux opérations et prestation de services directs	230 000 $
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est	Soutien aux opérations et prestation de services directs	150 000 $
Centre Mamik Saguenay	Soutien aux opérations et prestation de services directs	230 000 $
Club des petits déjeuners	Maintien des Clubs autochtones	480 000 $
Expédition Premières Nations	Randonnée	100 000 $

ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	Expo-Sciences Autochtone	25 000 $
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	Édition 2022	25 000 $
KWE! À la rencontre des Peuples autochtones	Édition 2022	125 000 $
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens	125 000 $
Jeunes musiciens du monde	École de Val-d'Or et offre de services sur communautés	125 000 $
Minwashin	Lancement de la décennie internationale des langues	65 000 $
Open Door	Consolidation des services	80 000 $
Institut Tshakapesh	Programme "Sous le Shaputuan" 2023	20 000 $
CSSSPNQL	Programme pour l'embauche de coordonnateurs	1 526 696 $
Projets Autochtones du Québec (PAQ)	Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2	60 000 $
Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec	RCAAQ - Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	100 000 $
Théâtre Aarsiq	Groupes de pratique théâtrale au Nunavik	15 000 $
Terres en vues	Festival international Présence autochtone	100 000 $
Wapikoni mobile	Développement et consolidation des activités	150 000 $
g) Aide aux Autochtones en milieu urbain		**1 493 084 $**
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Organisateur communautaire et navigateur de services	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Animation culturelle	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Teioronhióen coordination des services	51 810 $
Centre d'amitié autochtone de Québec	Services psychosociaux	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Mowsogokan - Organisateur communautaire	100 000 $
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Intervention de proximité	100 000 $
Montréal Autochtone	Animation culturelle	100 000 $
Foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM)	Coordonnateur du soutien	29 000 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Organisateur communautaire et intervenant de proximité	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Nigan Odji (intervention psychosociale)	100 000 $
Résilience Montréal	Consolidation des services	97 900 $
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Point de services de Shawinigan	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Point de services de Saint-Michel-des-Saints	100 000 $
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Point de services de Gatineau	100 000 $
Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy	Halte-chaleur à Roberval pour personnes en situation d'itinérance hiver 22-23	14 374 $
Centre MAMUK	Accueil et intervention	100 000 $
Projets autochtones du Québec (PAQ)	Consolidation des services	100 000 $
GRAND TOTAL		**10 175 221 $**

Notons qu'en 2022-2023, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit a déboursé 9 982 037 $ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, FIA, FDA, ce qui porte les déboursés totaux à 20 157 258 $.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2022-2023 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

Nation / Communautés	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)						**1**		**1**		**1**	**2**	**5**
Général											2	**2**
Odanak						1		1		1		**3**
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)				**5**		**2**		**3**	**1**	**4**	**3**	**18**
Général								2			1	**3**
Kebaowek				1		1			1			**3**
Kitcisakik				1				1		3	1	**6**
Kitigan Zibi				1		1					1	**3**
Lac-Rapide				2								**2**
Winneway										1		**1**
ATTIKAMEKS (ATIKAMEK)				**7**				**3**			**2**	**12**
Général								1				**1**
Manawan				1								**1**
Obedjiwan				4				1				**5**
Wemotaci				2				1			2	**5**
HURONS-WENDATS				**2**		**14**		**1**		**1**	**2**	**20**
Wendake				2		14		1		1	2	**20**
INNUS				**8**		**11**		**3**	**1**	**5**	**2**	**30**
Général								1				**1**
Essipit				1							1	**2**
La Romaine				2								**2**
Mashteuiatsh				2		8						**10**
Matimekosh-Lac-John									1	1		**2**
Mingan										1		**1**
Nutashkuan								1		1	1	**3**
Pessamit						1						**1**
Uashat Malietenam				3		2		1		2		**8**
INUIT	**1**							**4**				**5**
Général	1							4				**5**

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
MICMACS (MI'GMAQ)				**1**		**3**				**1**	**1**	**6**
Général											1	**1**
Gesgapegiag										1		**1**
Gespeg				1		2						**3**
Listuguj						1						**1**
MOHAWKS				**5**		**4**				**1**	**1**	**11**
Akwesasne				3		2					**1**	**6**
Kahnawake											**1**	**1**
Kanesatake				2		2						**4**
NASKAPIS											**1**	**1**
Kawawachikamach											**1**	**1**
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)				**5**		**3**					**2**	**10**
Cacouna Katastomiq				5		3					**2**	**10**
ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	**15**	**8**	**21**		**2**		**8**	**22**				**76**
ORGANISMES NON AUTOCHTONES			**2**	**2**	**1**				**12**			**17**
TOTAL GÉNÉRAL	**16**	**8**	**23**	**35**	**3**	**38**	**8**	**37**	**14**	**13**	**16**	**211**

Liste des projets refusés en 2022-2023

VOLET / PROJET	MOTIF
Développement économique	
Manitou – Bâtiments santé autonomes	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Développement économique – Économie sociale	
Le Grand Pas – Ferme serricole pour Inuit	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (Plan d'action) est venu à échéance le 31 mars 2022. La mise en œuvre des mesures s'est bien déroulée. Un bilan administratif de la mise en œuvre est actuellement en production.

La ventilation des budgets pour la période 2017-2022 selon les MO est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	**Nombre de mesures**	**Budgets 2017-2022**
Commission de la construction du Québec	3	300 000 $
Directeur des poursuites criminelles et pénales	1	57 647 $
Ministère des Affaires municipales / Société d'habitation du Québec	4	16 124 500 $
Ministère de la Culture et des Communications	11	16 190 000 $
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur[1]	8	19 555 000 $
Ministère de la Famille	1	1 500 000 $
Ministère de la Justice du Québec	15	7 572 145 $
Ministère de la Sécurité publique	12	7 536 323 $
Ministère de la Santé et des Services sociaux	30	11 463 500 $
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1	40 000 000 $
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	23	21 611 038 $
Secrétariat à la jeunesse	2	3 039 900 $
Secrétariat à la condition féminine	8	5 320 000 $
Total	119	**150 270 053 $**

En date du 31 mars 2022, les budgets pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2017-2018	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**	**Total 2017-2022**
21 541 954 $	**27 932 348 $**	**33 734 339 $**	**34 569 973 $**	**32 491 439 $**	**150 270 053 $**

[1] Notez que l'information concernant le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère des Affaires municipales et la Société d'habitation du Québec est présentée de manière unifiée, même si les deux ministères ont été dissociés en 2020 et en 2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit

---

Le Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 (Plan d'action) a été publié en juillet 2022. Avec son nouveau plan d'action, le gouvernement du Québec désire confirmer sa volonté d'accorder une attention prioritaire aux réalités sociales et culturelles des Autochtones.

Ce plan d'action se présente en six chantiers. Le gouvernement du Québec souhaite ainsi mettre de l'avant une vision globale des actions posées en respectant le leadership des ministères et organismes dans leurs champs d'expertise spécifiques en suivant les grandes orientations priorisées par le gouvernement du Québec :

- Prise en compte du statut de Nation des peuples autochtones;
- Mise en œuvre du principe de sécurisation culturelle;
- Volonté d'un dialogue actif et soutenu avec les milieux concernés;
- Importance centrale des langues et cultures autochtones;
- Nécessité d'une approche distincte en réponse aux défis propres aux Inuit;

Le Plan d'action vient de terminer sa première année financière et les indications préliminaires des ministères et organismes (MO) permettent d'affirmer que la mise en œuvre des mesures continue de bien se dérouler. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2022-2023, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin mai 2023.

La ventilation des budgets pour 2022-2023 selon les MO est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	**Nombre de mesures**	**Budgets 2022-2023**
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	314 000 $
Société d'habitation du Québec	1	0 $
Ministère de la Culture et des Communications	5	4 090 000 $
Ministère de l'Éducation	1	500 000 $
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	2 300 000 $
Ministère de la Famille	1	720 000 $
Ministère de la Justice du Québec	8	3 365 000 $
Ministère de la Sécurité publique	7	3 731 218 $
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	7 890 000 $
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	1 823 000 $
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	5 433 000 $

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2022-2023
Secrétariat à la jeunesse	2	800 000 $
Secrétariat à la condition féminine	1	150 000 $
Total	**52**	**31 116 218 $**

En date du 31 mars 2023, les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total 2022-2027
31 116 218 $	34 119 000 $	33 623 234 $	21 140 000 $	21 140 000 $	**141 138 452 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone

---

État d'avancement

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin soit approprié, puisqu'un des objectifs visés était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuilleton lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

Budget ventilé

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2022-2023.

Échéancier

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2022-2023

Conformément à la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1er janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés cries ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésiens de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président siègent aussi au conseil avec deux voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés cries.

Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2022-2023, cinq séances ordinaires les 15 juin, 22 septembre, 22 novembre, 31 janvier et 28 mars. Aussi, trois séances extraordinaires, la première le 11 avril et les deux autres le 16 décembre 2022, l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets 2023.

Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. La mairesse de Chibougamau, Mme Manon Cyr, a agi à ce titre pour les deux premières années de fonctionnement du GREIBJ. À compter de janvier 2016, le grand chef Matthew Coon Come, a occupé le poste de président jusqu'à la fin de son mandat, en juillet 2017. L'alternance s'est ensuite poursuivie de manière régulière. Mandy Gull a succédé à Abel Bosum à la présidence du 29 juillet au 31 décembre 2021. Manon Cyr occupe la fonction depuis le 1er janvier 2022.

Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cris et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil. Les séances, qui se tiennent habituellement en alternance dans les communautés cries et jamésiennes, ont été tenues au cours de la dernière année sur des plateformes numériques virtuelles en raison de la crise sanitaire.

Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2022-2023 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), auparavant le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), et qui sont déposées au greffe de ce dernier est annexée à la présente.

Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au greffe du SRPNI.

LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

1 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Jeunes
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Services d'aménagement paysager et de déneigement"
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
9405-7569 Québec Inc. (Groupe EXT)
Date de signature : 4 avril 2022

---

2 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III volet garantie de prêt
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Actorowin".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Actorowin
Date de signature : 8 avril 2022

---

3 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III volet infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "K103 Radio Tower".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
CKRK K-103 FM Mohawk Radio Kahnawake Association
Date de signature : 8 avril 2022

---

4 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III, volet soutien à la consultation
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure de l'expertise nécessaire pour participer aux consultations initiées par le Gouvernement du Québec.
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Conseil de la Nation Huronne-Wendat
Date de signature : 19 avril 2022

---

5 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Atelier Frank Polson".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Frank Polson
Date de signature : 20 avril 2022

---

6 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Poursuite du coaching du gérant et assistant-gérant du dépanneur".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Société économique de Kiticisakik
Date de signature : 20 avril 2022

---

7 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Expansion d'Entrepôt Frank".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Entrepôt Frank
Date de signature : 20 avril 2022

---

8 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Jeunes
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Acquisition d'une machinerie multifonctionnelle".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Kevin Bélanger inc.
Date de signature : 20 avril 2022

---

9 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Garantie de prêt
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Consolidation financière Entreprises forestières JFP inc.".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Les Entreprises Forestières JFB inc.
Date de signature : 2 mai 2022

---

10 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Garantie de prêt auprès de l'Institution financière jusqu'à concurrence de 31 500 $ pour une durée de 5 ans pour le projet " Pêcherie Georges Gingras Nicolas".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Société de crédit commercial autochtone (SOCCA)
Date de signature : 4 mai 2022

---

11 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Garage communautaire Wendake".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Conseil de la Nation Huronne Wendat
Date de signature : 4 mai 2022

---

12 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Construction d'un bâtiment commercial".
Parties :
Pahin Électrique inc.
Date de signature : 12 mai 2022

---

13 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat
Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Arbrakan inc."
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Arboriculture Arbrakan inc.
Date de signature : 17 mai 2022

---

14 - Avenant à l'Entente de financement développement économique - Femmes Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Deuxième et 3e tranches de subvention au montant maximal de 20 000 $ et de 8 850 $
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Keskamizit Corps & Cheveux (propriétaire)
Date de signature : 17 mai 2022

---

15 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Projet de coordination nationale du Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion de saines habitudes de vie, et ce, dans différentes communautés autochtones du Québec

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Québec en forme

Date de signature : 20 mai 2022

---

16 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique catégorie Entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Achat d'un chargeur".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Date de signature : 20 mai 2022

---

17 - Avenant de l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'Initiatives Autochtones III Volet Action communautaire

Objet :

Rencontre tenue le 26 mai 2022 pour établir un réaménagement du calendrier de versement.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Awacak

Date de signature : 31 mai 2022

---

18 - Convention d'aide financière dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Financement "Garage communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Innus de Nutashkuan

Date de signature : 1 juin 2022

---

19 - Entente de Nation en Nation entre le Gouvernement du Québec et la Première Nation WOLASTOQIYIK (MALÉCITE) WAHSIPEKUK

Objet :

Renouveler la relation entre les Parties dans un esprit de nation à nation guidé par le respect des principes suivants:
Considérer, dans le cadre de toutes les discussions et de la mise en oeuvre de la présente Entente ou toute autre entente intérimaire ou sectorielle en découlant, les réalités et spécificités particulières de la PNWW;
Collaborer, coopérer et innover dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la présente Entente ou toute autre entente intérimaire ou sectorielle en découlant;
Valoriser la communication et le partage d'information dans un esprit de compréhension et de respect mutuel;
Tenir compte des principes et engagements découlant de la présente Entente dans l'ensemble de leur relation.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Grand Conseil de la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk, grand chef

Date de signature : 2 juin 2022

---

20 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure

Objet :

Soutenir le projet "Maison d'hébergement de seconde étape".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Foyer pour femmes autochtones de Montréal

Date de signature : 14 juin 2022

---

21 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Garage - Travaux publics".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg

Date de signature : 14 juin 2022

---

22 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Le SAA soutient le projet "Acquisition de Bastien Industries" d'un prêt de 150 000 $.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Société de crédit commercial autochtone

Date de signature : 16 juin 2022

---

23 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Projet de "Rénovation du terrain de baseball".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de Bande des Algonquins de Lac-Barriere (Chef)

Date de signature : 20 juin 2022

---

24 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Toit pour la patinoire communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des bandes des Algonquins de Lac-Barrière

Date de signature : 22 juin 2022

---

25 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructures

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Relocalisation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or

Date de signature : 22 juin 2022

---

26 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet appelé "Cercle économique régional des Premières Nations - Mashteuiastsh 2022"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Société de développement économique Ilnu

Date de signature : 30 juin 2022

---

27 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Économie locale

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Aide au développement économique locale 2021-2022 à 2023-2024"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil Bande des Algonquins de Lac-Barrière

Date de signature : 7 juillet 2022

---

28 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Participer au financement du projet "Études - Centre communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil bande de la Première Nation de Kebaowek (KFN)

Date de signature : 20 juillet 2022

---

29 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de la Première Nations Wolastoqiyik Wahsipekuk

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (chef)

Date de signature : 21 juillet 2022

---

30 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'd'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population Uashat mak Mani-Utenam

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

Date de signature : 21 juillet 2022

---

31 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wendake.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Huronne-Wendat

Date de signature : 28 juillet 2022

---

32 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagement généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Gespeg.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Micmac de Gespeg

Date de signature : 8 août 2022

---

33 - Entente sur la consultation et l'accommodement entre les Abénakis et le gouvernement du Québec

Objet :

Consultation et l'accommodement entre les Abénakis et le gouvernement du Québec.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Abénakis (Chef de la communauté d'Odanak)

Date de signature : 11 août 2022

---

34 - Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation

Objet :

Aide financière maximale de 10 000 000 $ au cours des exercices financiers 2022-2023 à 2025-2026 pour soutenir le développement économique.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Première Nation Abitibiwinni

Date de signature : 11 août 2022

---

35 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Action communautaire

Objet :

Troisième tranche de subvention au montant de 9 000 $ et une 4e tranche de subvention au montant de 1 000 $.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Awacak

Date de signature : 12 août 2022

---

36 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités du financement du projet appelé "École de Val-d'Or et offre de services sur communauté"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Jeunes Musiciens du Monde

Date de signature : 12 août 2022

---

37 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Regroupement des Centres d'Amitié Autochtone du Québec

Date de signature : 12 août 2022

---

38 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Mamowinitotan - Vivre ensemble"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Tourisme Autochtone Québec

Date de signature : 12 août 2022

---

39 - Avenant de l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'Initiatives Autochtones III (FIA III) Volet Développement économique

Objet :

Participer au financement du projet "K&P's Auto Body and Paint".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

K&P's Auto Body and Paint S.E.N.C. (Copropriétaire)

Date de signature : 12 août 2022

---

40 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Garantie de prêt

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "K&P Auto Body and Paint S.E.N.C".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

K & P's Auto Body and Paint S.E.N.C. (Copropriétaire)

Date de signature : 15 août 2022

---

41 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement à la mission et aux activités de l'organisme.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Tukisivallirutitsanut Parnaitiit (Secrétaire-trésorier)

Date de signature : 19 août 2022

---

42 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Agrandissement station EKO".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Conseil de la Nation Huronne-Wendat
Date de signature : 22 août 2022

---

43 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Gestion Uenutan Inc".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Gestion Uenutan Inc.
Date de signature : 6 septembre 2022

---

44 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Expension Hébergement aux cinq sens".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Hébergement aux cinq sens (Présidente)
Date de signature : 7 septembre 2022

---

45 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :
Modalités de financement du projet de "Spiruline Océane".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Jardins secrets d'Océane inc.
Date de signature : 7 septembre 2022

---

46 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes entrepreneurs

Objet :
Modalités de financement du projet "Démarrage Pêcherie Mathieu Brière".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Pêcherie Mathieu Brière
Date de signature : 22 septembre 2022

---

47 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Point de services à Saint-Michel-des-Saints".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Centre d'Amitié autochtone de Lanaudière
Date de signature : 26 septembre 2022

---

48 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Animation culturelle".
Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)
Partie autochtone :
Centre d'Amitié autochtone de Lanaudière
Date de signature : 26 septembre 2022

---

49 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement pour la réalisation de sa mission et de ses activités.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de Sept-Îles

Date de signature : 27 septembre 2022

---

50 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Mohawk Island Vacation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Mohawk Island Vacations

Date de signature : 27 septembre 2022

---

51 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé "Nigan Odji".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de Maniwaki

Date de signature : 29 septembre 2022

---

52 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet intitulé " Mowsogokan".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de Val-d'Or

Date de signature : 29 septembre 2022

---

53 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Apprendre Tradition Inuit".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre Unicura

Date de signature : 6 octobre 2022

---

54 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Organisateur communautaire et navigateur de services"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié autochtone de La Tuque

Date de signature : 11 octobre 2022

---

55 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Économusée".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Atikuss

Date de signature : 11 octobre 2022

---

56 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé " Notre vraie nature".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Notre vraie nature s.e.n.c.

Date de signature : 27 octobre 2022

---

57 - Avenant de l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'Initiatives Autochtones III (FIA III) Volet Développement économique

Objet :

Demande de financement additionnelle de 82 450 $.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Jeffrey Nelson Roofing and Construction (Propriétaire)

Date de signature : 3 novembre 2022

---

58 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières

Date de signature : 4 novembre 2022

---

59 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Kwe! À la rencontre des peuples autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Organisme Kwe! À la rencontre des peuples autochtones

Date de signature : 8 novembre 2022

---

60 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Modalités de financement "Point de service Shawinigan".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières (Directrice générale)

Date de signature : 8 novembre 2022

---

61 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Manawan.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Manawan (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

62 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Opitciwan.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

63 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Gesgapegiag.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Micmacs de Gesgapegiag (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

64 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Akwesasne.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Mohawks d'Akwesasne

Date de signature : 10 novembre 2022

---

65 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population Kebaowek.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation de Kebaowek (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

66 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Mashteuiatsh.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

67 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Essipit.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Premières Nations des Innus d'Essipit (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

68 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wôlinak.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Abénaquis de Wôlinak (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

69 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Nutashkuan.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Innus de Nutashkuan (Chef)

Date de signature : 10 novembre 2022

---

70 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement de l'organisme.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Association des familles Awacak - Petits êtres de lumière

Date de signature : 11 novembre 2022

---

71 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Consolidation des services".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Résilience Montréal (Directeur général)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

72 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Animation culturelle".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Montréal autochtone (Directeur général)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

73 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Unités d'hébergement cool box".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

74 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Développement économique - Entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Centre d'affaires".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 11 novembre 2022

---

75 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Regroupement de théâtres pan-Nunavik".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Théâtre Aarsiq (Coordonnateur général)

Date de signature : 16 novembre 2022

---

76 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :
Définir les modalités du financement du projet "Réfection de la station-service".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 16 novembre 2022

---

77 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Programme Deviens 2022-2023".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Fondation Nouveau Sentier (directrice générale)

Date de signature : 16 novembre 2022

---

78 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet action communautaire et Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités et le projet "Intervention de proximité".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Centre d'entraide et d'amitié et autochtone de Senneterre (Directrice générale)

Date de signature : 17 novembre 2022

---

79 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Teioronhioen - Consolidation des services".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Centre d'amitié autochtone de Montréal (directeur général)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

80 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Discussion en vue d'une entente sur le caribou forestier".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Conseil des Innus de Nutashkuan (Chef)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

81 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Pessamit.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Le Conseil des Innus de Pessamit (Cheffe)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

82 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :
Établir les engagements généraux des parties de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et le conditions de vie de population de Long Point First Nation.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Le Conseil de Long Point First Nation (Chef)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

83 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et le conditions de vie de population de la Première Nation de Wolf Lake.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation de Wolf Lake (Cheffe)

Date de signature : 25 novembre 2022

---

84 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Service de transfert d'entreprises des Premières Nations".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Commission de développement économique des Premières Nations Québec-Labrador (Directeur général)

Date de signature : 29 novembre 2022

---

85 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "X-Training Wendake".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Performance X-Training Wendake S.E.N.C. (Président)

Date de signature : 1 décembre 2022

---

86 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Matimekush - Lac John

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Innu de Matimekush - Lac John (Le Conseil)

Date de signature : 1 décembre 2022

---

87 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Infrastructure

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Trois-Rivières - Travaux de décontamination".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Société immobilière du regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (Directeur général)

Date de signature : 6 décembre 2022

---

88 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Consolidation des services 2022-2023".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Open Door Montréal / La Porte Ouverte de Montréal (Président)

Date de signature : 8 décembre 2022

---

89 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Développement d'un pôle de services à Gespeg".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

La Nation Micmac de Gespeg

Date de signature : 8 décembre 2022

---

90 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Cercle économique interrégional des Peuples autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi Témiscamingue

Date de signature : 8 décembre 2022

---

91 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Catégorie Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Développement et consolidation des activités".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Wapikoni Mobile (Directrice générale)

Date de signature : 14 décembre 2022

---

92 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Garantie de prêt.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

La Banque Nationale du Canada (Directeur entreprise)

Date de signature : 14 décembre 2022

---

93 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et le conditions de vie de population de Wemotaci.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Atikamekew de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 15 décembre 2022

---

94 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Sciages GP".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Sciages GP Inc. (Président)

Date de signature : 16 décembre 2022

---

95 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Productions Hourglass Eleven".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Productions Hourglass Eleven (Promoteur)

Date de signature : 16 décembre 2022

---

96 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon (Cheffe)

Date de signature : 20 décembre 2022

---

97 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kitigan Zibi

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil de Bande de Kitigan Zibi Anishinabe

Date de signature : 20 décembre 2022

---

98 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kitcisakik.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Date de signature : 20 décembre 2022

---

99 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Soutien aux opérations et prestation de services directs 2022-2023 et 2023-2024".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre Mamik Lac-Saint-Jean (Directrice générale)

Date de signature : 22 décembre 2022

---

100 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Soutien aux opérations et prestation de services directs 2022-2023 et 2023-2024".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre Mamik Saguenay (Directrice générale)

Date de signature : 22 décembre 2022

---

101 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Catégorie Mobilisateur social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Soutien aux opérations et prestation de services directs 2022-2023 et 2023-2024".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est (Directrice générale)

Date de signature : 22 décembre 2022

---

102 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Coordonnateur de soutien".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Foyer pour femmes autochtones de Montréal (Présidente)

Date de signature : 9 janvier 2023

---

103 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Coordonnateur de soutien".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Foyer pour femmes Autochtones de Montréal (présidente)

Date de signature : 9 janvier 2023

---

104 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Expo-science autochtone".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (Trésorier)

Date de signature : 16 janvier 2023

---

105 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (Directeur général)

Date de signature : 18 janvier 2023

---

106 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes entrepreneurs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Mise à niveau des équipements de Bastien Industries"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Bastien Industries (Propriétaire)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

107 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA III) volet Soutien à la consultation - Projet spécifique

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Participation au processus de négociation portant sur un protocole de consultation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la Nation Huronne Wendate (Directrice générale)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

108 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Expédition Premières Nations - Volet 1".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Expédition Premières Nations (Directeur général)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

109 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Poste de coordonnatrice en développement socioéconomique et mobilisation des milieux".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (Directrice générale)

Date de signature : 23 janvier 2023

---

110 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Construction D. Newashish - Achat d'une nouvelle machine".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Construction D. Newashish (Propriétaire)

Date de signature : 25 janvier 2023

---

111 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Produits Second Nature".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Produits Seconde Nature (Propriétaire)

Date de signature : 25 janvier 2023

---

112 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Définir les modalités de financement pour le projet "Festival international Présence autochtone".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Terres en vue - Société pour la diffusion de la culture autochtone (Promoteur)

Date de signature : 26 janvier 2023

---

113 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Infrastructure

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Point de services de Gatineau".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (Directrice générale)

Date de signature : 26 janvier 2023

---

114 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Étude d'opportunité en vue de la pérennisation du pôle de services PAQ2".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Projets autochtones du Québec (Directrice générale)

Date de signature : 8 février 2023

---

115 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Femmes

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Entrepôt pour la librairie Hannenorak"

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Librairie Hannenorak S.E.N.C.

Date de signature : 8 février 2023

---

116 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé "Agents de développement 2022-2027".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (Chef)

Date de signature : 8 février 2023

---

117 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Unamen Shipu.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux affaires autochtones (ministre responsable des Affaires autochtones)

Partie autochtone :

Conseil des Innus d'Unamen Shipu (Chef)

Date de signature : 8 février 2023

---

118 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Odanak.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Abénakis d'Onanak (Chef)

Date de signature : 8 février 2023

---

119 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet

Objet :

Définir les modalités de financement du projet de participation au processus de négociation d'une entente de collaboration.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Conseil)

Date de signature : 14 février 2023

---

120 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Fab Lab Atikamekw".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la nation Atikamekw (Grand Chef)

Date de signature : 16 février 2023

---

121 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Jeunes

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé "Expansion des Entreprises BCI".

Parties :

Les Entreprises Brian Cloutier Inc. (Président)

Date de signature : 16 février 2023

---

122 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalité de financement du projet "Lancement de la décennie internationale des langues autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Minwashin (Directrice générale)

Date de signature : 17 février 2023

---

123 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Agente d'accueil et agente communautaire".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre multiservices pour autochtones en milieu urbain à Kébek

Date de signature : 22 février 2023

---

124 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprise ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Ekuanitshit.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Innus de Ekuanitshit

Date de signature : 23 février 2023

---

125 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Volet Développement économique - catégorie Entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement pour le projet "Scierie Tackipotcikan".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (Chef)

Date de signature : 24 février 2023

---

126 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation - Projet

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé "Table Québec-Nation algonquine sur l'orignal 2022-2023"

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishinabeg

Date de signature : 24 février 2023

---

127 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation

Objet :

Définir les modalités d'aide financière pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaire pour participer aux consultations initiées par le Gouvernement du Québec.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit (Directeur développement)

Date de signature : 1 mars 2023

---

128 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage .ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Lac-Rapide.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Conseil des Algonquins de Lac-Barrière

Date de signature : 7 mars 2023

---

129 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet " Rénovation du centre communautaire d'Ivujivik ".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Le Village Nordique de Ivujivik

Date de signature : 8 mars 2023

---

130 - Avenant à l'entente de financement FIA III - Volet Aide aux Autochtones en Milieu urbain - Infrastructures

Objet :

Concernant le projet "Acquisition et rénovation".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Centre d'Amitié Autochtonesde Sept-Iles (Présidente)

Date de signature : 16 mars 2023

---

131 - Avenant à l'entente de financement du FIA III - Volet Développement économique

Objet :
Concernant le projet " Service d'aménagement paysager et de déneigement".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Groupe EXT (Président)

Date de signature : 16 mars 2023

---

132 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :
Modalité de financement du projet "Propulsion relève inclusive".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Aéro Montréal (Directrice générale)

Date de signature : 16 mars 2023

---

133 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Aide aux autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :
Définir les modalités de financement du projet "Consolidation des services".

Parties :
Projets Autochtones du Québec

Date de signature : 16 mars 2023

---

134 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Soutien à la consultation

Objet :
Définir les modalités de financement à titre de soutien à la consultation pour permettre au Secrétariat de se doter de la structure et de l'expertise nécessaire pour participer et répondre aux consultations initiées par le Gouvernement du Québec.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Le Secrétariat Mi'Gmawei Mawiomi (Directrice générale, int.)

Date de signature : 20 mars 2023

---

135 - Entente particulière établissant les modalités d'application du FIA IV

Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser notamment le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, le démarrage ou le développement d'entreprises ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de a Première Nation de Timiscamingue.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :
Conseil de la Première Nation de Timiscamingue (Chef)

Date de signature : 22 mars 2023

---

136 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social - Partenariat

Objet :
Définir les modalités de financement à la coordination et à la mise en œuvre du programme.

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (Directrice générale)

Date de signature : 24 mars 2023

---

137 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :
Réaliser le projet "Développement d'un pôle de services à Gespeg".

Partie gouvernementale :
Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :
Nation Micmac de Gespeg (Chef)

Date de signature : 24 mars 2023

---

138 - Entente de financement

Objet :

Octroi d’une aide financière maximale de 4 000 000 $ au Conseil mohawk de Kahnawake pour le projet de construction du nouveau Centre de la culture et des arts de Kahnawake.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil mohawk de Kahnawake (Directeur général des infrastructures)

Date de signature : 27 mars 2023

---

139 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Maintien des clubs autochtones du Québec".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Club des petits déjeuners du Canada (Vice-présidente, Chef de la direction financière)

Date de signature : 29 mars 2023

---

140 - Entente de financement du projet des gardiens des aires protégées découlant de l'entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation

Objet :

Définir les modalités de financement du projet des gardiens des aires protégées.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Cheffe)

Date de signature : 29 mars 2023

---

141 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement économique - Catégorie entrepreneuriat

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "Achat d'un camion sableur".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil des Innus d'Unamen Shipu (Chef)

Date de signature : 29 mars 2023

---

142 - Entente de financement pour l'exercice financier 2022-2023 concernant l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James

Objet :

Entente de financement pour l'exercice financier 2022-2023.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (ministre responsable)

Partie autochtone :

Les Cris d’Eeyou Istchee (Président)

Date de signature : 30 mars 2023

---

143 - Convention de subvention

Objet :

Mise en œuvre des recommandations du Comité sur l’application de la Loi modifiant le Code des professions et d’autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (Directrice générale)

Date de signature : 30 mars 2023

---

144 - Avenant à l'entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) - volet Développement économique - Femmes

Objet :

Prolongation de la durée de l'entente concernant le projet "Gestion Uenutan Inc.".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Gestion Uenutan Inc. (Présidente)

Date de signature : 31 mars 2023

---

145 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet " Le Grand Rassemblement 2023".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (Directeur général)

Date de signature : 31 mars 2023

---

146 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet "La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones".

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

L'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (Président)

Date de signature : 31 mars 2023

---

147 - Convention de subvention

Objet :

Mise en œuvre des recommandations du Comité sur l’application de la Loi modifiant le Code des professions et d’autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones.

Partie gouvernementale :

Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (secrétaire général associé)

Partie autochtone :

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (Directeur exécutif)

Date de signature : 31 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2022-2023 qui n'ont pas été reconduits en 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2022-2023 ont été reconduits en 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2022-2023.

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
2023-2024
389,5 M$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2022-2023, veuillez vous référer à l'étude des crédits 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M$ réservée au budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action constitue, pour certaines mesures, la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n^{o} 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi). Afin de soutenir les familles dans leurs recherches de renseignements, la Loi déroge notamment à certains régimes d'accès en permettant la communication de certains renseignements personnels concernant un enfant à sa famille élargie ou toute personne significative. Elle prévoit également que le ministre peut faire enquête auprès d'un établissement, d'un organisme ou d'une congrégation religieuse sous certaines conditions.

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la conseillère spéciale pour le soutien aux familles, M^{me} Anne Panasuk, la nouvelle Direction de soutien aux familles, créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1er septembre 2021, ainsi que l'Association des familles Awacak.

La Direction de soutien aux familles coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année, soit les 17 mai, 20 septembre, 6 décembre 2022 et le 14 février 2023.

L’application de la Loi suit son cours depuis son entrée en vigueur le 1er septembre 2021.

Campagne de sensibilisation à la violence conjugale et familiale

En réponse à l’appel à la justice no 7 du rapport complémentaire Québec de l’ENFFADA, le SRPNI, en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, a lancé en juin 2022 et en mars 2023 une campagne de sensibilisation à la violence conjugale et familiale. Cette initiative a été réalisée en partenariat avec les organisations autochtones suivantes : Femmes autochtones du Québec, le Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec, l’Association des femmes cries d’Eeyou Istchee et l’Association des femmes inuit du Nunavik – Saturviit. La somme de 288 383,93 $ a été allouée à cette campagne diffusée dans les milieux autochtones.

Plan d’action national

L’appel à la justice no 1.1 du rapport national de l’ENFFADA concerne l’élaboration d’un plan d’action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d’action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021 et un rapport d’avancement a été publié en 2022. Pour chacun de ces documents, le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi ont lieu depuis dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- Des rencontres entre professionnels ont eu lieu les 7 avril, 5 et 19 mai, 16 juin, 29 septembre, 20 octobre, 17 et 30 novembre ainsi que le 16 décembre 2022. D’autres rencontres ont également eu lieu les 19 janvier, 16 février et 16 mars 2023.
- Une rencontre entre sous-ministres s’est déroulée le 15 décembre 2022.

Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux, s’est déroulée le 10 janvier 2023. Cette rencontre s’est déroulée en présence du ministre Lafrenière et de fonctionnaires du SRPNI.

Sommes engagées

En 2022-2023, quatorze mesures totalisant des investissements de 42,6 M$ (2022-2027) ont été annoncées, en réponse à l’ENFFADA. Celles-ci sont financées à même l’enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l’ENFFADA de 200 M$ et celle du Plan d’action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MSP : Ministère de la Sécurité publique
MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2022-2023	Total 2020-2025
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	DPCP	106 894 $	458 158 $
	MSP	998 542 $	3 557 005 $
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 $	3 812 487 $
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 $	1 200 000 $
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 $	5 000 000 $
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 $	7 749 849 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	500 000 $	2 400 000 $
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 $	6 000 000 $
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 $	2 550 000 $
Mettre en place une maison d'hébergement de 2e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 $
Total		**8 367 841 $**	**33 727 499 $**

Mesures annoncées dans le Plan d'action

#	Mesure	Source	MO	2022-2023	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	**MCC**	400 000 $	8 404 700 $
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	**MES**		2 000 000 $
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	**MCC**	790 000 $	7 950 000 $
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	**MCC**	500 000 $	5 200 000 $
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	**MCC**	500 000 $	1 500 000 $

#	Mesure	Source	MO	2022-2023	Total 2022-2027
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	Plan d'action	**MCC**	1 900 000 $	5 700 000 $
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	**SRPNI**	4 000 000 $	4 000 000 $
		Fonds Viens		1 000 000 $	1 000 000 $
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	**MJQ**	0 $	800 000 $
		Fonds Viens	**MJQ**	0 $	400 000 $
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	**MJQ**	230 000 $	2 070 000 $
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	Plan d'action	**MJQ**	0 $	1 320 000 $
		Fonds Viens	**MJQ**	0 $	440 000 $
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Fonds Viens	**MJQ**	350 000 $	1 150 000 $
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	**MJQ**	260 000 $	1 300 000 $
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	**MSP**	771 418 $	771 418 $
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	**MSSS**	0 $	0 $
TOTAL				**10 701 418 $**	**44 006 118 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des professionnels du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.

Bref rappel du dossier

Le territoire de la communauté de Kitcisakik a la particularité de ne pas posséder le statut de réserve au sens de la *Loi sur les Indiens*. Le village est érigé sur des terres publiques québécoises, au cœur de la réserve faunique La Vérendrye, sur le territoire non organisé du réservoir Dozois. L'absence d'un statut territorial spécifique pour le village de Kitcisakik empêche les gouvernements du Québec et du Canada d'y investir de manière sûre et normalisée.

Des démarches visant la construction d'un village moderne, dans un lieu plus propice, se sont amorcées au cours des années 1980. À partir du milieu des années 2000, deux sites potentiels (Bay Barker et lac Ribot) ont fait l'objet d'examens sérieux de la part des gouvernements. En 2010-2011, Affaires autochtones et du Nord Canada (AADNC) a financé une étude sur les avantages et les coûts de chacun des sites potentiels. Cette étude évaluait les coûts globaux de l'établissement d'un nouveau village à 151 M$ pour le site de Bay Barker et à 92 M$ pour le site du lac Ribot.

En 2013, à la suite de l'étude d'AADNC, un référendum sur le choix de l'un des deux sites avait été tenu au sein de la communauté. Le résultat démontrait que 57 % des votes étaient en faveur d'un déménagement au lac Ribot. Cependant, la communauté étant divisée en deux factions, le conseil de bande de l'époque n'a fait parvenir aucune résolution confirmant la décision de déménager au gouvernement du Canada. À défaut d'avoir en main une telle résolution, le gouvernement fédéral avait informé la communauté, au printemps 2015, que le projet Wanaki serait suspendu jusqu'à nouvel ordre.

En septembre 2018, le chef Régis Pénosway a interpellé officiellement AADNC afin de relancer les travaux visant à déménager le village. En juin 2019, un comité tripartite réunissant Service aux Autochtones Cannada, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ainsi que le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (Conseil) afin d'accompagner ce dernier et afin d'orienter la démarche de planification. Dès les premiers constats généraux, il est proposé d'amorcer en parallèle un processus de planification communautaire globale (PCG). La PCG est un processus holistique qui permet à une collectivité d'établir la marche à suivre pour parvenir à la viabilité et à l'autosuffisance et développer ses capacités de gouvernance.

État d'avancement du projet de village permanent

En 2019-2020, un plan de travail tripartite a été réalisé et un consultant externe a été embauché afin de mener les travaux de planification. Un inventaire exhaustif

des études et des analyses a été réalisé ainsi qu'un plan de mobilisation et d'engagement de la population.

En 2020-2021, la pandémie et le départ du consultant au dossier ont ralenti considérablement la démarche. Une réappropriation du dossier et des nombreux documents a dû être réalisée par la nouvelle personne embauchée par le Conseil. La pandémie a quant à elle empêché la consultation de la population. Toutefois, devant la complexité des enjeux, de diverses perceptions et de mauvaises informations en circulation, la conseillère au dossier a conçu des outils de vulgarisation en vue des consultations citoyennes. Des activités de réconciliation et de consultation sont amorcées et se poursuivront au courant de l'année 2023-2024.

À l'hiver 2023, le comité tripartite s'est réuni quelques jours afin de réajuster la démarche initiale proposée en 2020. Une planification quinquennale structurée par phase et par projet, auxquels des outils financiers seront identifiés, sera déposée au Conseil au courant du printemps 2023.

Listes des rencontres

En 2022-2023, la professionnelle au dossier a participé aux rencontres ayant eu lieu les 22 avril, 6 mai, 20 mai, 3 juin, 17 juin et 24 novembre 2022, ainsi que les 11 janvier, 27 janvier, 10 février et 10 mars 2023.

Actions posées

Le gouvernement du Québec participe activement aux rencontres du comité tripartite pour la mise en œuvre du projet de village permanent de Wanaki.

Sommes engagées

Pour l'année financière 2022-2023, le SRPNI a contribué à hauteur de 63 333 $ à travers le Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Développement social, pour assurer la poursuite des travaux entourant le projet de village permanent de Kitcisakik.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuite dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Afin de soutenir l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau de santé et des services sociaux, un montant de 15 M$ sur cinq ans a été annoncé par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et des Inuit, M. Ian Lafrenière, et le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, le 6 novembre 2020.

Le financement octroyé est réparti de la façon suivante :

2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
793 750 $	3 175 000 $	3 675 000 $	3 675 000 $	3 675 000 $	14 993 750 $

Cinq actions structurantes ont été annoncées :

- **Concevoir et déployer une offre de formation continue adaptée aux réalités locales**
  - Juin 2021 : Mise en ligne de la formation obligatoire de « sensibilisation aux réalités autochtones ». Au 28 janvier 2023, 82,85 % des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ont complété la formation (244 596 personnes formées).
  - Mars 2022 : Dépôt du cadre de référence du projet, visant à définir le continuum de formation continue. Une première recension des formations, incluant divers outils, a été réalisée. Cette initiative vise à rendre accessible aux établissements un répertoire en ligne des formations existantes (en élaboration).
  - Été-automne 2022 : Un module complémentaire contextualisé au secteur de la santé et des services sociaux a été conçu, en étroite collaboration avec un groupe de travail et des experts de contenus dont plusieurs partenaires Premières Nations et inuit.
  - 2023-2024 : D'autres formations sont en préparation - conception de deux nouvelles formations en sécurisation culturelle :
    - Pour le personnel œuvrant auprès des usagers autochtones;
    - Pour les gestionnaires, les membres de la haute direction et du conseil d'administration.

- **Déployer des agents de liaison dans le RSSS**
  - 2021-2022 : Financement de douze postes d'agents de liaison.
  - Novembre 2021 : Identification des conditions favorables à leur implantation.
  - Printemps 2022 : Précision des rôles des agents de liaison.

Déployer des navigateurs de services dans le RSSS

- 2021-2022 à 2024-2025 : Financement de douze postes de navigateurs de services.
- Novembre 2021 : Identification des conditions favorables à leur implantation
- Printemps 2022 : Précision des rôles des navigateurs.
- Automne 2022-hiver 2023 : Démarrage des travaux d'évaluation d'implantation des navigateurs de services, en collaboration avec des partenaires Premières Nations et inuit.

- **Soutenir les bonnes pratiques en matière de sécurisation culturelle**
  - Juin 2021 : Publication du guide sur la sécurisation culturelle à l'intention des directions et des gestionnaires du RSSS. Ce guide a été élaboré en concertation avec des partenaires Premières Nations et inuit et les représentants d'établissements du RSSS. Des ateliers d'appropriation des meilleures pratiques présentées dans le guide sont offerts par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS aux établissements.
  - Juin 2021 : Lancement d'un appel de projets en soutien à l'implantation des meilleures pratiques en sécurisation culturelle dans le RSSS.
  - Automne : 2021 : 23 projets ont été retenus et sont en cours de réalisation (dans 20 établissements, dans 11 régions du Québec).
    - De 2021-2022 à 2024-2025, 3 007 819 $ seront octroyés par soutien à ces initiatives (octroi de 1 064 017 $ en 2022-2023). Les établissements désirant participer devaient aussi s'engager à financer au moins 50 % du projet.
  - Hiver 2022 : Démarrage de l'accompagnement individuel (sur demande) des établissements dans l'implantation des meilleures pratiques du guide sur la sécurisation culturelle.
  - Printemps 2022 : Lancement d'une communauté de pratiques en sécurisation culturelle destinée aux responsables des dossiers autochtones ainsi qu'aux agents de liaison.
  - Du printemps 2022 à ce jour :
    - La communauté de pratiques compte plus de 100 membres et, prochainement, des partenaires Premières Nations et inuit s'y joindront afin d'y apporter une perspective autochtone.
    - Depuis sa création, cinq activités structurantes ont été offertes et d'autres sont à venir. Des partenaires Premières Nations et inuit sont impliqués dans l'organisation et l'animation de ces activités.

- **Renforcer l'information, l'assistance et l'accompagnement de la clientèle autochtone dans le cadre du régime d'examen des plaintes prévu à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.**
  - Printemps 2022 : Démarrage des travaux.
  - Été-automne 2022 : Des échanges portant sur l'expérience des usagers autochtones et des perspectives d'amélioration ont permis la définition d'un plan de travail et la priorisation d'un premier livrable (outils d'information aux usagers Premières Nations et inuit ainsi qu'aux commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services).
  - Printemps 2023 : Diffusion d'un webinaire portant sur des pratiques culturellement pertinentes et sécurisantes dans le cadre du régime d'examen des plaintes dans la communauté de pratiques en sécurisation culturelle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. État d'avancement de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

État d'avancement

Sous la responsabilité du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (Table nationale) a pour mandat d'établir une concertation entre les organisations autochtones et non autochtones qui œuvrent auprès des élèves des Premières Nations et des élèves inuit afin d'améliorer leurs indicateurs de persévérance et de réussite scolaires. Dans le cadre de la Table nationale, ses membres se sont réuni les 2 février, 7 avril, 13 mai, 29 septembre, 20 octobre et 13 décembre 2022. Les membres de la Table nationale devraient également se réunir les 26 et 27 avril 2023.

Lors de ces rencontres, les membres de la Table nationale ont notamment échangé au sujet de la sensibilisation et formation du personnel scolaire sur les réalités autochtones, du projet de loi nº 96, de la reconnaissance des niveaux, des unités et des diplômes des Premières Nations et des Inuit, du Plan stratégique 2023-2027 du MEQ, de la Stratégie pour la réussite éducative des élèves autochtones, de la révision en continu des programmes d'études en formation générale des jeunes, de la révision du mandat de la Table nationale, du bilan des travaux de la Table nationale depuis 2017, de la refonte du programme d'Éthique et culture religieuse et de l'avancement des travaux sur le programme Culture et citoyenneté québécoise.

Dans la mesure où la responsabilité de la poursuite des travaux de la Table nationale relève du MEQ, il appartient à ce dernier de fournir des informations plus détaillées les concernant.

Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ont assisté

Des professionnels responsables des dossiers de l'éducation à la Direction des relations avec les Autochtones et au Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique du SRPNI ont participé à l'ensemble des rencontres susmentionnées.

Sommes engagées dans le cadre de la Table nationale

Concernant le SRPNI, aucun autre coût que celui du salaire des professionnels impliqués au dossier n'a été engendré. Considérant que la Table nationale relève des crédits budgétaires du MEQ, il appartient à ce dernier de fournir les informations financières la concernant.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2022-2023 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

MJQ : Ministère de la Justice
MSP : Ministère de la Sécurité publique

Numéro	Mesure	Porteur
2.4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2.5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violence conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2.7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Dans le cadre de ses programmes de soutien financier, le SRPNI est également responsable de soutenir des projets structurants pour les femmes autochtones en matière de violences sexuelles, en partenariat avec les organisations autochtones.

En 2022-2023, dans le cadre des programmes de soutien financier du SRPNI, les actions suivantes ont été déployées et les sommes engagées pour un total de près de 315 000 $ afin de prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones :

Organisme	Projet	Sommes engagées	Programme	Objet des initiatives soutenues
Femmes autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	265 000 $ *aucun déboursé réalisé, entente de financement en attente de signature	Fonds d'initiatives autochtones (FIA) IV, enveloppe Action communautaire	Amélioration de la qualité de vie des femmes autochtones et de leur famille dans les communautés et hors communauté (santé, éducation, emploi, etc.)
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Coordonnateur du soutien	29 000 $	FIA IV, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Services directs	Ajout d'un poste de coordination du soutien dans le nouveau volet de services du Foyer, soit la maison d'hébergement de seconde étape Miyoskamin
Centre Unicura	Apprendre Tradition Inuit	21 000 $	FIA IV, volet Développement Social	Tenue de 32 ateliers sur deux ans dans quatre communautés visées (Inukjuak, Puvirnituq, Kuujjuaraapik, Umiujaq) visant à contrer la violence vécue par les jeunes Inuit dans leur vie quotidienne
	TOTAL	**315 000 $**		

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.

La question de savoir quelle sorte d'entité gouvernementale est le meilleur véhicule pour veiller et agir sur les questions autochtones, que ce soit un ministère ou un secrétariat affilié au Conseil exécutif, ne se pose pas à l'heure actuelle.

L'intention du gouvernement, en s'appuyant sur la structure actuelle qui a fait ses preuves, vise de façon générale l'amélioration des relations avec les Autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. Liste des rencontres faites dans les communautés autochtones par le ministre en 2022-2023.

La liste des rencontres est disponible sur le site Quebec.ca

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Inclure les dates, les noms des personnes du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit qui y ont assisté et les sujets abordés.

23. Liste des rencontres faites dans les communautés autochtones par le ministre en 2022-2023.

En lien avec la question 23. La liste des rencontres est disponible sur le site Quebec.ca

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Les demandes d'accès à l'information sont traitées par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit puis transmises au cabinet ministériel pour information seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

26. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2022-2023 par les autres ministères partenaires de la Stratégie 2016-2021 pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* a été coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF).

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Cette dernière, coordonnée par le SCF, vient remplacer la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.*

Cette dernière stratégie est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et des Inuit. Elles sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

27. État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Cette dernière, coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), vient remplacer la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et des Inuit. Elles sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique.

L*e Plan d'action gouvernemental 2021-2026*, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, est également en cours. Celui-ci comprend un total de quatorze mesures adaptées pour les Premières Nations et les Inuits (PNI), et ce, en matière de sécurisation culturelle (six mesures) et d'accessibilité aux services pour les PNI (huit mesures). De plus, les quatre mesures suivantes s'adressent spécifiquement aux Autochtones :

- Mener des activités de sensibilisation du grand public et des victimes destinées spécifiquement aux personnes des PNI;
- Mener des actions de communication ciblées sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'égard des employeurs et travailleurs en régions éloignées;
- Soutenir des projets de recherche portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec – Volet autochtone;
- Évaluer les moyens de mieux outiller les corps de police autochtones pour faire face aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

Enfin, lancé en juin 2022 et coordonné par le SRPNI, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier consacré aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

MJQ : Ministère de la Justice
MSP : Ministère de la Sécurité publique

Numéro	Mesure	Porteur
2.4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2.5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violence conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ

2.7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

28. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2022-2023 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et à la commission Viens. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2023-2024.

Un montant de 200 M$ sur cinq ans a été annoncé au budget du Québec 2020 du gouvernement du Québec, et ce, afin de donner suite aux recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées (ENFFADA) et à la Commission Viens.

Sommes engagées

En 2022-2023, 31 mesures totalisant des investissements de 120,1 M$ (2022-2027) ont été annoncées, en réponse à l'ENFFADA et la Commission Viens. Celles-ci sont financées à même l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M$ et celle du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

Mesures annoncées – Fonds Viens

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales
MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MEQ : Ministère de l'éducation du Québec
MSP : Ministère de la Sécurité publique
SHQ : Société d'Habitation du Québec
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2022-2023	2023-2024	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 $	3 675 000 $	14 993 750 $
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	2 750 000 $	4 000 000 $	18 400 000 $
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	1 055 228 $	972 052 $	4 144 285 $
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 $	962 370 $	3 812 487 $
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	913 921 $	929 799 $	3 688 068 $
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers oeuvrant au sein des CPA	MSP	998 542 $	1 016 496 $	3 557 005 $
	DPCP	106 894 $	108 977 $	458 158 $

Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	227 843 $	231 862 $	1 001 543 $
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	353 000 $	355 600 $	814 400 $
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 $	300 000 $	1 200 000 $
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 $	1 210 000 $	5 000 000 $
Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés de l'État des secteurs public et parapublic	SRPNI	260 000 $	260 000 $	800 000 $
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 $	1 874 260 $	7 749 849 $
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 $	1 225 000 $	5 450 000 $
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 $	560 000 $	2 520 000 $
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuits	MJQ	506 000 $	636 000 $	2 477 500 $
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 $	280 000 $	1 015 000 $
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	3 850 860 $	4 497 581 $	15 508 900 $
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 013 401 $	3 073 505 $	11 908 608 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	MJQ	0 $	1 200 000 $	3 600 000 $
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	500 000 $	500 000 $	2 400 000 $
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuits (Comité de justice) et augmenter les budgets d'opération des comités existants	MJQ	1 948 500 $	2 063 500 $	7 215 500 $
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuits.	MJQ	987 500 $	1 137 500 $	4 050 000 $
Bonifier la rémunération des rédacteurs à contrat, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation.	MJQ	745 000 $	795 000 $	2 930 000 $
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	300 000 $	300 000 $	600 000 $

Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois.	MEQ	3 598 000 $	4 798 000 $	14 234 000 $
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	900 000 $	1 500 000 $	4 100 000 $
Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 $	365 000 $	1 095 000 $
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 971 255 $	3 270 598 $	11 656 983 $
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	107 190 $	109 400 $	366 247 $
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 $	1 800 000 $	6 000 000 $
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 $	700 000 $	2 550 000 $
Mettre en place une maison d'hébergement de 2e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ	0 $	0 $	1 000 000 $
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP	0 $	0 $	144 000 $
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	209 700 $	215 500 $	646 600 $
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI	1 000 000 $	0 $	1 000 000 $
Total		**41 170 239 $**	**44 923 000 $**	**168 067 883 $**

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des ¨Premières Nations et des Inuit 2022-2027

Mesure	**MO**	**2022-2023**	**2023-2024**	**Total 2022-2027**
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ	0 $	0 $	400 000 $
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ	0 $	0 $	440 000 $
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	350 000 $	300 000 $	1 150 000 $
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	390 218 $	250 000 $	640 218 $
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 $	900 000 $	2 700 000 $
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	1 000 000 $	1 000 000 $	3 000 000 $
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	MSSS	200 000 $	200 000 $	400 000 $
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	800 000 $	700 000 $	1 500 000 $
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	80 000 $	800 000 $	880 000 $
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants	MES	0 $	0 $	4 014 234 $

autochtones et leurs familles à Chibougamau				
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la commuté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ	0 $	3 200 000 $	4 800 000 $
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	2 000 000 $	200 000 $	2 200 000 $
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	750 000 $	1 500 000 $	3 750 000 $
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières nations	MJQ	400 000 $	0 $	400 000 $
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	1 500 000 $	2 000 000	5 500 000 $
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens		**8 370 218 $**	**11 050 000 $**	**31 774 452 $**
Total fonds Viens		**49 540 457 $**	**55 973 000**	**199 862 335 $**

Mesures annoncées – Fonds Plan d'action

#	Mesure	MO	2022-2023	2023-2024	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	**MCC**	400 000 $	1 400 000 $	8 404 700 $
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	**MES**	0 $	500 000 $	2 000 000 $
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	**MCC**	790 000 $	1 790 000 $	7 950 000 $
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	**MCC**	500 000 $	500 000 $	5 200 000 $
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	**MCC**	500 000 $	500 000 $	1 500 000 $
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	**MCC**	1 900 000 $	1 900 000 $	5 700 000 $
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	**SRPNI**	4 000 000 $	0 $	4 000 000 $
1.8	Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur les peuples autochtones à l'intention de l'ensemble de la population québécoise	**SRPNI**	0 $	0 $	0 $
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	**MJQ**	0 $	0 $	800 000 $
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	**MJQ**	230 000 $	460 000 $	2 070 000 $
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	**MJQ**	0 $	440 000 $	1 320 000 $
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	**MJQ**	260 000 $	260 000 $	1 300 000 $

#	Mesure	MO	2022-2023	2023-2024	Total 2022-2027
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	**MSP**	62 000 $	62 000 $	310 000 $
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	**MSP**	771 418 $	0	771 418 $
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	**MSSS**	0 $	0 $	0 $
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	**MEQ**	109 782 $	250 000 $	9 263 482 $
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	**MES**	1 920 000 $	1 800 700 $	12 110 700 $
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	**MES**	300 000 $	400 000 $	1 386 700 $
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	**MTESS**	1 800 000 $	1 800 000 $	3 600 000 $
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	**MTESS**	23 000 $	46 000 $	215 000 $
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	**SRPNI**	0 $	1 000 000 $	1 000 000 $
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du RSSS de leur territoire	**MSSS**	1 000 000 $	1 000 000 $	5 000 000 $
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	**MSSS**	600 000 $	1 600 000 $	2 200 000 $
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	**SRPNI**	133 000 $	433 000 $	1 599 000 $
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuits	**MSSS**	225 000 $	225 000 $	810 000 $

#	Mesure	MO	2022-2023	2023-2024	Total 2022-2027
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciarisée en collaboration avec des organismes spécialisés	**MSP**	846 300 $	1 187 800 $	5 597 500 $
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	**MSP**	500 000 $	500 000 $	1 500 000 $
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	**MSP**	500 000 $	500 000 $	1 500 000 $
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	**MJQ**	500 000 $	0 $	500 000 $
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	**DPCP**	30 000 $	30 000 $	170 000 $
Totaux			**17 900 500 $**	**18 584 500 $**	**87 778 500 $**